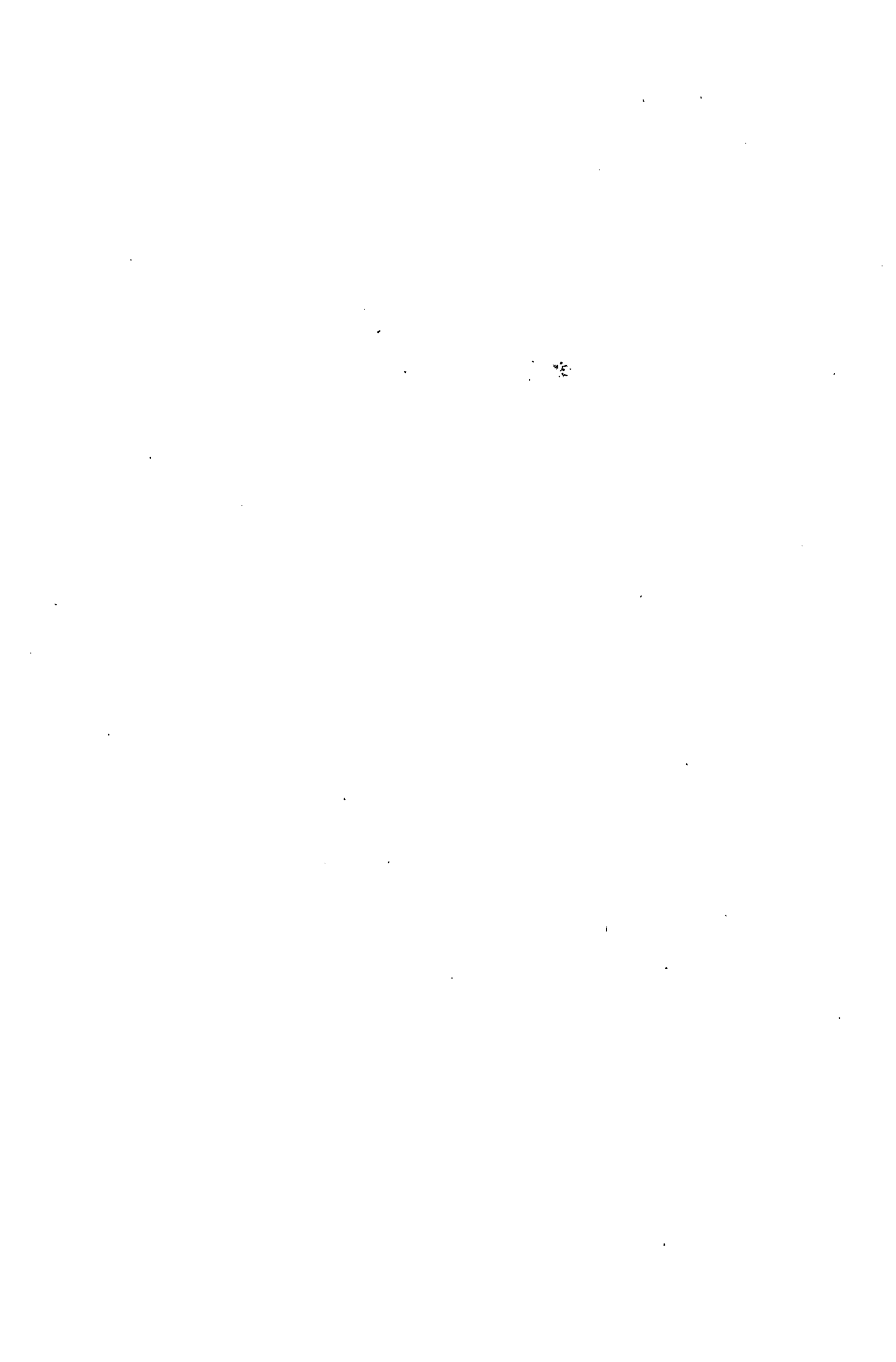


Re

t

anc 1500
1 ovr 1744

INV. 1320



Le premier liure des discours de

L'ESTAT DE PAIX ET DE GVERRE,

DE MESSIRE NICOLAS MACCHIAVELLI,

Secretaire & citoyen Florentin, Sur la premie-

re decade de Tite Liue, traduit

d'Italien en François.



Auec priuilege du Roy.

A' PARIS.

On les vend au Palais en la galerie par ou lon va en la chancel-
lerie en la boutique de Vincent Sertenas, Libraire.

1548.

Augr - Auec

Sci. S.



A tresreuerend prelat. M. Ga-

brielle Veneur, Euesque d'Eureux.

Salut.



Depuis que ie suis venu en aage de cognoissance, monseigneur, i'ay tousiours esté en la peine des poures debteurs, qui voyent le iour de l'obligation escheoir & les vsures leur croistre sur le doz sans qu'ilz ayent moyen de satisfaire. Je pensois en moy que i'estois d'une maison toute (d'ancienneté à vous & aux vostres) dont par droict successeur i'estois chargé de pareil seruice & deuoir que mes predecesseurs. Parquoy voyant que ie ne pouuois encores rien fournir de mon creu, & que mon esprit estoit trop ieune & tendre pour porter fruit meur, parfait & digne de vous, ie suis allé aux emprus & ay trouué credit en vn Florentin nommé Macchiauelli, qui est bien l'un des plus riches & opulans de l'Europe en la marchandise dont il se mesle. Il veult faire de mon deu le sien, s'il vous plaist d'accepter sa personne. Je ne faiz doute que la nouacion ne vous soit tresagreable quand vous aurez cogneu l'homme qui est estimé d'un chacun rond, loyal & plus soluable que moy. Il sembloit au commencement à l'oïr parler qu'il feist difficulté d'aller vers vous, par ce qu'il disoit mieux aymer de se donner à autres qu'à Princes & grandz seigneurs: Mais il en va tout autrement, & qui luy en demandera en concience, il dira qu'il ne fut iamais voué à autre saint: car il blasme & fuit les Princes, Princes de nom, vilais de meurs & vie, & la diuinité de vostre nature & l'excelléce de voz vertuz est si notoire, que qui ne la veoit, ne se peult plaïdre que de la debilité de sa veüe ou de l'extremité de vostre clarté & lumiere que ses yeulx tendres ou esblouis ne peuuent porter. Qui voudroit dire que Machiauelli soit d'avis qu'on ne doive offrir aux seigneurs terriés telles œuures d'esprit, il feroit tort à celuy qui trop entéd par son bon iugemét que nous leur deuôs les premices de noz fruitz que iadis on presentoit à Dieu duquel ilz sont lieutenés, puis que les muses & les lettres tiennét vie d'eux comme les plâtes terrestres de la chaleur & rosée celeste. Et quand il tiédroit telle opinion, il luy conuiendroit souffrir pacienment droit

E P I S T R E.

de contradiction dont il a vſé enuers les autres, & conſiderer que vertu pour ſon auantage doit de tout ſon pouuoir pourchaffer la faueur & alliance de fortune, de paour qu'elle ne demeure cōme vn phantofme ſans chair & os, comme vne lampe couuerte de matiere non transparente, ou comme l'eſcarboucle cachée en vn ord fumier. Car ce beau mariage des deux dames de noſtre vie, enchaſſe la pierre precieufe en l'or, met le Pharos en hautē guette pour eſclarer à ceulx qui vōgent par la mer du monde, voire tant en depend le cours de la vie humaine que quaſi il luy met l'ame au corps. Or ſi telles gens ſe veulent fonder en raiſon, ie les faiz iuges ſ'ilz ſe contenteroient plus d'vn recueil de ſalus & de bon œil, que d'vn traictemēt de faict avec offre des biens & de la perſonne: ſ'ain ſi le iugent, leur ſentēce puiſſe eſtre executée contre eulx. Au fort la muſe que i'ay eſpouſée n'eſt pas de ceſt aduis, dit qu'elle le tient de Platon, Ariſtote & Archimedes ſes anciens maris, dont l'vn ne s'eſtrangea de la cōpagnie de Dionifius le Tyran, l'autre du grād Alexandre, le tiers du bon roy Hieron, & pouuons bien dire au iourd'huy en voyant leurs ſpirituelz monumens: O creatures heu- reuſes d'auoir trouuē tel ſupport de voſtre vertu, ſans lequel voſtre haut bruit & renommée euſt eſté enſeuclie & enterrée quand & le corps. Ainſi en eſt il pris à tous ceulx qui ont preferé la vertu infor- tunée à la vertueuſe fortune, & qui ont penſé voler ſans ailes & faire merueilles par leur volonté nuē deſtituée de toute puiſſance. Mais ſ'ilz donnent los de force, liberalité & temperance à qui n'a point paſſé les bornes d'vne ſimple enuie de combatre, de donner, s'abſtenir de volupté: ie ſçaurrois volontiers ſi en tous leurs vſages neceſſaires ilz prendroient ainſi en patience la pure volonté pour l'effect. Or ſoit donques Macchiauelli Italien preſenté à ie ne ſçay qui ſans nom, ſans dignité & puiſſance, le François en ce cas le paſ- ſera, eſt ant receu de main ſacrée, magnifique & honorable, qui ne deniera à celuy qui eſt ſien, la benediction qu'elle impartit aux plus eſtranges, qui pourra par ſa ſeule faueur acroiſtre l'eſprit & l'induftrie du ieune ouurier, & ſeruir de protection & ſauuegarde à ſon premier ouurage: lequel il ſ'aſſeure, monſeigneur, que vous aymerez & tiendrez precieux, non tant pour le langage qui y eſt ſimple & commun, que pour les profond ſecretz de ſa doctrine cō- forme à voſtre ſinguliere prudēce, laquelle a eſté declarée en vous ſenile en adolescence, capable de ceſte grand' dignité, exempté de
la loy

EPISTRE.

la loy annale, ie dy par le iugement infallible du tressainct siege Apostolique, comme elle fut iadis declarée par arrest du Senat de Rome es excellens personnages, desquelz icy est faict mention. Aussi est ce discours trespropre à la dignité que vous auez, d'autât qu'en ce premier liure il traicte amplement de la religion, & s'il parle des armes, si maintient-il que beaucoup plus doit Rome au diuin Numa qu'au belliqueux Romulus. Les deux autres liures, m'oseigneur (si vous prenez goust à cestuy cy) seront prestz quand il vous plaira le commander à celuy qui a dressé son cœur & sa vie à vous seruir & obeir.

à iii

Puis

E S P I S T R E



Dis que ce marchand Florentin, dont ie parlois maintenant, a quité de bon gré son propre pais, pour estre receu au vostre, lecteur François, vous ne luy deuez estre si mal gracieux que de luy refuser l'enterinement de ses lettres de naturalité. Il s'est donné à vous, & espere d'y trouuer toute humanité & courtoisie, ce ne sera pas vostre honneur de le mal traiter. Aussi ie vous assure que quand vous l'aurez vn peu acointé, vous ne voudriez pour chose du monde ne l'auoir cogneu: car il est homme rond & entier, qui fait aussi bon marché à l'vn qu'à l'autre, il ne vend rien qu'en gros, sa marchandise n'est fardée ny parée (ie la vous presente aussi toute telle) il l'expose en plain iour à qui en veult, & n'a qu'vn mot. Il a parlé & traité en sa vie de maintes choses, comme de l'histoire de Florence, du Prince, de l'art de la Guerre: Mais à ce coup il vous racomptera tout ce qu'il a iamais dit de bon. Faites luy doncques cest honneur de l'ouyr, vous tenant certain qu'il ne vous ennuyra avec luy que d'auoir trop tost fait. Ce qu'il a pour le present le plus en la bouche c'est Rome, sa Majesté, son Empire, sa Police excellente en temps de paix, sa vertu & prouesse noppareille en guerre. Sçauiez vous quel moyen de proceder il tient? Il vous apporte premierement en peu de parolles la singularité de l'histoire Romaine selon que Tite Liue l'a descrite, puis sur icelle il debat les profondes matieres viuement d'vne part & d'autre, pour en fin se resourdre en quelque hault paradoxe politique, & en ce faisant vous descouure entierement les secretz de ce grand gouuernement, lequel a conquis & assubietty le mode. Mais quand le propos s'y adonne, il parle des Egyptiens, des Grecz, des Turcz, des François, Allemens, Espagnolz, Angloys, & souuent des seigneuries d'Italie, declare les perfections & imperfections de tous ces Royaumes & republicues de renom: tellement que ses deuis sont vn vray miroir de l'histoire vniuerselle, qui peult grandement seruir à l'instruction de toutes manieres de gens. Or, lecteur, si vous luy faites bonne chere ce coup, il vous reuiendra veoir deux autres.

Nicolas

Nicolas Macchiauelli à Za-

nobe Bondelmont & Cosme Rucelay.



LE vous enuoye vn present (mes amys) s'il n'est selon ce que ie doy, il est selon ce que ie puis: Car i'y ay miz tout ce que ie sçay des affaires du monde que i'ay apriz tant à les manier qu'à en lire. De vous plaindre & me demander plus que ma puissance, seroit folie à vous: bien vous pourriez plaindre & mescontéter de la poureté de mon esprit qui ne se peult celer en mes deuis, & de la faulte de mon iugement en mes discours. S'il est ainsi ie ne sçay lequel de nous deüra de retour à l'autre, ou vous pour qui i'ay tant entrepris, ou moy qui ne vous ay satisfait. Au fort vous plaira le receuoir en amys, ayant plus d'egard au bon vouloir du donneur qu'à la valeur & qualitedu don. D'une chose me tiens ie certain (qui me resiouyt & console) que si i'ay failly en ce cas en quelques poinctz, au moins n'ay ie pas failly à bien adresser mon œuure: car i'ay choysi en premier lieu ceux à qui i'estoys plus tenu de faire seruice, & si suis en ce faisant sorty du chemin commun que tiennent tous ces faiseurs de liures qui les dedient tousiours à quelque grand Prince, lequel par flaterie auare, ilz leuent iusques au tiers ciel fust il le Prince des meschans, digne d'estre plongé au fin fond d'enfer. Quant à moy, pour n'encourir ce vice i'ay laissé ceux qui estoient Princes pour prendre ceux qui meritent de l'estre. Ie n'ay regardé à qui me pouuoit charger de biens & d'honneurs, mais qui ne le peult & le voudroit bien faire. Car en droit iugement on doibt estimer celuy qui est liberal non pas qui le peult estre, & celuy qui sçait gouverner non qui gouverne simplement. Aussi voyons nous que Hieron de Siracuse à plus esté prisé & loué en son estat priué, que Perfes de Macedonne en son degré Royal, d'autant qu'il ne s'en falloir que la Royauté que Hieron ne fust Roy, & Perfes n'auoit en luy rien de Royal que le Royaume. Or iouïssiez donc (mes amys) du bien ou mal dont auez esté cause, vous assurens que si tant estes abusez que ce commencement de discours vous plaise, vous aurez en brief le reste.

Au mesme seigneur.

Puis que les Roys du Ciel & de la France
Vous ont eleu en leurs honneurs & courtz,
Pour manier affaires d'importance,
A droict vous est destiné ce discours,
Lequel reduict des deux estatx le cours:
Et si le sang ne ment point, dont vous estes,
De Monteian les armes & conquestes,
Et d'Annibal plus grand que de Carthage,
Vous feront voir son martial langage.
Or est l'ouurier à vous & non à autre,
Par ce moyen son seruice & ouvrage
Passé, present, & fut ur est tout vostre.

Le seigneur des Effars N.

de Herberay, au traducteur des discours de
Necolas Macchiauelli.

Puis que tu as le bruit entre les sages
D'auoir escript en François proprement,
Autant ou plus qu'autre ait fait de noz aages:
Je te suppli' pour ton auancement
Trescher amy, & le contentement
Des clairs espritx, paracheue cest œuure,
Par qui du tout Tite Liue on descœuure:
Et si le Ciel te permet de tant viure,
Passe plus oultre, escry soir & matin,
Et fay en toy Tite Liue reuiure,
Autant François comme il est bon Latin.

Acuerdo Oluido.

Discours de M. Nicolas Mac-

CHIAVELLI SECRETAIRE DE LA

SEIGNEURIE DE FLORENCE, SVR

la premiere Decade de Tite Liue.

Preface de l'aucteur.



Ouuentesfois i'ay consideré en moy mesme l'honneur estrange que lon porte à l'antiquité, voire iusques à rachapter à gros deniers vn fragment d'vne vieille image, que lon garde apres en cabinet cōme precieuse relique, lon monstre aux gens par grande excellence, & ceux du mestier se tiennent bien fiers d'en auoir la veuë pour y prendre patron. D'autre partie me suis grandement esbahy de nous voir quasi adorer les hautx faitz & vertueux (que l'histoire raconte) de tant de Royaumes, Rep. anciēnes, Roys, Capitaines, Legislatours, neantmoins ne voir personne qui preigne peine de les ensuyure, de sorte qu'il n'est demeuré au monde aucun signe, ne seulement vmbre de l'ancienne vertu. Toutesfois s'il est question de iuger proces, de guerir maladies: on n'a recours à autres qu'aux anciens, qui nous en ont laissé par escrit les vrayes decisions & remedes. Aussi le droit ciuil, & la medecine n'est autre chose qu'vn recueil des opinions & aduis des plus experts Iuriscōsultes & Medecins qui iadis ont esté: Sur lesquelz auiourd'huy ceux qui s'en meslent, reiglent entierement leurs iugemens & ordonnances. Mais quant à establir & regir vn Empire ou Royaume, entretenir les estatz d'iceluy, donner ordre à la guerre, estendre & eslargir ses limites: lon n'en void point qui se conforme aux bons peres, & y preigne exemple. D'ou vient celà mesieurs? Je croy qu'il procede en partie de la couardise, vilanie & lascheté à laquelle nous sommes venuz par la nourriture de nostre temps trop delicate & ambicieuse: En partie par ignorance d'histoire & faute de n'en lire les liures, ou de ne les entendre au fond, & bien fauou-

A rer &

DISCOVRS DE M. NIC. MACCHIA.

rer & gouster. Car la plupart de ceux qui les manient ne cueillent que la fleur tendre du plaisir des amours, des armes, mortz, triumphes & accidens diuers qui s'y voyent: laissent le fruit principal de leurs moyens & prudente conduite en leurs affaires, que sur tout il faudroit cognoistre, & en vser au besoing. Il y en a qui s'excusent sur la difficulté ou impossibilité qui seroit à appliquer les œuures de ce temps là au nostre: Comme si le Ciel, le Soleil, les Elemens, les hommes fussent tous changez depuis, tant en cours, mouuement, ordre, qu'en puissance & influence. Cest erreur m'a semblé de grande importance, & m'a meü de discourir sur les decades de Tite Liue (qui ont esté sauüées du deluge des Gothz & Barbares) Et deduire sur les propos qui y sont, les faitz vieilz & nouueaux d'eulx, & des autres Peuples estranges: lesquels par conformité ou contrariété pourroient esclaireir la matiere. Mon entreprise tend, en somme, à faire ouuerture du moyen qu'il conuient tenir pour tirer prouffit de l'histoire. A laquelle i'espere fournir moyenant l'ayde de ceux qui m'y ont fait entrer: A tout le moins que si ie ne la metz à chef, celui qui s'y mettra apres moy, n'y trouuera pas grand' besongne à faire.

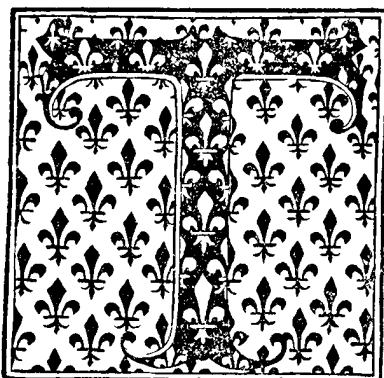
Quel a esté

Quel a esté le commencement

des villes, & de Rome entre autres.

Chapitre

Premier.



Tous ceux qui auront entendu le commencement de la ville de Rome, comment, & par quelles gens elle a esté fondée & ordonnée: ne trouueront estrange la puissance, magnificéce & hauteſſe de ſon Empire qui n'eut iamais ſon pareil: ne qu'elle ait continué ſa vertu par ſi long temps. Or, pour deuifer à plein de ſa naiſſance, ie dy que toutes villes ont esté baſties par gens du païs meſmes, ou par eſtrangers. Le premier cas auint par ce que les habitans qui viuoient eſpandus ça & là en petites loges & cabanes, vindrent à cognoiſtre qu'ilz n'eſtoient pas ſeulement ainſi, & qu'ilz ne ſe pourroient en telz lieux, & tel nombre garder de ceux qui les voudroiét offencer. Puis cōſidererent que d'aſſembler tous ceux de la contrée au beſoing, il ſeroit bien long, & ſouuent apres la mort le medecin, voire quand on le pourroit faire: Toutefois ſi la neceſſité ſuruenoit à vn coup en plus d'vn lieu, en deffendant les vns, les autres demeureroient deſgarniz de cōfort & ayde & s'en iroient proye de leurs ennemys. Pour dōc eſcheuer telz dangers ordinaires, s'auiferent de leur propre mouuement, ou par conſeil du plus ſage & auctorifié d'entre eulx, de ſe retirer enſemble en quelque lieu deffenable & bon pour viure. Athenes & Veniſe ont esté de ce nōbre: La premiere fut edifiée ſouz l'auctorité de Theſeus (ainſi que dit eſt) par les gens du païs. L'autre fut erigée par peuples ramasſez de pluſieurs petites Iſles eſtédudēs en la poite de la mer Adriatique. Ce qu'ilz firent ſans conduite d'aucun Prince particulier, pour euites les incurſions & pilleries des Barbares qui commençoient à deſcendre en Italie lors du declin & decadence de l'Empire Romain. Ceux cy eurent la fortune à ſouhait, au moyen de leur aſſiette de ville qui leur fut cauſe de longue paix & repos, tant pour la mer ou elle eſt (qui eſt ſans yſſuë) que pour le lieu qui n'eſtoit ac-

DISCOVRŞ DE M. NIC. MACCHIA.

cessible à leurs ennemys estans despourueuz de nauz & galères armées pour les assieger, tellement que le moindre commencement qu'ilz eussent sceu auoir eust suffy lors à les faire monter à la grandeur ou à present ilz sont. Le second cas, quand les estrangers viennent à bastir villes es terres d'autruy, auient en deux manieres. Car aucunesfois vn Peuple franc sort de son pais pour chercher ailleurs son aduenture. Aucunesfois vn grand seigneur, ou seigneurie pour descharger sa terre du monde qui s'y void multiplier par outrance, ou pour plus seure deffence, & à moindre fraiz d'vn lieu nouvellement conquiz, ilz y enuoyent des Colonies. Le Peuple Romain en estoit ouurier & en assieoit de tous les costez & coingz limitrophes de son Empire. D'auantage, sans ces deux là, se sont trouuez des Princes qui en ont edifié par gloire seulement, comme Alexandre son Alexandrie. Mais peu y en a eu de telles (dôt l'origine fust serue & subiette) qu'on ait veu venir iamais à grand perfection, & iusques à estre capitalles d'vn Royaume. De ce nombre a esté Florence, soit que les soudars de Silla en ayent esté fondateurs, ou bien les habitans des montaignes de Fiesole, lesquelz à l'occasion de la longue paix qui regnoit au monde souz Octouian, descendirent hardyment en la pleine qui est dessus Arne, & y firent leur ville. En effect elle fut bastie dedans l'Empire de Rome, & à ceste cause ne se peut agrandir à sa naissance, sinon tant qu'il pleut à l'Empereur luy permettre de sa grace. Les francz fondateurs sont ceux que peste, guerre ou famine a chassés de leur contrée, & a contrainctz de querir terre nouvelle, en laquelle ilz entrent par force d'armes, & se mettent en possession des villes qu'ilz y trouuent, comme fit Moysé, sinon ilz en edifient comme Eneas. En ce cas se peult congnoistre la vertu du fondateur, ensemble la fortune de la ville ainsi fondée, qui deuiet plus ou moins merueilleuse, selon la vertu qu'elle rencontre en celuy qui est son aucteur: laquelle gist en deux poinctz principaulx, c'est à sçauoir au choix & elite du lieu, & aux loix qu'on y ordonne. Or est il certain que l'homme faiet tout par election ou par necessité & contraincte: & que vertu est touliours plus grande ou franche volonté à moins de credit. Dont sembleroit que micux vallust asseoir vne ville en mauuais pais qu'en bon & fertile, à fin que les gens s'adonnassent au travail, à cultiuer & labourer les terres, & au moyen de leur pourté vesquissent plus vniz ensemble, & sans tant de noyses & debatz qui vien-

que vinnent chascun iour de l'habondance des biens: comme il en est pris à Raugie & à plusieurs autres villes coustruites en si maigre assiete. A' dire vray telle election de place seroit la meilleure & plus proufitable, si chascun estoit content de ce qu'il a sans se ruer sur l'autruy: Mais puis qu'autrement il en va, & qu'il se fault tenir sur ses gardes de paour d'estre outragé par ses voisins, il conuient choisir terre grasse & fertile, à fin de deuenir riche & puissant pour se deffendre de ceux qui nous enuahirôt & nous voudrôt empescher de croistre. Quant au mal qui peult venir de trop grand ayle, dont les biens sont cause, il y fault mettre remede en contraignant les citoyens par bonne police, à ce à quoy l'assiete de la ville ne les contrainct. Dequoy ceux nous dōnent bon exemple, qui ont demeuré en pais doux, plaisant & disposé à oysiueté & delices, en danger que les habitans en fussent corrompuz: ce qui fust auenu certainement, sans le bon ordre qu'y mirent les gouueurs, en imposant necessité de trauail, & exercice à ceux qui deuoient aller à la guerre. Si bien que par tel moyen rendirent leurs subiectz plus hardiz & promptz aux armes, que n'estoient ceux des pais naturellement secz & sauages. Ce poinct pratiquerent iadis les Egyptiens en leur Royaume, qui estoit estimé le plus fructueux du monde: dont ilz passerent en los de vaillance & cheualerie toutes autres nations. Et si le long cours des ans permettoit que leur bruyt durast encores: sans doute il effaceroit les hautes & excellentes victoires d'Alexandre: lequel ne les gaigne que par heur de son aage, & par plus fraische memoire de ses faitz. Autāt estoit du pais du Soudan, & de l'ordre que tenoient les Mammeluchz au faict de paix & de guerre au parauant que le grand Saly les eust subiuguez. Qui l'auroit adonc considéré, auroit cogneu les exercices ordinaires des gensdarmes, & les loix establies pour obuier au dōmage que leur eust peu faire l'extreme bonté & fertilité du pais. Le dy doncques qu'on doit iuger l'assiete de ville meilleure en terre de rapport: moyenant que l'habondance des biens qui en viendra, soit chastiee & restrainte par frein de police. Vn iour vint au roy Alexandre vn maistre d'œures nommé Dinocrates, auerty que le Roy vouloit construire vne ville magnifique de son nom. Si luy monstra comme il la pouuoit assieoir sur le mont Atho, lequel estoit tresfort de nature, & eust peu estre reduit en figure humaine, chose merueilleuse & digne de la grandeur d'Alexandre. Lequel apres l'auoir ouy, luy demanda de-

DISCOURS DE M. NIC. MACCHIA.

quoy y pourroient viure les habitans. A' quoy Dinocrates fit response qu'il n'y auoit pas pensé. Le Roy se print à rire, & laissant la braue montaigne edifia la ville en bon país pres du Nil, & choisit sagement vn lieu doué de toutes conditions qui y pourroient atraire les gens. Qui voudra donques examiner la fondation de Rome, s'il tient Eneas pour son aucteur, elle sera de la derniere espece, s'il prent Romulus, de la premiere: Mais en quelque sorte qu'on la preigne, elle est née en liberté, sans tenir ne dependre d'autre quelconque. D'auantage il verra de combien de necessitez la briderent & lierent par leurs loix, Romulus, Numa & autres Princes: Tellement que la bonté du país, la commodité de la mer, ses infinies viçtoires & conquestes, tant s'en fault qu'elles l'ayent corrompuë & abastardie, que plustost l'ont entretenuë en sa vertu & grandeur: à laquelle nul Royaume n'a sceu aprocher de loing. Or pource que tous ses hautz faitz (que Tite Liue a descritz) ont esté conduitz par conseil public ou priué, dedans la ville ou dehors, ie traiteray en ce premier liure de mes discours les cas plus notables & dignes de memoire, qui sont aduenus en la ville par conseil public, avec tout ce qui en depend.

Combien y a de manieres de

Republiques, & de laquelle estoit Rome.

Chapitre

II.



Je laisseray à part les villes qui ont eu leur commencement iuiect à la disposition d'autrui, & parleray seulement de celles qui sont nées en pure franchise, & se sont regies à leur fantasie en forme de seigneurie ou de principauté. Elles ont eu diuers comencemens, & aussi diuerses loix, & ordres, l'vne a receu à vn coup ses loix de la main d'vn seul personnage, cōme les Lacedemoniens de Ligurge, les autres les ont eues à plusieurs fois, & de diuerses gens selon les fortunes, cōme Rome. I'estime la premiere sorte heureuse qui a peu rencōtrer vne persone qui y mist si bon ordre & police qu'elle peult viure en assurance, sans
auoir ia-

auoir iamais befoing de reformatiō aucune, ainsi que Sparte a ves-
 cu plus de huyt cens ans, sans rompre ny enfreindre ses loix, & sans
 qu'il en soit ensuiuy aucun trouble ny esmeute perilleuse. Au con-
 traire celle me semble malheureuse qui ne s'est liurée es mains de
 quelque sage gouuerneur, & a esté cōtrainte de soy reigler elle mes-
 me, encores est plus infortunée celle qui n'a prins de soy, ne d'au-
 truy reigle ny police. Je croy que vous ne doutez pas que celle ne
 soit la plus chetifue, laquelle s'est du tout elongnée du droit che-
 min qui la pouuoit mener à bonne fin: Car il est presque impos-
 sible de la radresser par quelque manière ou aduenture que ce soit:
 Mais les autres qui ont eu bon commencement, combien qu'il ne
 fust accompli, pource qu'a la longue il peult amender, il est con-
 duit souuent à perfection: Vray est qu'il ya danger de diuision &
 discorde, d'autant que la pluspart des hommes ne s'accordent à re-
 teuoir vne loy qui introduise nouuel estat & façon de viure; si ne-
 cessité vrgente ne leur fait faire. Laquelle ne procede que de quel-
 que peril eminent, qui peult aucunes fois venir si mal apoint, que
 la pauvre Republique en est deffaiete & ruynée au lieu d'estre re-
 mise en ordre parfait. Ce que Florence nous prouue assez, laquel-
 le fut refformée l'année seconde par l'accident d'Azze; & la dou-
 ziesme fut corrompue & desordonnée par celuy de Prate. Qui vou-
 dra doncques discourir les premiers ordres de Rome, & considerer
 par quelle fortune elle vint à telle perfection; pense qu'il ya (selon
 les Philosophes) trois manieres de vrais estatz politiques. C'est à sca-
 uoir le Royal, le Populaire, & celuy des plus gēs de bien. Desquelz
 ceux qui ont à ordonner vne cité, doiuent choisir le plus propre &
 cōuenable pour elle. Autant ya de faulx gouuernemens qui resem-
 blent aux trois bons, & en approchent de si Pres que facilement lon-
 chet de l'vn en l'autre, Royauté deuient Tirannie; l'estat des Prin-
 cipaux tombe en monopolle de gens ambitieux & couuoiteux.
 Le Populaire tourne en licence effrenée & habandonnée. Car les
 trois ptemiers, combien que d'eulx ilz soient bons, si sont ilz aysez
 à se gaster & conuertir en la nature de leurs proches voyins, telle-
 ment que qui fonde vne cité sur l'vn des trois, ne la fonde pour
 gueres de temps, tant est naturelle en ce cas la simbolisation & cha-
 gement de la vertu en son vice contraire. Ses varietez & mutations
 de polices sont nées au monde par vne auenture. Les gens viuoient
 au commencement en guise de bestes espars en petit nombre: puis

DISCOVRS DE M. NIC. MACCHIA.

par succession de temps se sont multipliez & reuniz ensemble, pour mieux se deffendre contre leurs ennemys, & s'auiserēt de faire leur chef le plus fort & vaillant d'entr'eulx, luy portans tout honneur & obeissance. Peu apres vint à l'homme la cognoissance d'honesteté & de vice, en voyant que chascun haïssoit & disoit iniure aux ingratz, & auoit pitié de celuy qui pour plaisir receuoit desplaisir. Parquoy de paour qu'il n'en print ainsi à tous, se mirent à faire editz cōminatoires de certaine peine, contre ceux qui feroient ainsi. Lors vint Iustice à naistre au monde, qui fit elire pour Princes les plus droitz & iustes, non les plus puissans & membruz comme deuant. De là tourna l'election en succession, & vint on à continuer la dignité souueraine de pere en filz: dont cōmencerent les Roys à ne ne rien valoir, pensans estre leur propre de passer les autres en sumptuosité, pōpe, luxure & delices, & non de tenir de la bonté, soing, trauail, & vertu de leurs predecesseurs. Ces qualitez deprauées les mirent incontinent en la male grace de leurs suietz: Dont ilz conceurent crainte, & pour preuenir commencerent à faire à vn chacun tort & outrage, finablement passa le tout en pure Tyrannie. Or se trouuoient par les Royaumes gens de noble cueur, riches d'auoir & d'amys, qui ne pouoient souffrir patiemment telles cruauitez & iniures, ceux là mettoient le cueur aux autres, leur faisans prendre les armes contre le Roy: lequel chassé ou occiz, ilz auoient du Peuple l'auctorité Royale en guerdon de sa deliurance. Ilz l'acceptoient plusieurs ensemble, en hayne d'vn seul Roy, faisoient loix nouuelles, par icelles se gouernoient sans prendre autre soing que du bien public, faisoient iustice à vn chascun par grad diligence & droiture. Mais leurs enfans qui n'auoient iamais esprooué la roue de fortune, & n'auoient cogneu les piteuses yslues des folles entreprinſes, non contens de viure en egalité ciuile, rauissoient les biens des particuliers, forçoient les femmes & filles qui ne vouloient condescēdre à leurs volūtez, & en somme changeoient l'aristocratie en oligarchie, c'est à dire faisoient du gouuernement des meilleurs citoyens fondé par leurs peres, vne briganderie de peu de gens qui ne luyuoiet, pour toute loy, que leur simple appetat. A telles gens telle fin estoit machinée qu'au Tyran, Car le premier qui se presentoit pour chef & conducteur de coniuuration, estoit favorisé & accompagné de tout le Peuple estant irrité outre mesure par l'auarice, ambition & vsurpacion iniuste de ces beaux

beaux seigneurs. Ce voyant ne failloit quelque vn à s'esleuer qui les mettoit à mort avec l'ayde de la commune, & d'autant que la memoire estoit encores fraische de l'execrable tyrannie des Roys & de l'inique gouuernement des Principaux, ilz ordonnoient vn estat nouveau appellé Dimocracie: lequel attribuoit la souueraincté au Peuple vniuersel, & non à vn seul ou à aucuns des plus grandz. Cest estat Populaire dura quelque espace de temps (pour la nouveauté qui est tousiours aymée) & tant que vesquirent ceux qui l'auoient estably. Car si tost que la commune se desfreigla & commença à abuser de sa puissance, s'ourdierēt à l'instant meurdres, pilleries, seditions, outrages, tout alla sans dessus dessous: en sorte que par necessité ou par aduis de quelque homme sage, ou pour les dangers euidens de ce gouuernement si tempestatif, on reuint à la Royauté, & depuis de degré en degré, on renchut en toutes les maladies desia dites. Tel est le cercle lequel ont tourné, tournent & tourneront tant qu'il ya de seigneuries au monde. Vray est qu'il n'auient pas souuent qu'elles reuiennent à leur poinct, à cause qu'il ne leur est possible de tant viure, qu'elles puissent passer par toutes ces especes, & demurer sur leurs piedz. Leur ordinaire est de deuenir subiettes à leurs voyfins qui se gouuernent mieux: Mais sans celà vne republique seule pourroit sauter d'estat en estat sans cesse, & faire vn tour & circuit infiny. Parquoy me semble que toutes telles manieres de police ne sont fermes ne stables. Les trois bonnes à cause de la courte vie des hommes, les trois autres pour leurs propres imperfections. Cognoissans donc les excellens legislators, ces defectuositez de chacun des estatz mentionnez, ont formé le corps de leur cité des trois membres: C'est à sçauoir de Monarchie, Aristocracie, Dimocracie: affin que l'vne seruist de frein à l'autre, & la fist tenir dedans ses bornes, & la gardast de sortir si tost des gondz, & de tomber en ruine. Ligurge est l'vn des plus renommez fondateurs qui furent oncques, lequel rengca la police de Sparte limitant par ses loix la puissance du Roy, la iurisdiction des escheuins de la ville, & celle du cõmun Peuple: dont dura sa republique plus de huit cens ans en force, estime & valeur. Solon ne fit pas si bien lequel se mesla de reigler Athenes, & n'en dõna le gouernal qu'à la commune seule, aussi mal luy en print; Car auant sa mort il vid sa ville soubmise à la tyrannie de Pisistrate. Et combien que quarante ans apres les heritiers du Tiran furent chassez, & Athenes remise

en sa li-

DISCOVRS DE M. NIC. MACCHIA.

en sa liberté, par l'estat Populaire qu'elle reprist, que Solon y auoit estably: Toutesfois elle ne s'y peut maintenir que cent ans ou environ quelques constitutions & ordonnances qu'elle sceust faire pour abaisser l'orgueil des grandz seigneurs & restraindre la trop grand licence du Peuple: ce que Solon deuoit auoir fait des le commencement. Mais nonobstant tous ces beaux reinedes, Athenes fut de petite durée au pris de Sparte, à faute d'auoir meslé les deux autres estatz avec le sien. Laissons les là, & venons à Rome: elle n'eut pas à sa naissance vn si bon pere & nourricier que Ligurge, qui luy donna toutes ses façons d'entrée, par lesquelles elle peult viure longuemét en liberté assurée. Neantmoins tant y eut de troubles, d'esmeutes & esclandres à cause des differendz de la menuë gent, & du Senat, que pas ce moyen le bon ordre y fut mis, & s'elle ne rencontra le premier heur, au moins eut elle le second. Car s'il y auoit faulte en ses ordres ainsi qu'ilz furent constituez au commencement, si n'estoient ilz destournez de la droite voye qui tire à perfection. Qu'ainsi soit, les autres Roys successeurs faisoient maintes bonnes loix & fauorables à la liberté publique: Mais d'autant que leur intention fut de fonder vn Royaume, non pas vne République, venant en liberté elle se trouua auoir faulte de beaucoup de choses necessaires à telle vie, à quoy les Roys n'auoient pas pourueu. Vray est que les derniers furent iettez hors de leur siege, & le nom du tout aboly, pour les villanies & abbuz qu'ilz commettoient: Toutesfois ceux qui les chasserent substituerét aussi tost en leur lieu deux Consulz, en sorte qu'ilz ne mirent hors que le nom Royal, & en retindrent tousiours la puissance. Or estant Rome ainsi regie par les Consulz & par le Senat, elle n'auoit encores que deux des estatz declarez cy dessus: C'est à sçauoir la Principauté & le gouuernemēt de la plus saine & meilleure partie: restoit de faire place au Peuple, & luy donner part au gasteau. Ce que depuis aduint par l'oultrecuydance de la noblesse qui vouloit tout dominer & renger à son plaisir: Dont s'esleua la commune à l'encontre, & si bien se mutina, qu'il falut (s'on ne vouloit tout perdre) luy oter son reng comme aux autres. Parquoy furent créés les offices nouueaux, de Tribuns du Peuple, qui estoient pour garder ses droitz. Alors commença Rome à ietter les fondemens de sa grandeur & magesté nompareille, par ceste cōposition des trois estatz qui y auoient chacun leur pouuoir & auctorité. Vrayement bien y

ouura

ouura fortune qui tant de fois la preserua de destruction & ruine, es perilleuses mutacions de ses diuers regimes. Car quoy qu'elle passast de l'un à l'autre non sans grands inconueniens & dangers, & qu'elle ne vint au second estat que se trouuât mal du premier; Toutesfois elle mua sa police en sorte qu'elle n'effaçâ entièrement la vieille en prenant la nouvelle: Iamais n'osta à la Royauté toute sa puissance pour l'attribuer au Senat, ne pareillement à luy, pour la bailler au Peuple: seulement rongnoit le trop de chacune & admettoit les troys en compagnie & société de l'Empire, & par ceste Trinité deuint si grande que lon sçait. Or nous conuient il maintenant deduire comme elle y paruint, & comme le discord du Peuple & du Senat en fut cause.

Par quelle auenture furent

créés à Rome les Tribuns du Peuple qui rendirent
la Republique beaucoup plus parfaite.

Chapitre

III.



Eux qui ont escrit du fait de Police sont d'avis, & aussi toute l'histoire le tesmoigne, que celuy qui entreprend dresser vne Republique, & y mettre loix, il y doit proceder avec opinion fenestre de l'vniuersel des hommes, & que s'ilz ne se monstrét tousiours telz qu'ilz sont, ce n'est que par faute d'ocasion & oportunité de ce faire: Et quand vn vice ou mauuaise fantasie dort vn téps, sans qu'on la cognoisse & ce pendant nous abuse souz couleur de bien: celà nous auiet par faute d'experiée, & ce que nous ne presumós le mal ou il est qu'a bônes enseignes. Mais apres qu'il a ainsi courpy à couuert, le temps vient qui descouure le pot aux roses, lequel à ceste cause est apellé pere de verité. A ce propos vous eussiez dit en contéplant à Rome la contenance des Senateurs & du Peuple apres la fuite des Tarquins: vous eussiez creu fermement qu'il n'estoit point de meilleurs amys au monde: & qu'en la noblesse n'y auoit fiel ne fierté quelconque, ains toute humilité & douceur voire enuers les plus petitz. Tant sagement ilz celoient
leur faux

DISCOVRS DE M. NIC. MACCHIA.

leur faux courage, voyans qu'il n'estoit heure de l'executer, tandis que les Tarquins viuoient, de paour que le Peuple mal traité n'eust son recours à eulx. A' ceste cause filerent doux tant que dura la lignée Royale, mais aussi tost qu'ilz la virent estainte, leur crainte à l'instant expira, & se mirent à vomir contre la commune, l'ord venin qu'ilz auoient si longuement gardé sus leur cueur, luy faisans tous les maux dont ilz se pouoient auiser. Qui est tesmoignage de ce que j'ay dit plus hault, que les hommes ne font iamais bien que par nécessité. Et quand il est en leur election de le faire ou non, c'est tout desordre & cōfusión. De là est venu ce qu'on dit communément, que la poureté & la faim rendent les gens ingenieux & actifz, & les bonnes loix font les gens de bien: Autrement si les choses alloient droit d'elles mesmes, lon n'auroit que faire de loy: mais elle est fort necessaire, si tost que les bonnes meurs commencent à venir en decours. Parquoy quand il n'y eut plus de Tarquins qui tinsent la noblesse souz bride, de paour que le Peuple ne se rebellast & eust son refuge à eulx: il falut tout soudain inuéter à Rome quelque loy qui seruist aux Senateurs & nobles de tel frain qu'auoient seruy les Tarquins, Ainsi apres beaucoup de troubles, debatz & esmeutes qui fourdirent entre le Peuple, & la noblesse, on vint à la fin à créer les Tribuns, en leur donnant tant d'auctorité & préeminence, qu'ilz pouoient soustenir le commun & le garder d'estre foullé & mangé des grandz seigneurs.

Que la contrarieté du Senat

& du Peuple de Rome a esté cause de sa
liberté & grandeur.

Chapitre

III.



E voudroys bien icy en passant toucher vn mot ou deux, des esmeutes qui aduindrent à Rome depuis la mort des Tarquins iusques à la creation des Tribuns, pour en dire ce qu'il m'en semble, contre l'aduis de plusieurs qui disent de Rome que c'estoit vne ville noysiuë, rioteuse, tousiours en trou-

en troubles & contentions : tant que sans sa bonne conduite & vail-
 lance en guerre & sans fortune qui supplyoit ses faultes & defectuo-
 sitez, elle estoit pour estre (à leur dire) la plus poure & chetive vil-
 le qui fut oncques. Ie ne veux pas nyer que ces deux choses n'ayent
 esté cause de son grand Empire: Mais telles gens ne songét pas, que
 le faiét des armes ne se peult conduire sans bon ordre & police : Et
 la police communément est celle qui amene la bonne fortune . Or
 venons vn peu à particulariser : Ie dy que ceux qui blasment si fort
 les seditions de Rome , reprennent à mon aduis ce qui a esté cau-
 se de sa liberté & regardent plus au bruit, tempeste & crieries qui se
 font en tel cas, qu'au singulier profit qui en vient. Aussi ne conside-
 rent ilz qu'es Republicques ya deux humeurs contraires : Celuy des
 seigneurs & celuy du commun , & que toutes les loix qui s'ordon-
 nent en faueur de liberté , prennent naissance de leur dissention &
 bataille : ainsi qu'on voit clèrement qu'il en est auenu à Rome. Car
 depuis les Tarquins iusques aux Gracches (qui sont plus de troys
 cens ans) en tous les tumultes de Rome n'y en eut gueres de ban-
 niz , beaucoup moins d'executez à mort . Parquoy n'y a raison
 d'estimer ses esmeutes si horribles & dangereuses, & d'en appeller
 Rome ville de diuision, veu que par long temps elle n'a pas exillé
 plus de neuf ou dix de ses Citoyens, en a fait mourir bien peu, &
 peu en a condamné en amende. D'auantage n'y a aucune aparence
 de iuger vne telle Republique desordonée, laquelle nous a produit
 tant d'exemples louables de toute sorte de vertu . Car les bons e-
 xemples procedent de bonne reigle & nourriture, la bonne reigle
 des bones loix, & la mere de telles loix n'est autre que ceste dissen-
 tion & contrariété que tant de gens blasment à la volée . Conside-
 rez moy de pres ces esmeutes, vous verrez qu'elles n'ot en elles for-
 ce ne violéce preiudicable au bien commun. Au contraire que c'est
 ce qui contraint de faire nouvelles loix & ordonnances au profit
 & auantage de la liberté publique: voire mais, repliquent aucuns,
 telle mode estoit trop enragée & extraordinaire de veoir le Peuple
 crier ainsi apres la iustice & elle apres luy, de veoir les gens de tou-
 te qualité courir les rues comme folz & incensez, fermer les bouti-
 ques, bref que tout alloit sans dessus dessous tant qu'aucunesfoys
 la commune en laissoit la ville, & tenoit les champs non plus ne
 moins qu'vn vray ost d'ennemys. Ie dy que chascune ville doit
 bailler au Peuple quelques moyens pour descharger sa collere, &

DISCOVRS DE M. NIC. MACCHIA.

contenter vn peu son ambition, mesmement celles entre autres qui se veulent ayder & seruir de leur Peuple es affaires d'importance, enquoy celuy de Rome vsoit de ceste façon de faire, que quand il auoit enuie à quelque loy, il se mutinoit (côme dit est) ou refusoit d'estre enrolé & prendre les armes : tellement qu'il falloit à toute force pour l'apaiser qu'on luy otroyast partie de ce qu'il demandoit . Ce qui ne redondoit volūtiers au dōmage de la liberté, pour tant que ces fantasies ne luy prennent que d'estre foulé & greué ou de crainte & souspeçon qu'il ne le soit: Et si d'auēture son opinion estoit mauuaise, les concions & harengues publiques y mettoient remede : car à l'heure tousiours quelque homme de bien se leuoit qui leur remonstroit leur follie . Et combien que le Peuple (ce dit Ciceron) soit rude & ignorant , si est il capable de verité & facile à tourner & estre retiré de son erreur, quād quelque personnage d'autorité & d'honneur luy presche ce qui en est . Il faut donc mieux regarder à reprendre la police de Rome , & penser que tant d'effectz singuliers & admirables qui iadis en sortirent , ne peurent naistre que de tresbonnes causes. Parquoy si ces esmeutes furent occasion de la creation des Tribuns , on les doit priser & louer grandement: veu que par ce moyen le Peuple eut part au gouuernemēt, & de là en auant la liberté Romaine fut mise en meilleure garde, en la main de ces officiers nouveaux.

Entre les mains de qui liberté

est plus seurement ou du Peuple ou des grandz seigneurs, & lequel est plus enclin à esmeute
celuy qui veult aqvester ou qui ne
veult que garder le sien.

Chapitre.

V.



Le plus grand point à considerer en l'ordonnance d'vne Republique, c'est de mettre sa liberté en seure garde. Car selon que sera la garde, l'estat de sa franchise durera. Or pource que chacune ville a des grādz Seigneurs & du menu Peuple: il n'est pas sans difficulté, auquel des deux il vouldroit mieux

mieux la bailler, & s'en fier. Iadis les Lacedemoniens, & aujour-
d'huy les Venitiens l'ont mise en la main de leur noblesse: Au con-
traire les Romains en firent leur peuple gardié. Parquoy seroit bon
d'examiner lequel d'entre eulx se móstra plus sage au chois. Or s'il
est question de se fonder en raison nous trouuerons assez que dire
des deux costez: Mais qui iugera le fait par l'yssuë, sans doute il
tiendra le party des gentilz hommes: à cause que Sparte & Venise
ont beaucoup plus duré en leur liberté que Rome. Pour, doncques,
en disputer ie dy (prenant premierement la cause des Romains)
qu'il semble bien le meilleur de bailler vne chose en garde à celuy
qui moins en voudroit abuser côme il est en ce cas de la basse gent,
laquelle ne se soucie que de n'estre point maistrisée & gourmádée,
& de se maintenir en liberté: ou la noblesse tasche tousiours à do-
miner & vsurper seigneurie, qui luy est ausi plus aysee à conquerir
qu'a l'autre. Parquoy lon diroit que si le commun en estoit gardien
& quasi depositaire, il la deffendroit & veilleroit plus soigneuse-
ment: Et si ne la laisseroit volontiers haper aux autres, en despit de
ce qu'il n'y auroit peu auenir. D'autre part on pourroit dire pour
Sparte & Venise, qu'en la mettant es mains des gentilzhommes lon
feroit deux grandz biens: l'vn que lon assouuiroit leur ambition,
en leur baillant le principal pouuoir & auctorité en la Republique,
l'autre qu'en ce faisant lon ne donneroit ceste qualité de maistrise
à des testes mutines de Populaire, lequel est sans arrest, sans conseil
& prudence, & quand il tient le baston en main, lon ne voit autre
chose que noyses, seditions & combatz. Aussi lors n'est merueille si
la gentillesse despasionne, s'elle se desespere de veoir les vilains ses
maistres, & ne fault point (apres en auoir vn temps enduré) de faire
de terribles escládres. Dont à bon droit est reproché à Rome qu'au
moyen de l'auctorité qu'elle permit aux Tribuns, le Peuple obtint
vn Consul de son corps, puis non content de ce, demanda que les
deux en fussent, & (pour vn pied donné en prenant trois) voulut a-
uoir la censure, la grand prestrie & les autres degrez du gouerne-
ment. Celà n'estoit rien, il commença depuis tout d'vne fureur à a-
dorer ceux qu'il voyoit propices pour assaillir & battre la noblesse:
& de là vint la puissance de Marius, dont ensuiuit la ruine de Ro-
me. Quand tout est dit, il n'est pas sans doute (à regarder de pres à
l'vn & l'autre) lequel des deux seroit plus propre & plus seur pour
garder ceste liberté: d'autant qu'il n'est ayse à iuger qui est plus dan-
gereux en

DISCOVRS DE M. NIC. MACCHIA.

gereux en vne Republique de celuy qui tafche à auoir ce qu'il n'a pas, ou celuy qui ne quiert qu'a sauuer ce qu'il a. Bref qui aura bien tout examiné, ie croy qu'il conclurra en ceste forte. Ou vous me parlez d'vne ville qui tend à cõqueste d'Empire, ou d'vne qui ne pense qu'a entretenir fon estat tel qu'il est: quât à la premiere, il fault qu'elle preigne patron sus Rome, la seconde doit tenir le chemin de Sparte & Venise, tant pour les raisons ia deduites que celles qui se deduiront au premier chapitre. Mais pour reuenir à mon propos, qui vault pis en vne ville celuy qui veult aquerir ou qui craint seulement de perdre ce qu'il a aquis? Le dy pour toute responce, que quand Marc. Menenius fut fait dictateur & Marc. Follius son conestable ou chef de gendarmerie, pour cognoistre des coniuations qui auoient esté braillées à Capuë contre Rome: par mesme moyen leur fut donné pouuoir & charge d'enquerir de ceux qui tafchoient par voyes indeuës de venir au Cõsulat & autres offices & hõneurs: dont indignée la Noblesse (quasi que ceste commission eust esté decernée en haine d'elle) se prit à murmurer & faire courir le bruit que ce n'estoient pas les Senateurs qui tẽdoient là ou lon disoit par corruptions, faucurs & moyës extraordinaires: ains seulement gens de vile condition, ausquelz estoit force d'y aller par telz chemins obliques & defraisonnables, puis que le noble sang & la vertu leur deffailloit: & vint on en ces murmures à nommer Menenius mesme, & la chose proceda si auant qu'il fut contraint, tout dictateur qu'il estoit, de se desmettre de sa dignité & se souzmettre au iugement du Peuple. Par lequel (apres auoir oy ses plaintes & deffences) fut enuoyé absouz de l'acufation contre luy formée. Alors fut disputé amplement lequel estoit plus couuoiteux, celuy qui ne vouloit que garder le sien ou qui en desiroit aquerir d'autre: car & l'un & l'autre nous peult induire à grandz differendz & debatz. Toutefois me semble que plustost il en viendroit par ceux qui ont l'acomplissement de leurs desirs que par ceux qui sont encores apres pour l'auoir: d'autant que crainte de perdre ce qu'on a, cause en nous les mesmes voluntez & pafsions qui transportent ceux qui sont sur les aquetz, & ne nous est pas aduis que puissons bien garder ce que nous auons, si nous n'en amassons tousiours de nouueaux. Et d'auantage, qui a le bié tout aquis, est plus fort & mieux fondé pour liurer vn assault à la liberté, & le liurera plus roide que les pauures & foibles acquerans. Outre y a la gloire & outrageuse morgue que
tiennent

tiennent les riches, qui fait creuer de despit le commun, & luy cause enuie de pourchasser biens & honneurs tant pour en despouiller par végeance ceux qui en iouissent, que pour s'en vestir & iouir en telle felicité qu'il voit les autres.

A' sçauoir s'il estoit possible

d'establi à Rome vn estat qui empeschast les inimitiez du Peuple & du Senat.

Chapitre

VI.



Nous auons discoursu cy dessus dequoy seruoient à Rome les diferentz du Peuple & du Senat auquelz elle fut suiette iusques au temps des Gracches qu'elle en perdit sa liberté. Mais en ce passage quelqu'un pourroit desirer de veoir vne telle ville, aussi grande & puissante sans qu'il y eust tât de troubles & bandes contraires. Parquoy seroit digne de sçauoir s'il estoit possible de faire en sorte qu'il n'y en eust point à Rome en trouuant vn estat qui y mist remede. Pour demesler ce point, nous fault prendre exéple aux Republicques lesquelles ont duré longuement en liberté sans estre ainsi troublées & brouillées: Il fault contempler comme elles se gouernoient pour n'y encheoir, & si Rome eust peu tenir ce moyen. Sparte iadis en fut exépte, & Venise l'est encores à present: Sparte estoit souz vn Roy, & si auoit tel quel Senat: Venise n'a point diuisé ses gouerneurs de noms, tous ceux qui ont eu charge & administration de ses affaires s'appellent gentilzhommes. Ce qui luy est aduenu plus par cas fortuit que par la prudéce & discretion de qui la fondée: car l'a verité est, que quâd ce gros amas d'habitans des isles Adriatiques se fut retiré à sauueté sur ses rochers ou lon la void maintenant, à l'ocasion de la nouvelle descente des Gothz, Vandales & autres nations barbares qui mettoient tout le pais à feu & à sang: quand ilz se virent desia assemblez en si grand nombre qu'il leur falloit des loix pour viure ensemble, ilz en firent. Or aduenant qu'ilz se trouuoient souuent tous en vn lieu pour deliberer & consulter de leurs affaires: quand ilz s'a-

DISCOVRS DE M. NIC. MACCHIA.

perceurent en nombre pour tenir vn bon conseil & bien manier leur estat, prindrent complot de clorre le passage aux autres qui y viendroiet, & qu'ilz les receuroiet assez pour demourer, mais qu'ilz ne se mesleroyent point du regime de la seigneurie. Et pour mettre distinction d'honneur entre les premiers estans du vray corps de la ville & ceux qui depuis estoient suruenuz, ilz les nommerent gentilzhommes & les derniers citoyens simplement. Partant il leur fut bien ayse de se maintenir en leur estat sans trouble & empeschement quelconque, puis que de ceux qui estoient des sa naissance nul ne fut excluz du maniment des affaires, & les autres qui vindrent apres, n'auoyent cause de se plaindre qu'ilz n'y estoient receuz comme les premiers, d'autant qu'a l'heure de leur venue ilz auoyent trouue l'estat de Venise ia cloz & arresté. Ainsi de raison ilz n'en auoyent point veu qu'on ne leur y faisoit aucun tort: d'ocasion on ne leur en donnoit, au moyen que la seigneurie leur tenoit la bride roide, & ne les employoit en chose ou ilz peussent acquerir auctorité & puissance. D'auantage les derniers venuz n'estoient pas beaucoup, n'en si grand nombre que l'estat fust mal party, & qu'il y eust disproportion des gouuerneurs aux gouuernez: ains estoient autant ou plus de gentilzhomes que d'estrangers, si bien qu'ilz n'eussent sceu rien entreprendre contre les premiers: d'ot par necessité s'entretindrent avec eulx en bonne paix & amour. Pareillemét Sparte regie (côme i'ay dit) par vn Roy & vn petit Senat, estoit bien disposée à viure sans ces dissentions Romaines, au moyen qu'elle n'estoit gueres peuplée, & tenoit l'entrée deffenduë à tous gens estrangers, suiuant les loix de Ligurgé qu'elle auoit en tresgrande recómandació. Et si les offices & hôneurs se departoyent plus aux vns qu'aux autres, toutesfois le reuenu des biens estoit determiné entr'eulx, qu'il n'estoit loysible à personne de passer, de quelque estat & qualité qu'il fust. En ceste poureté cõmune le Populaire ne se chagrinoit fort des hôneurs, pourtant qu'il y en auoit peu, & que lon les auoit tousiours retirez loing de ses mains, & les nobles les exercoyent en si bonne iustice qu'ilz ne luy donnoiet cause de s'en plaindre, ny enuie de les en priuer. A celà les Roys mettoient fraín, lesquelz n'auoyent meilleur moyen d'asseurer leur couronne de la noblesse (laquelle apres eulx auoit toute puissance) sinon en soustenant le menu Peuple & luy estant rampar contre les concussions & opressions des grandz. Voilà ce qui obuioit aux guerres qui eussent peu naistre de iour en iour en

jour entre les deux parties du Peuple: car en ce faisant les occasions leur estoient tolluës, c'est à sçauoir la crainte & haine des seigneurs & l'enuie des honneurs & prééminences. Mais ce qui les entretenoit en ceste vnion & amytié, c'estoit qu'ilz n'estoient gueres de gens en la ville, partât ne leur en falloit gueres pour les gouverner: Ilz n'ouuroient leurs portes aux estrangers, ce qui les gardoit de gaster & empirer & de se multiplier & deuenir si grandz que si peu de gouuerneurs n'y peussent fournir. Par ce discours lon void clairement qu'il eust esté force à Rome de faire de deux choses l'vne pour se tenir quoye & paisible comme celles dont nous venôs de parler: ou de n'aguerrir son Peuple non plus que Venise, ou de fermer l'huis aux estrangers comme Sparte. Or faisoit Rome tout au contraire, & l'vn de ces pointz la rendoit plus peuplée, l'autre plus forte & redoutée, les deux ensemble la tenoient en ces querelles & seditions continuës. Mais ostez en les causes, pour la rendre douce & traictable, vous luy ostez le moyen de paruenir à sa grandeur & hautesse. Bref ainsi va de toutes choses humaines (qui bien y regarde) tant elles sont pleines d'imperfection: ostez vn inconuenient (comme en ce cas) il en reuiendra vn autre: Si vous tenez vostre Peuple en affluence & l'vsitez en guerre, il deuiendra riche & puissant: mais il ne se lairra manier comme lon voudra. Si vous l'engardez de croistre & luy deffendez les armes, il sera aysé à gouverner, aussi sera si peu de chose que le premier qui le viendra assaillir, l'abatra, ou s'il aquiert d'aucture quelque terre, sa force ne suffira pour la garder & deffendre: Parquoy pour resolution, en toutes noz deliberations & entreprinse, fault auiser de quel costé ya moins de danger.

Et pigliar quel migliore partito Et tel party tenir pour plus perfect,

Perche tutto netto Car de tout net,

Tutto senza sospetto Sans aucun si,

Non si troua mai. N'y a icy,

Or Rome doncques eust bien peu, comme Sparte, faire vn Prince à vie, & vn petit Senat, mais à fonder son hault Empire ne luy dui-
soit vn si petit Peuple. Parquoy ne luy eust de rien seruy l'ordre de
Sparte pour auoir paix & vnion. Si donc quelqu'vn vouloit dres-
ser vne ville nouvelle, il faudroit en premier lieu qu'il aduisast s'il

DISCOVRS DE M. NIC. MACCHIA.

en voudroit faire vne Rome triumpante en seigneurie & puissance, ou s'il aymeroit mieux que sans trop enrichir & s'enfler, elle se tint dedans ses bornes. Pour le premier cas il conuient la reigler du tout à la forme de Rome, & y permettre les causes d'esmeutes, & la contrarieté des estatz au moins mal que lon pourra: autrement ne scauroit vne Republique croistre & s'estendre s'elle n'a grand Peuple & bien aguerry: & s'elle croissoit, celà ne luy dureroit gueres. Pour le, second faudroit prendre exéple sur Venise & Sparte, & auoir ceste cōsideration de luy prohiber fort & ferme les grandz aquests: car l'augmentation & grandeur est poyson tout certain à telles villes foybles & defarmées, comme l'experience l'a monstré es deux que ie viens de nommer. Sparte ayant quasi reduite à sa suiection toute la Grece, en la premiere fortune qui luy suruint donna bien à cognoistre que son fondemēt ne valoit gueres: veu que la seule rebellion de Thebes (dont Pelopidas estoit chef) fit rebeller autres villes, lesquelles iointes ensemble la mirent du tout en ruine. Ainsi mesme en print à Venise, apres auoit conquis la plus grand' part de l'Italie plus par finesse & argent que par armes. Le premier coup qu'elle vint à esprouuer ses forces perdit tout en vne iournée. Je croyrois bien qu'à faire vne Republique pour durer long temps, le mieux seroit de l'ordonner dedans à la mode de Sparte, & de l'asseoir comme Venise, en lieu fort & imprenable de sa nature. Aussi faudroit il la garder de croistre si grande qu'elle fist paour à ses voyfins. Car ce sont les deux causes ordinaires qui meuent à faire guerre à vne ville, ou pour la redre vostre ou pour la preuenir de doute que vous auez qu'elle ne vous vienne battre: à quoy par ces deux moyés on trouue remede. Si elle est bien assise & deffensable lon n'entreprendra pas voluntiers de l'assieger, & si on la void contente de ce qu'elle a sans se ruër sur les marches d'autruy & sans grandement eslargir ses fins, on ne luy menera ia guerre pour crainte qu'on ayt d'elle. Parquoy seroit bon que par ces loix mesmes, tel accroissement luy fust expressément interdit. Je croy que qui pourroit ainsi tenir la balance, la ville seroit au droit chemin de mener en repos vraye vie politique. Mais puis qu'ainsi est que les choses du monde ne sont iamais en vn estat & arrest, ains montent tousiours ou deualent, & que beaucoup de cas que par raison l'on ne seroit, necessité les fait faire, tellemēt que qui auroit fondé vne Republique pour se tenir tousiours en son estre sans se deborner, si par

cas for-

cas force luy estoit de croistre, & rompre son ordonnance, incontinent verriez ses fondemens aller par terre. D'autre costé si aucune auoit le ciel tant fauorable qu'on la laissast en paix sans rien luy demander, elle viendroit à estre oy siue & lasche, & se feroit la guerre elle mesme par faulte d'autre: & seroit assez de l'un de ses inconueniens à destruire & perdre entierement vne Republique. Parquoy veu que ceste chose à mon aduis ne se peut bonnement balancer & tenir moyen, le meilleur est en fondant vne ville, de la disposer & tirer au plus honorable, qui est de l'ordonner, en sorte que quand besoing luy seroit de s'amplifier & agrádir, elle fust suffisante pour bien garder ce qu'elle auroit conquis. Or pour retourner à mon propos, ie pense qu'il fault suyure l'ordre de Rome plustost que des autres, puis qu'il n'est possible à l'hóme de demeurer droit au myeu sans aller n'auant n'arriere. Et quant aux contrarietez du Peuple & du Senat il nous les fault souffrir comme vn mal necessaire, sans lequel on ne pourroit paruenir à degré d'Empire. Auquel toutesfois on remediera le mieux qu'on pourra, en establiissant Tribuns & autres gardes de liberté avec auctorité d'acuser vn chascun, ou autres telz remedes conuenables.

Comme les accusations sont

necessaires en vne Republique pour
entretenir sa liberté.

Chapitre

VII.



A plus propre & pertinente auctorité qu'on peut bailler à ceux qui ont la liberté en garde, c'est de leur donner permission d'acuser par deuant le Peuple, gens de cõseil, ou autres personnes de iudicature, les citoyens de la ville qui commettront aucun cas preiudiciable à la police. Ceste loy fait deux grans biens à vne Republique, l'un que lon n'ose rien faire ny atenter de paour d'estre accusé, & si quelqu'un est surpris en desarroy, par là il est incontinent chastié. Le secõd, que c'est vn moyen
troué

DISCOVRS DE M. NIC. MACCHIA.

trouué pour vider les meschâtes humeurs qui s'amassent es membres de la cité, sans lequel elles prendroient leurs cours ailleurs par voye extraordinaire & perilleuse, assez pour mettre souuentestroys vne bõne ville en ruine: & n'ya rien meilleur à soustenir vne Republique que bastir vn tel conduit pour dõner cours & yssuë à ces venins mortelz, lesquelz tousiours naissent par l'imperfection des hommes. Ce qui est aisé à comprendre de diuers exemples, mesmément de Coriolan que Tite Liue raconte: la Noblesse (dist-il) estoit mal animée contre le menu Peuple, & enuieuse de sa grande auctorité qu'il auoit par la creation des Tribuns, lesquelz le deffendoient viuement & remparoient encontre tous. Or vne année fut que par fortune y eut à Rome merueilleuse cherté de viures tant que pour recouurer du grain le Senat enuoya gens en Sicile. Coriolan adonc qui estoit ennemy formel de la commune, conseilla aux Senateurs de prendre le téps qui s'offroit si à propos pour bien chastier le Peuple & luy abatre l'orgueil ou il commençoit à monter à leur dam. Que pour bié faire, il ne luy faloit point de partir de formét, ains le laisser mourir de faim. Ceste nouvelle vint iusque aux oreilles du Peuple qui en conceut telle rancuné contre Coriolan que peu s'en falut qu'il ne l'assõma à la sortie du Senat: & l'eust fait certainemét sans les Tribuns qui se mirent entre deux, & apaiserent la noise, en decernant sur l'heure contre luy adiournement personnel au premier iour pour venir dire ses deffenses. Enquoy se peult noter combien valut lors à Rome d'auoir moyen ainsi ordonné pour desgorger la colere du Peuple, lequel est cause d'empescher les desordres que violence amene & toute voye extraordinaire: car qu'un homme (quel qu'il soit) vienne à estre executé droit & par ordre, voire à tort, il n'en ensuyt iamais trouble n'inconuenient estrange. La raison est, qu'il n'y a point en celà de force de dedás ou dehors, lesquelles sont maladies pestilentieuses de la vie ciuile & franche: lon n'y vse que de force & ordre public reiglé & compassé en maniere, que iamais il ne se desborde que la Republique en puisse danger encourir. Or quant aux exemples anciens celuy de Coriolan nous doit suffire pour tous: sur lequel pensons vn peu la grand' playe que Rome eust receuë si ce personnage eust esté si vilainemét meurdry & mis en pieces par la fureur du Peuple. Car par sa mort se fussent combatuz les particuliers contre particuliers, les parés de l'occiz contre ceux de l'homicide, de ce fussent tombez en perpetuelle desfiance

deffiaçe les vns des autres, & pour s'asseurer se fussent garniz de partisans & amys: De là eust esté toute la ville partie & bandée, finalement destruite & desolée. Mais en conduisant l'affaire par auctorité publique, on obuia à tous les maulx qui fussent ensuyuis si la commune incensée se fust fait droit par ses mains. Venons à nostre temps, qu'en aduint il à Florence, lors que François Valor y gouernoit? il faisoit tout en Prince & tant en fit qu'il aquist la male grace des grandz & des petitz, & donna occasion de penser de luy qu'il vouloit en effect estre Seigneur de la ville: de rompre ses desseingz, & aller au deuant de sa malheureuse entreprinse, la loy du pais n'en donnoit nul moyen. Ce qu'il congneut bieu & qu'on ne le pourroit empescher que par voyes extraordinaires. Si se pourueut d'amys de bonne heure, tant qu'il n'auoit cause de plus craindre ses aduersaires: Quant à eulx ilz nen firent pas moins, voyans que par iustice il ne luy pouuoient resister, si coururent aux armes les vns & les autres, & ou la mort d'un ou deux eust mis fin à la noyse si la loy y eust donné ordre, la guerre ciuile qui en sourdit y fit vne trescruelle & horrible boucherie. Vn pareil cas aduint à Florence mesme par le S. Pierre Soderini, lequel s'estoit cleué si hault sur les autres, & tât entreprenoit qu'on n'en pouuoit plus endurer. Mais quel remede? on n'auoit point là de loy ne de coustume pour dresser vne bonne accusation contre homme d'auctorité & de credit: Il y auoit en la ville en tout dix iuges de conte fait, ce n'est pas assez pour tenir rigueur de droit & roide & ferme iustice contre tous. Il faut qu'en bonne ville les iuges soient en nombre, car s'ilz sont peu, ilz feront comme peu petite besongne, & seront plus aysez à gaigner & corrompre que s'ilz estoient beaucoup. Or si à Florence ceste loy d'acusation eust regné, ceux de la ville voyans son mauuais gouuernement l'eussent incontinent accusé & renagé à la raison, sans faire venir les Espagnolz qui gasterent tout. Ainsi eussent deschargé leur cueur contre luy, & au cas qu'il n'eust mespris ny offencé nul n'eust esté si hardy de l'accuser de paour d'estre accusé & repris luy mesmes. Parquoy nous pouons conclure que quand vne cité diuisée, est contrainte de recourir aux estrangers & à leurs armes pour le secours & soustien d'une des parties, ce n'est que faute de bone ordonnance qui leur ayderoit à vuyder leurs mauuais humeurs s'aucuns en auoiet, sans qui leur falust chercher remede ailleurs. C'est somme toute, faute d'accusation, faute de nombre com-

DISCOVRS DE M. NIC. MACCHIA.

bre competant de iuges, faute de iustice bien recommandée: Parquoy cecy estoit à Rome pratiqué & gardé au possible, & fut cause que quelque desordre & debat qu'il y eust entre le Peuple & le Senat, ou quelque Citoyen mutin, iamais on ne se mesla d'apeller gés de dehors au secours, pource qu'on auoit les remedes tous quis en la ville. Tite Liue qui nous l'a appris par l'histoire de Coriolan, le remet en memoire en la fortune de Chiuse (qui lors estoit la principale ville d'Heturie) en laquelle Lucumon personnage puissant d'auoir & d'amys força sa seur d'Aruns, & fut contraint Aruns comme le plus foible & despourueu en ce de tout remede de iustice, de reclamer les François à son ayde, lesquelz tenoiét alors le pais que lon appelle à present Lombardie: & tant fit qu'il les pratiqua & induit souz esperance de gros butin à venir à Chiuse à main armée, pour le venger du tort & outrage qu'on luy auoit fait. Qui en fut cause sinó le mauuais ordre de celle cité, ou lon n'auoit aucun moyen de garder son bon droit s'il estoit foullé, ou il y falloit amener la force des barbares & estrangers.

Que les calumnies font autant de mal en vne ville que les accusations de bien.

Chapitre

VIII.



Ais quant au lieu d'accusations iustes on vient à vser de faulses calumnies, c'est chose fort dangereuse si par bonne & seure iustice il n'y est remedié à téps. Tite Liue en est bon tesmoing, lequel nous met deuât les yeulx la noble vertu de Furius Camillus & la haute prouesse & vray zelle qu'il monstra à l'encótre des Gaulois, lesquelz il chassa de Rome & desconfit. Par laquelle obligation il rendit toute la ville tant sienne, que grandz & petitz luy portoient obeissance & nul de quelque qualité qu'il fust n'estimoit se faire deshonneur en luy faisant honneur, voire les plus hault montez d'autant que plus ilz s'humilioiét enuers

enuers luy pensoient mieux en tenir leur grauité, vn seul se trouua
 entre tant de gens nommé Manlius Capitollin à qui la chose ne
 plaisoit trop & creuoit d'enuie de se veoir mis derriere & Camille
 quasi adoré: combien qu'il n'eust fait chose (ce luy sembloit) qui
 deust par lumiere & splendeur extreme obscurcir la renommée de
 ses faitz. S'il a (disoit-il) sauué Rome, que deuenoit elle si ie n'eus-
 se deffendu le Capitolle? Aussi bien me doit Rome sa vie qu'à luy:
 neantmoins elle ne me rend pas (l'ingrate) semblable recompense,
 s'il est preux, s'il est vaillant Cheualier, on cognoist assez quel ie
 suis, & ne luy cede en rien de force & hardiesse. Par ces raisons for-
 cenoit Manlius, & en fin se despita si bien que pour executer son
 malin courage, il se mit à seduire le peuple, & semer grosses paro-
 les de Camille: car de le mettre en la male grace des Peres Cōscriptz
 & du Senat il voyoit qu'il n'y auoit ordre. Or entre autres propos,
 disoit à l'vn & à l'autre que le grand tresor qu'on auoit leué & amas-
 sé pour payer aux Gaulois la rançon de Rome, que certainement il
 ne leur auoit esté liuré: mais qu'aucuns de la ville en auoient tres-
 bien remply leurs bouges: qui le faloit rauoir & ferrer es coffres pu-
 bliqués pour s'en seruir au besoing & soulager le poure Peuple
 d'autant, voire pour en secourir ceux que les debtes auoient reduitz
 en extreme misere. Tels sermons furent bien recueilliz par ce Peu-
 ple diuers & volontaire, lequel commença à le suyure, honorer, a-
 compagner, à tempester par son conseil & esmouuoir grand' noy-
 se. Le Senat voyant que le cas estoit d'importance, & que Manlius
 qui le laisseroit faire, pourroit à la longue estre cause de grand' des-
 ordre. Soudain il crea vn Dictateur pour cognoistre du cas & pour
 rembarrer viuement ce dangereux mutin: le Dictateur l'adiourne
 incontinent, & se trouue en la place ou le monde estoit assemblé
 pour veoir l'ysue du iugement, & marchoit acompagné de toute
 la noblesse. Bien tost apres y arriua Manlius enuironné de sa sedi-
 cieuse troupe, & pour estre plus seurement se fourre tout au mylieu
 d'icelle comme il veoit le Dictateur estre de toutes partz muny &
 remparé de ses Senateurs. Le Dictateur se print à luy demâder que
 c'estoit qu'il vouloit dire du tresor, & qui il entendoit charger, que
 s'il le declaroit il feroit aussi grand plaisir au Senat qu'au Peuple, &
 qu'il n'auoit moindre enuie de le sçauoir. Alors ne sceut Manlius
 que dire, rien ne respondit cathégoriquemēt, mais en eschapāt luy
 dist qu'il n'estoit besoing de leur descouuir tout ce qu'on sçauoir.

DISCOVRS DE M. NIC. MACCHIA.

De ceste responce si fiere & arrogante le Dictateur irrité, commanda que sur l'heure fust mené en prison, àinsi qu'on fit. De ce cas peut on comprendre combien nuisent en toutes Republiques les calumnies abhominables, & comme on ne doit rien espargner qui puisse seruir à les abolir & cōfondre. Le meilleur que i'y trouue, c'est de donner lieu aux accusations, qui feront autant de bien que les calūnies de mal. La diferēce d'entre les deux gist en plusieurs choses. A' calumnier y ne fault point de tesmoins ny d'autre preuue quelconque, chacun peult estre calumnié d'un chacun: l'acusation requiert informations, argumēs & coniectures du fait vrayes, à tout le moins vray-semblables. Lon accuse les gēs par deuāt le peuple ou quelque iuge, court, ou conseil. Lon calūnie par cy, par là, es rues, es maisons, & les villes qui moins pratiquēt la voye d'acusatiō & qui sont moins disposēs à la receuoir y sōt les plus sūiettes. Parquoy me semble que celuy qui fonde vne ville y deüroit ordonner qu'il fust loysible à tous d'acuser qui bon leur sembleroit sans aucune crainte ne danger: & celà fait, faudroit en second lieu pugnir tresaprement les faulx calūniateurs, lesquelz n'auront raison de se plaindre, veu qu'il leur estoit permis d'acuser s'ilz vouloiet à pur & à plain ceux qu'ilz ont comme trahistres, ainsi descriez en derriere, Sans ces deux pointz vne cité ne peult auoir paix ne repos, car les calumnies ne corrigent pas les malfaiteurs plustost les incitent à pis faire, aussi ne craignēt ilz tant ce qu'on dit d'eulx, qu'ilz hayent ceux qui en ont parlé: en effect souuent ilz se veulent venger, & à ceste fin assemblent leur pouuoir & se fortifient, dont ensuyuent maintes esmeutes & seditions perilleuses. Or estoit ce cas tresbien ordonné & gardé à Rome, tresmal en nostre ville de Florence: Aussi en a elle beau coup souffert: & comme lon peult vcoir par son histoire tous les gens de sorte qu'elle a employez es affaires en ont esté vexez & persecutez grandement, de l'vn on disoit qu'il auoit fait sa main & conuertie à son profit les deniers communs, de l'autre qu'auarice auoit surmonté sa loyauté tant qu'a beaux deniers contens il auoit vendu les siens, laissé perdre la iournée, failly à prendre chasteau ou ville d'affault, d'vn autre que par sa gloire & ambition estoit aduenut tel & tel inconuenient: de là sordoient haynes & inimitiez de toutes parts, des inimitiez, diuisions, des diuisions, bandes & partalitez, & en fin destruction & ruïne. Ce qui ne fust iamais aduenut s'il y eust eu moyen d'accuser les delinquās & chastier les calumniateurs: car
s'ilz euf-

s'ilz eussent esté condamnez ou absoulz ilz n'eussent sceu faire tort ne dommage notable à la cité, & si n'eussent tant couru les accusations que les calumnies, d'autant qu'il n'est pas si aysé de faire l'un que l'autre. Vray est que ce moyen malheureux en a fait plusieurs paruenir à grandz biens, pour auoir tenu bon contre quelque personnage de hault pouuoir qu'il voyoient n'estre pas bien voulu de tout le monde: Ilz s'alloient rengier du costé du Peuple, & l'entretenoient en la mauuaise opinion qu'ilz auoient de luy. Et à l'ocasion de ce aqueroient force amytiéz & cognoissances du commun. Les histoires sont pleines de ce que ie dy. Mais sera assez pour ce coup d'en amener vn exemple, M. Iean Guicciardin fut vn temps lieutenant general de Florence au siege de Luques, là ou par fortune ou par faulte de bonne conduite il ne fit rien, quoy que soit il en fut fort murmuré contre luy, & disoit on en commun bruit qu'il auoit touché deniers pour si bien exploicter. Ces ennemys pousserent à la rouë, & menerent tellement l'affaire qu'il en vint iusques au desespoir. Rien ne luy seruit l'offre qu'il fit de se mettre entre les mains du capitaine pour estre ouy en ses iustifications, car en la ville n'y auoit ordre de le pouuoir faire, & ses amys lesquelz estoient en grand nombre & des plus puiffans de Florence en prindrent la querelle, mais ilz n'en sceurent venir à bout: tant ya tousiours de gés de peruerse nature qui ne demãdent que tout brouiller, mesler & cõfondre. Beaucoup de telles calumnies dressées puis à l'un, puis à l'autre mirent finalement toute la pauure Rept blique en piteuse desolation. Manlius estoit donc calumniateur & non accusateur, en son endroit monstrent bien les Romains en quelle forte telles gens se doiuent traiter, c'est à sçauoir qu'il les fault punir griefuement, si le cas y eschet, & les contraindre de tourner leur calumnie en droite accusation, & si par l'yssue du iugement elle se trouuoit vraye, les remunerer largement.

DISCOVRS DE M. NIC. MACCHIA.
Comme il conuient qu'un

homme soit seul à ordonner vne cité nouvelle,
ou à la refformer tout de neuf au-
tremment qu'elle n'estoit.

Chapitre

IX.



IL semblera parauenture à quelqu'un que ie soys
entré trop auant en l'histoire Romaine, sans faire
mention aucune de ses fondateurs ne de l'ordre
qu'elle tenoit tant au fait de religion que de guer-
re: Maintenant ie ne tiendray plus les espritz sus-
pendz, & penseray de satisfaire au desir de ceux
qui en veulent entédre. Le premier poinct qui s'offre à deschiffrer,
c'est le mauuais exemple qu'on dira que Romulus dóna à son Peu-
ple des le commencement de son regne quand il tua Remus son fre-
re, & encores depuis fut consentant de la mort de Titus Tatius Sa-
binus, avec lequel il auoit party le Royaume. Et sembleroit qu'il
eust tresmal procedé d'apprendre à ses suiuetz d'entrée à vouloir mai-
striser & n'endurer (comme ilz doiuent) de ceux qui par raison ne
leur voudroient accorder & souffrir toutes leurs complexions &
voluntez. Quant à moy ie seroys bien d'opinion que telz actes n'e-
stoient bons, à les prendre simplement, mais qu'il fault regarder à
quelle fin il le faisoit. Car c'est vne maxime generale & certaine
qu'il n'est pas possible de bien commencer vne Republique ne d'y
mettre entierement nonuelle police s'il ya plus d'un entrepreneur
qui s'en mesle. Il fault qu'il n'y ait qu'une personne & un seul esprit
à tout faire, reigler & disposer. A' ceste cause le fondateur qui aura
le cueur bon, qui ne tédra à ses fins, mais au profit & vtilité de sa Re-
publique, qui ne songera à eleuer soy & sa maison, mais son Royau-
me seulement, il taschera (s'il est sage) de gagner l'auctorité totale
& ne sera digne de reprehension aucune s'il fait quelque exploit
extraordinaire pour y paruenir * C'est bié raison que si pour ce re-
gard il estoit acusable, que par l'effet qui en sortiroit il fust excusa-
ble, i'entés si l'effet en estoit bon & tel que celuy de Romulus: car la
violence

* Selon les
gentils &
la raison
humaine.

violence qui tout gaste & destruit est grandement à reprendre, non pas celle qui tend à mieux renger les choses & remettre sus : Aussi doit il prendre garde que ceste puissance conquise par sa vertu, ne deuienne heritage d'un autre, lequel abuseroit le plussouuent de ce dont il auroit honnestement vsé: Telle est l'imperfection naturelle des hommes. Au surplus vn seul homme suffiroit bien à faire telle chose que toutesfois il ne pourroit tout seul longuement porter sus ses espaules, & ce qui luy peseroit trop, ne monteroit gueres à beaucoup de gens si la charge leur estoit diuisée. Plusieurs ne conuiendroient iamais quant à bastir ordonnance de ville, pour la diuersité d'opinions qui se trouueroit entr'eulx sur ce qui seroit à faire ou non: Mais quand par le moyen d'un seul ilz auront eu la cognoissance de ce qu'il leur est duisant, on n'a garde apres de leur arracher des poings, la diuersité mesme sera cause qu'ilz ne s'acorderot facilement à lascher ce qu'ilz auront pris. Quant est de Romulus à sçauoir s'il est du nombre de ceux qui méritent excuse en ce cas, & si ce fut par zelle qu'il eust au bien public, & nō par ambition qu'il commit ces meurdres & violences: assez le monstra il apres le coup quand il establit vn Senat par lequel il se conseilloit en tous ses affaires, & auquel il laissa la deliberation de la guerre & de la paix, se reseruant seulement l'auctorité d'assembler le Senat quand bon luy sembleroit, & l'ordonnance & disposition du camp & de la bataille. Nous ne pouuons auoir meilleur tesmoignage de son affection Royale & non tyrannique, que par le bon ordre qu'il mit en la cité, que depuis on ne changea en rien quand elle fut deliurée de la seruitude des Tarquins, & qu'elle se voulut mettre en pleine franchise: au moins n'y eut il autre changement, sinon qu'au lieu d'un Roy perpetuel, furent subrogez deux Consulz annuelz. Je pourrois à ce propos alleguer infinis exemples que chascun sçait de Moyse, Ligurge, Solon & autres fondateurs de Royaumes & Republicues, lesquels se saisirent d'auctorité absolué & entiere pour mieux former & establir leur nouvelle police: i'en raconteray seulement vn d'Agis roy de Sparte, lequel n'est pas cōmun, & est fort beau pour ceux qui voudroiet reigler & façonner vne cité à leur guise. Ce roy que ie vous dy, congnoissant la vertu ancienne des Lacedemoniens estre faillie, & consequemment leur force & Empire grandement diminué, pensa que le remede estoit de les reformer & reduire à leurs premiers ordres de Ligurge desquelz ilz s'estoient trop

DISCOVRS DE M. NIC. MACCHIA.

foruoyez, esgarez, & mis hors du droit chemin. Les Ephores non contens de ce, le massacrerent sur l'apareil de ceste entreprinse, disans qu'il ne tendoit à autre but qu'à tyrannie. Depuis Cleomenes luy succeda à la couronne, lequel n'eut moindre enuie à la besongne que luy: Il trouua les papiers & memoires d'Agis, par lesquels il entendit son proiect & sa fantasie, & cogneut qu'il auoit failly d'entreprendre vn tel cas auant que s'estre mis en possession paisible de toute la puissance de Sparte, & qu'il ne scauoit pas de quelle importance estoit la resistance de peu de gens au pourchas du bien de tous. Si proceda autrement que son predecesseur, tua les Ephores & tous ceux qui luy pouuoient contredire, restaura & remit fus à son ayse les vieilles loix de Ligurge: dequoy il eust acquis grand' renommée, voire autant ou plus que Ligurge mesme, & eust ressuscité Sparte lors demy morte, sans la malheureuse descente des Macedoniens, desquelz il ne luy fut possible soustenir la fureur, sa force seule estoit trop foible, & si ne peut auoir secours des autres villes de Grece. Si fut vaincu (dont fut grand dommage) & ainsi ses beaux desseings furent rompus. Il fault doncques se resoudre, qu'il conuient qu'un homme soit seul pour bien ordonner vne Republique, & que Romulus merite plus de louange que de deshonneur & blasme de la mort de Remus & de Tatius.

Autant que les fondateurs des

Rep. & Royaumes sont à louer, autant ceux des
Tirannies sont à blasmer.

Chapitre

X.



Nl'histoire greque, latine, barbare, quelle qu'elle soit, les Roys, Princes, Cheualiers, Seigneurs, Dames y trouuent leut image vertueuse ou vicieuse pourtraite au vis sans qu'il y en ayt vn seul trait perdu. Ce seroit bien fait à eulx s'ilz prenoient autât de peine à s'y regarder souuét (pour cognoistre, tant les dons & graces, que les taches & seingz de leur ame

ame immortelle) comme ilz font à se mirer & parer curieusement leurs beautez corporelles qui si tost passent. En ce beau miroër spirituel plus cler & pur que cristal, ilz verroiet à l'œil tout ce qui doit estre iugé bel ou laid. Les plus louables entre les hômes louez font ceux qui ont mis la religion au monde, les secondz ceux qui ont créé & fondé les Republicques & Royaumes : les preux & vaillans capitaines marchent les troisiemes, lesquels ont mis à fin les hautes conquestes, ou en leur nom, ou s'aquitant de leur charge : de pres suyuent ceux qui ont employé leurs vies en la cognoissance des lettres & profonde contemplacion de nature & de ses secretz.

Finablement font la queuë (qui est la plus espeffe) ceux qui ont gagné quelque los en leur mestier ou vacation. Puis comme en toutes ses bandes y a diuers lieux & degrez d'honneur, selon que chacun a plus ou moins merité par sa vertu. D'autre costé font infames & detestables les ennemys de la religion, les cruelz tyrans & pillardz de villes & pais, les mortelz perfecuteurs de tous les artz & sciences qui sont de quelque profit à la vie humaine. Comme font gens mescreans, gens de sang, ignorans & oyfifz. Et homme ne scauroit estre si fol ne si oultré & desesperé en son vice, que quand on luy demandera laquelle des deux sortes de vie il aymeroit mieux qu'il ne responde celle qui est de tous louée, prisée & honorée, & qu'il ne trouue mauuaise l'autre qui est condamnée & abhominée.

Toutesfoys il congnoistra quand il fault entrer en ieu qu'on s'abuse à la couleur & monstre du mal qui passe souuentesfois pour bien, tant que de bon gré ou par simplese on tombe en la compagnie de ceux qu'en faisant iugement on reiectoit & blasmoit: voire qu'ainsi ont fait iadis ceux qui au lieu de fonder quelque grand & magnifique Royaume, se font adonnez à tyrannie, perdans honneur & gloire perpetuelle, perdans repos asseuré, perdans vn contentement d'esprit inestimable, pour gagner honte, reproche, infamie, peril & mesaise sans fin. Je croy que les Princes & les priuez qui liroyent diligemment les anciennes histoires & en feroient estat, en y voyant le loyer de la bonne vie auroient plus cher s'ilz estoient priuez de viure en leurs pais comme Scipions que comme Cefars, s'ilz estoient Princes, mieux aymeroit ressembler Agisilaüs, Timoleon, Dion: que Nabis, Phalaris, & Dionisius. Là ilz pourroient entendre comme le monde d'vn accord adoroit les gens de vertu non plus ne moins que dieux, & d'vne voix

DISCOURS DE M. NIC. MACCHIA.

chantoient leurs louanges: que des autres il alloit tout au rebours; voire que Timoleon & tous les bons n'estoient moins contrainz & obeis que Dionisius & les semblables, & si vivoient en plus grande consolation & seurcté de leurs personnes. Je sçay bien que beaucoup en ya que la haulte renommée de Cesar abuse, pource que les historiés l'ont tât orné, doré & magnifié. C'est son heureuse fortune qui les a ainsi trôpez & aueuglez, puis le long Empire, lequel à flory souz son nom, les a tenuz en crainte, & gardé de dire ce qu'ilz en pensoient. Mais pour cognoistre ce qu'ilz en eussent dit s'ilz l'eussent peu faire bonnement, il ne fault que voir ce que franchement ont tous escrit de Catilina: Encores Cesar vault beaucoup pis que luy, veu qu'il a fait & accompli ce que l'autre a seulement voulu faire. Finablement pour descouvrir ce qui en est, il fault auiser quel bien disent de Bratus les escriuans de ce temps là, assez declarent (ce me semble) en louant & mettant si hault son ennemy, que sans la puissance de Cesar qu'ilz redoutoient, ilz l'eussent acoustré de toutes façons. Voilà donc les considerations qui concernent les personnes priuées. Or quant à ceux que fortune ou vertu ont assis au siege Royal, ilz auront à prendre garde en l'hystoire de Rome depuis qu'elle cheut en Empire, quel honneur, quelle felicité les bons Empereurs eurent plus que les autres, lesquelz soubmirent leur sceptre & magesté au commandement de la loy, comme Titus, Nerua, Traianus, Adrianus, Antonius, Marcus: ilz n'auoiet que faire de garde ordinaire de leurs corps (qu'on appelloit Pretoriane) ne de tant de legions tousiours campées & appareillées pour leur deffences. Assez estoient deffenduz par leur preudhommie & bonté, & par la vraye amour que leur portoit le Peuple & le Senat: comme au contraire Caligula, Nero, Vitelius & tous les autres Empereurs de leur ligue, ne sceurent iamais auecques leurs armées orientalles & occidentalles se sauuer des ennemys que leurs meurs execrables leur susciterent. Le discours de ceste seule hystoire (qui bien la gousteroit) suffiroit à vn Prince pour tout enseignement de vraye gloire, de miserable infamie, d'asseurace certaine, de vie craintive & soupçonneuse. Car il verroit que de vingt & six Empereurs qui regnerent depuis Cesar iusques à Maximinus, les seize furent occis, dix y en eut seulement qui moururent de leur propre mort. Et si d'auenture s'en trouua quelque bon du nombre des occis, comme Galba & Pertinax: s'ilz ne furent tuez pour leurs fautes, . croyez

croyez que le mauuais train que leurs predeceffeurs auoient aptis aux foudards pretorians fut ce qui les tua : & s'il y en eut quelque mefchant entre ceux qui moururent de mort naturelle, comme Seuerus, dictes que vertu & fortune, lesquelles ensemble ne se voyent gueres es hommes, se rencótrèrent en eulx & les sauuerent. D'auantage il aprendroit par la lecture de fes mefmes annales, sur quelz pilliers il fault affeoir vn Royaume pour le rendre durable & eternal, & comme s'il le fait hereditaire, il le pert & deffait : aufsi que de ceux qui y font venuz par fucceffion, nul ne se gouerna bien que Titus, que tous les fucceffeurs adoptifz regnerent en tresbonne iuftice, comme les cinq qui furent depuis Nerua iufques à Marcus. Desquelz il conferera le regne, avec celuy des autres qui furent deuant & apres, & viendra la deffus à confulter en luy mefmes, auquel temps des deux il eult mieux aymé efre ne ou auoir regné. Car d'vn costé il verra le Prince entre les fiens viure affeuré entre affeurez, le monde plein de paix, equité & droiture, le Senat en fon auctorité, les officiers en leurs honneurs, les riches citoyens à mefmes leurs richesses, la noblesse & vertu hault exaucée, ayse par tout, bien & repos, toute rancune, licence, corruption, ambition chassée & estainte, liberté à chascun de tenir telle oppinion qu'il vouloit: Bref il verra l'âge doré reuenu, le monde triumphez plein de toute bonté & reuerence, le Monarque de gloire, ses peuples d'amour & obeiffance. Et s'il s'arreste à regarder vn peu le temps des peruers Empereurs, il ne lira qu'inhumanitez de guerres, seditions & troubles en paix, iniuftices & cruantez en tous les deux, tant de Princes mis à l'espée, tant de discordes ciuiles & domestiques, tant de foraines, l'Italie exillée & desolée par fortunes sur fortunes, ses villes rafées & faccagées. Lors il verra (s'il a le cueur) Rome, Rome brulée & arse, le noble Capitole demoly par les fiens mefmes, les eglises abatues, les cerimonies abolies, les villes remplies d'adultaires, la mer de banniffemens, les durs rochers rouges de sang humain, bref il verra Rome non plus Rome, ains vne espouventable boucherie de poures citoyens innocens, aufquelz noblesse, richesses, hôneurs, & sur tout vertu & bonté estoit contée pour cas pendable. Il contempera les gros salaires des accusateurs, les serfz trahystres à leurs maistres, les libertz à leurs patros, ceux qui n'auoiét point d'ennemis efre persecutez de leurs propres amys. Par tel discours il entendra

combien

DISCOVRS DE M. NIC. MACCHIA.

combien Rome, l'Italie & le monde vniuersel est tenu à ce gentil Cesar de qui lon parle tant, & lors s'il est homme fuira l'exemple de luy & de ses semblables, & s'enflamera d'un ardent desir d'ensuyure la trace des bons, & au cas qu'une ville luy escheuit à reformer & remettre en ordre, il en prendra l'ocasion comme enuoyée du ciel pour son immortalle louange, & ne l'acheuera pas de paindre comme Cesar, mais la releuera & r'habillera comme Romulus, considerant en somme qu'il a à prédre par necessité de deux voyes l'une: ou celle qui tient les Princes heureux en leur vie, & apres la mort les rend renommez & canonizez en eternelle memoire, ou celle qui ne leur liure que peine, angoisse, misere, & la hayne du monde tant qu'il est grand & durable.



De la religion & cerimonie des Romains.

Chapitre

XI.



Combien que Rome eust eu Romulus pour fondateur à qui elle doit come à pere sa vie & sa premiere nourriture, le ciel iugea que ce n'estoit pas assez pour elle qu'il destinoit au tiltre imperial du monde, & qu'il falloit que comme sortant du lait & de la mammelle, elle fust baillée à seürer à vn autre. Parquoy mist en fantasie au Senat d'elire Numa Pópilius pour son successeur, lequel acheueroit ce que l'autre auoit comencé. Numa qui veid qu'il auoit affaire à vn peuple rude & rebarbatif qu'il conuenoit adoucir & reduire à ciuilité & humanité, & amolir sa teste dure & martialle: à ceste fin se ietta sur la religion, sans laquelle il luy sembla impossible de maintenir police entre les hommes: & y besongna si bien que long temps depuis on ne veid Republique ou l'amour & crainte de Dieu fust si grande * Ce qui valut beaucoup à Rome pour luy rendre son Peuple obeissant en toutes ses haultes

* Entédez
grande eu
obseruatió
exterieure

ses hautes entreprinſes. Regardez moy les geſtes d'elle, puis en particulier les faitz de ſes citoyens, vous cognoiſtrez qu'ilz faiſoient plus grand' conſcience la moytié de fauſer leur ſeriment que de contr'uenir à la loy, d'autant qu'ilz iugeoient l'offence de Dieu plus grieue que celle des hommes, croyans que ſa puiffance paſſoit toutes les puiffances humaines. Confiderez vn peu comme Scipion & Torquatus ſ'en ayderent apres la iournée de Cannes ou Annibal deſconfit les Romains: pluſieurs des plus gros de Rome eſtans eſtonnez de ceſte deſſaite, s'eſtoient aſſemblez en certain logis pour delibérer de la fuitte, & eſtoit leur intention d'abandonner l'Italie & transporter eulx & leurs bagues en Sicile, dequoy auerty Scipio alla ſoudain ou ilz eſtoient, entre l'eſpée au poing, & leur fait iurer, vouſſent ou non que pour choſe qui fuſt ilz ne la iſſeroient la ville. Lucius Manlius le pere de Titus, qui fut depuis par ſa proëſſe ſurnommé Torquatus, auoit eſté adiourné en cas de crime par Marcus Póponius Tribun du peuple; mais auát que l'aſſignatió eſcheuſt & le iour du iugement, Titus vint trouuer Marcus le Tribun, & le pongnant ſur la gorge le coniura par tous ſes dieux qu'il luy euſt à promettre qu'il ſe departiroit de l'acufaſion de ſon pere: ce qu'il fit. Ainſi voyons nous que ceux qui pour l'amour du païs, pour les deſſenſes de iuſtice ne vouloient demourer à Rome, la reuerence de leur ſeriment (combien qu'il fuſt forcé & contraint) les y fit tenir: Et le Tribun pour ceſte meſme cauſe rompit ſon cueur, oſta la hayne qu'il portoit au pere, pardóna au filz l'iniure qu'il luy auoit faite en le menaſſant de mort; & (qui plus eſt) oubliá ſon honneur: Le tout pour tenir la foy à Dieu promiſe, ſelon que la religion de Numa leur cõmandoit. Certainement qui bien cõſiderer a l'hiſtoire Romaine, il cognoiſtra combien ſeruoit ceſte religion à donner cueur & eſperance aux gens d'armes, à les renger en bataille, à les tenir quoyz au camp, à appaiſer & accorder le Peuple, à ſouſtenir les gens de bien & batre les meſchants: tellement que ſi i'auois à eſtre iuge lequel de Romulus ou Numa auroit fait plus de bien à Rome Numa l'emporteroit. Car ou la religion eſt bien plantée, lon met ayeſément les armes: mais ou elles ſont ſeules receuës, religion ne peut bonnemét trouuer accez. Or Romulus pour ordonner ſa police militaire & ciuile n'eut que faire de cõtrouuer vn faux Dieu qui luy donnaſt auctorité, ce qui fut neceſſaire à Numa, d'autant qu'il entreprenoit ceuure plus difficile que l'autre. Ainſi alla il faindre
qu'il han-

DISCOVRS DE M. NIC. MACCHIA.

qu'il hantoit secrettement avec vne Nymphé, laquelle luy conseil-
loit entieremét ce qu'il auoit à faire & à commander à son Peuple.
Autremét il n'eust iamais sceu de son auctorité seule faire receuoir
telle saincteté nouvelle & incogneü : & generallyment tous ceux
qui ont amené en vn pais secte & loy extraordinaire, ilz ont touf-
iours vsé de ceste couuerture diuine, pour rendre leur cas plus ve-
nerable & authentique: car beaucoup de bonnes choses qu'un hom-
me sage cognoist estre telles, toutesfois ne les scauroit il souuent
donner à entendre aux autres par raisons euidentes: parquoy au
lieu de s'y empescher, ilz ont leur recours à Dieu, comme fit Solon,
comme Ligurge, comme plusieurs autres qui tendoient à mesmes
fins. Or le Peuple Romain adoroit ce Numa, & pour sa singulie-
re bonté & prudence, luy obeïssoit en tout ce qu'il vouloit. Il est
bien vray qu'il rencôtra le temps propre à ses desseingz, auquel in-
finies sectes & religions auoient cours par le monde, & si trouua
gens telz qu'il luy falloit, gros, lourdz & simples, esquelz estoit aysé
d'imprimer & engrauer toutes façons & nouvelles guises. Au iour-
d'huy qui voudroit faire de mesme, faudroit qu'il fist comme l'y-
mager, lequel besongne mieux d'un marbre rude & non poly que
d'un qui est desia mal taillé & esbauché par un autre. Il faudroit
qu'il s'adressast à gens sauuages, demourans es boys, desertz ou mô-
taignes, qui ne scauent ne mal ne bien. Car avec ses fines gens de
ville il perdrait son sens. Bref c'est mon opinion, que la religion in-
stituée par Numa fut l'une des principalles causes de la grand' felici-
té de Rome: Car d'elle vint le bon ordre, le bon ordre fit la bon-
ne fortune, de la bonne fortune procederét les heureufcs yssuës de
leurs magnanimes entreprinfs. P'ose dire que tout ainsi que le cõ-
te qu'on fait de l'honneur diuin, & l'entretien de la foy maintient
les Republicues en arroy, ausfi le mespris d'icelle est cause de leur
derniere ruïne. Car depuis que la crainte de Dieu fault, il conuient
par necesfité que le Royaume dechée s'il n'est soustenu de la crain-
te d'un Roy, voire encores qu'elle y soit c'est moins que rien, la vie
d'un Prince est courte, sa vertu perit quant & quant luy, & la vertu
perissant entreine avec elle la Republique qui en dependoit: Mais
si on m'allegue, que la preudhommie continuë de pere en filz, lon
sçait bien ce qu'on en void ordinairement, & ce qu'en dit Dante.

Rade vol-

Radé volté descenté per li rami
 L'humanaprobitate & questo vuole
 Quel che lada perche da lui si chiami.

La bonté & vertu humaine
 Par branchage en nous ne descend:
 Cil qui la donne ne consent
 Qu'on la puyse qu'en sa fontaine.

Ce n'est donc pas le plus fort pour le bien d'un Royaume qu'il y ayt un bon gouverneur, mais fault qu'il le laisse si bien fondé & ordonné que son fondement & bon ordre l'entretienne à perpetuité. Un poinct ya, que le personnage ne se doit descourager s'il void que les gens qu'il a à manier soient spirituelz & entédúz, quasi qu'il ne les peult induire à nouvelle police ou creance. Le peuple de Florence n'est pas beste, auquel toutesfois frere Hierome Sauonaruala fit bien à croire qu'il parloit à Dieu: ie ne veux pas icy iuger s'il estoit vray ou non, aussi ne voudroys parler d'un tel homme qu'en tout hôneur: bien diray-ie que dix mille personnes le croyent, sans qu'ilz eussent veu en luy tant de merueilles qu'ilz en deussent presumer iusques là: sa vie seule, sa doctrine, la chaire de verité ou il estoit les mettoit en ceste opinion. A' ceste cause nul ne doit desesperer de pouoir faire tout ce qui a esté possible à autre: car comme ie disois à l'entrée du liure les hommes naissent, vivent & meurent tous d'une sorte.

Que c'est que ne tenir conte

de la religion & ne l'entretenir en son poinct: Et
 comme l'Italie en est perduë.

Chapitre.

XII.

D

Quicon-



Viconque veult maintenir vn Royaume en son entier, il doit sur toute chose p̄fer de la religion qu'elle ne se passe, & que peu à peu ne vienne en nonchaloir: car le plus grand signe qu'on puisse auoir de la perdiciõ d'un pais, c'est qu'ad on voit que Dieu s'y oublie & son seruice, Pour le cognoistre il ne fault que regarder le point auquel gist le principal fondement de la religion, chacune a le sien, celle des payens tenoit iadis sa vie des respons de ses oracles & du college des Arioles & Aruspces, toutes leurs autres ceremonies, sacrifices & ydolatries en dependoient: car ilz faisoient leur conte, que le Dieu qu'il leur pouuoit predire leur bonne ou male aduventure, la pouuoit aussi faire venir telle qu'il vouloit. Et de là à beaux temples, à force victimes & semblables manieres de vieilles supersticions pour faire honneur à ce Dieu, & gagner sa grace. Car le bruit des courtines & tripodes de Delos & de l'oracle de Iupiter Ammon & de telz autres, atraioient tout le monde, & tenoient en merueilleuse deuotion. Si tost qu'il vint à faillir & que la tromperie & fauceté fut descouuerte, & qu'on cogneut qu'ilz respondoient à l'appetit des grans seigneurs & de quiconque fournissoit à l'apointement, lors on les laissa là & vint on à ne croire ne Dieu ne Diable en tel estat que les gens ne faisoient plus conscience de rien, estoient prestz à tout rompre, briser, gaster, comme serfz deschesnez. Qu'il visite donc le Roy qui aura desir de sauuer son Royaume, qu'il visite (d'y-ie) les fondemens de sa religion & preigne bien garde qu'il n'en vienne faulte, lors sans peine il tiendra ses subietz en deuotion & sainteté. Or par ceste bride les régera à la raisõ & fera d'eulx ce qu'il voudra: voire s'il suruient quelque chose faulce ou non (c'est tout vn mes qu'elle tourne en la faueur & aduantage d'icelle) qu'il y consente, qu'il baille la main: Il le fera s'il est sage & s'il entend raison. C'est d'ou sont venuz tant de miracles au mode (ie parle des religions peruerfes) les princes prudens les soustenoient & confermoient par quelque moyen qu'ilz fussent faitz & forgez, apres eulx nul ne faisoit difficulté de le croire: à Rome il y en auoit à reuedre, le meilleur fut dont il me souuiet quand les Romains soubz la conduite de Camille prindrent la maistresse ville des Veiens: les plus deuotz des soudars encores tous bouillans de fureur, entrerent en la grãde eglise, & comme s'il eussent laissé à la porte leur ire, quoyz & rassis saluerent humblement

Iuno la Déesse, s'aprocherent d'elle, & luy demanderent en leur langage.

Dea vis venire Romam?

-Déesse vous plaist il venir à Rome?

Lors sembla à aucuns de la bède qu'elle fist signe de cōsentemēt de la teste, les autres rapporterent qu'elle auoit respondu expressement. Ceux là (comme dit Tite Liue) estoient des plus bigotz, ilz le monstrent assez en venant tous chautz de l'assault & de la prinse, neantmoins se portans en ce temple si sagement & reueremment. Ilz y-maginerent pour la grād'fantasie qu'ilz y auoiēt, que Iuno leur eust fait telle responce. Camille & les premiers de la ville si tost qu'ilz le sceurent fir ent semblant d'y aiouster foy & de le trouuēr le meilleur du monde. Pleust ores à Dieu que les Princes Chrestiens en fissent ainsi : i'entendz qu'ilz gardassent ausi bien leur religion telle quelle leur fut premieremēt baillée, leurs Royaumes & republicues s'en porteroient vn peu mieux qu'ilz ne font. Vrayement c'est vn mauuais signe pour eulx, de veoir que les contrées les plus prochaines de l'eglise Romaine sont celles qui ont le moins de religiō: tellement que qui reuifitera son commencement & considerera comme le present vsage y retire, sans point de faulte il iugera incontinent que nous ne sommes pas loing de nostre fin ou de quelque grand' punitiō diuine. Voluntiers ie dechiffrois icy vn propos que i'ay ouy tenir à plusieurs de l'Italie, qui dient qu'elle ne tient sa vie d'autre que du sainct siege apostolic, & de sa sequelle. Quant à moy il m'en semble autrement, eu egard à ceux qui en telle dignitez se sont oubliez & n'ont gardé comme ilz deuoient les statuz, canons & sainctz decretz de la primitiue Eglise. Le mal qu'ilz ont fait à l'Italie, c'est qu'ilz ont esté cause qu'elle est tousiours depuis demourée en diuision. Ce n'est pas le moyen de faire valoir vn pais de le depecer ainsi & mettre en quartiers: s'il n'est à vn seul seigneur comme France ou Espagne, iamais il ne proufite. Or l'a eleuē l'eglise Romaine pour son siege, & y a aquis par succession de temps des terres & du temporel beaucoup, mais nō pas tant qu'elle en ait peu estre dame du tout: Ausi n'a elle pas esté si petite & si foible qu'elle n'ait bien eu le moyen d'appeller quelque puissant Prince à son secours quand on l'a voulu chasser & spolier de son domaine. Le bon Charlemagne en scauroit bien que dire, lequel la deliura des Lombars qui commençoient à seigneurier tout le pais: Ausi feroit le

DISCOVRSE DE M. NIC. MACCHIA
 vaillant Roy de France, lequel dernièrement pour l'amour d'elle
 le combatit les Veniciens qui luy faisoient paour & tiroient leurs
 cornes trop dehors la coquille à son gré & apres qu'elle eut faict
 des François les ietta hors de là par les espauls, moyennant l'ay-
 de des Suisses. Ainsi c'est par elle que la poure Italie est en ce pi-
 teux arroy decoupee & desmembree miserablemēt, à cause qu'elle
 le tient bien ce qu'elle a, & n'est pas assez forte pour conquerir le
 demeurant, la poure terre est maintenant proye des Roys estranges
 & de tous ceux qui y viennent à main armée: Tant de bien nous a
 faict l'eglise Romaine. Qui ne le croira & en voudra veoir l'expe-
 rience, face qu'elle aille yn peu en Suisse transporter son siege tout
 tel qu'il est: Il s'aperceura en brief que le train de ceste court tres-
 sainte fera plus de desordre en ce pais s'y tenant de sa vieille loy &
 vsance, qu'aucune chose qui leur peult aduenir.

Comme les Romains s'ayde-
 rent de la religion à ordonner leur ville, à pourfuy-
 re leurs entreprises & appaiser leurs
 seditions & tumultes.

Chapitre

XIII.



IE croy qu'il ne sera point hors de propos de mon-
 strer en deux ou trois exéples cōme les Romains
 firent leur profit de la religion, tant au faict de
 paix que de guerre: Tite Liue en est farcy de tes-
 moignages euidens, mais pour ceste heure ie me
 passeray à ceux cy. Le Peuple de Rome auoit
 tant fait par ses mutineries qu'on luy auoit accordé des Tribuns de
 puissance consulaire, voire s'il vouloit qu'ilz fussent tous fors qu'yn
 pris & esleuz de son corps. Dedans l'an de l'octroy, voicy venir de
 bonne fortune vne pestilence & famine terrible, & foison de mon-
 stres & prodiges espouventables. Que fit le Senat? quand il falut
 proceder à la creation des Tribuns nouveaux, il se print à plaindre,
 & remonstrer au commun que les maux dont ilz estoient perfec-
 tez & af-

tez & affligez descendirent de l'ire de Dieu, lequel n'estoit content de ce qu'ilz auoient mis si bas la maiesté & hauteffe de leur Empire, & qu'il n'y auoit ordre de l'apaiser, sinon en remettant l'election des Tribuns es mains de quil appartenoit. Le Peuple eut adonc telle frayeur & remord de conscience qu'il ne receut pour ce coup nul Tribun que noble. Pensez vous que sans ce faict de religion la ville des Veiens eust iamais esté prise, deuant laquelle les Romains tremperent l'espace de dix ans entiers sans grande apparence qu'ilz en deussent venir au dessus. Mais sur la dixiesme année le lac d'Albin (comme Dieu voulut) se vint enfler à merueilles, tant qu'il noya vn grand pais. Lors les capitaines sages & confiderez, sur tous Camillus le dictateur s'aperceuant que leurs gens estoient fachez & ennuyez de la longueur du siege, & qu'ilz concludoient entre eulx du retour controuuerent subtilement qu'Apolo & autres deuins auoient formellement prophetizé, que la gloire de Veie fineroit quand le lac d'Albin desborderoit. Ceste ruze fôdée en deuotion mit le cœur au ventre aux soudars ia las & recreuz, tellement qu'ilz tindrent bon & en fin prindrent la ville. Voilà comme la religion seruit aux Romains à maintenir leur armée au long trauail de la guerre, & à faire part de la Tribunauté à ses gentilzhommes. Je vous en ameneray encores vn autre de Terentilus Tribun du Peuple lequel vouloit forger vne loy à son plaisir, dont il fera parlé cy apres en son lieu. Le Senat delibera d'y mettre empeschement, & pour tous moyens n'vsa que de religion faicte à propos. Il dist qu'il estoit besoing de fueilletter les liures de la Sibile pour sçauoir qu'ilz en chanteroient, ceux qui en eurent la commission feirent leur rapport que celle année, droictement, la liberté Romaine estoit en danger pour les seditions ciuiles qui sourdroient. Quelque peine que meissent lors les Tribuns à descouurer ceste tromperie, si ne sceurent ilz tant faire, que le Peuple n'en fust atteint de merueilleuse crainte, n'en refroidist sa fureur & laissast là les Tribuns & leurs entreprinse. Depuis ilz pratiquerent de rechef la religion en autre sorte, quand Appius Herdonius acompagné de quatre mille tant serfz que bannis, gaigna de belle nuit le Capitolle, mettant la ville en peril extreme au cas que ses ennemys mortelz, les Eques & Volscs en eussent esté aduertiz & y fussent acouruz en puissance. Pourtant ne desistoient les Tribuns de leur poursuyte, disans que ce beau camp volant d'Herdonius n'estoit qu'vne leuée de boucliers & vne faincte cauteleuse

DISCOVRS DE M. NIC. MACCHIA.

de gens atiltrez pour faire bonne mine. Sur ce murmure fortit du Senat Publius Rubecius homme de grauité & d'auctorité, lequel moitié par amour, moitié par menasses leur remonstra le danger ou ilz estoiet cōstituez, & comme le temps ne portoit de mettre tel les choses en auant, somme il ioua si bien son personnage, qu'il fit faire au Peuple serment de foy, loyaulté obeyffance au Consul, lequel soudain en tesmoignage de ce, courut aux armes, & soubz la conduicte du Consul marcha contre Herdonius & ses gens qu'il chassa du Capitolle. Publius Valerius estoit lors Cōsul, qui demeura à l'assaut, dont en son lieu fut créé sur le camp Titus Quintius. Quintius pour ne donner loysir à la commune de penser encores à la loy Terentille fit incontinent crier que chacun fust prest pour se mettre aux champs contre les Volscs fuyuant la promesse qu'ilz auoient faicte de n'abandonner le Consul, lors quelques excuses que les Tribuns allegassent pour le Peuple, c'est à sçauoir qu'il auoit iuré à l'autre Consul decedé, & qu'il n'estoit aucunement obligé à luy: toutesfois en fin la religion le gaigna, d'ot Tite Liue viét à dire.

Nondum hec que nunc tenet seculum negligentia deum venerat, nec interpretando sibi quisque iusurandum & leges aptas faciebat.

Alors l'amour & crainte de Dieu estoit bien en autre recommandation qu'elle n'est, & l'on ne génoit les loix & les sermens comme l'on faiet pour leur faire dire ce qu'on veult, & pour tirer la teste hors du lien d'obligation. Ce que voyans les Tribuns & craignans de perdre leur dignité s'ilz continuoient trop ceste querelle, s'acorderent d'obeir à la volonté du Consul par tel conuenant, qu'il ne tireroit le Peuple dehors d'un an, & qu'ausi dans ce terme de leur costé ilz ne parleroient de leur loy Terentille. Voylà donc comme la religion fit les Senateurs estre maistres, qu'ilz n'eussent iamais esté autrement.

Comme les Romains expo-

soient les Auspices à leur profit, les enfragnoient
au besoing par discretion, & punissoient
qui indiscrettement le faisoit.

Chapitre.

XIII.

Vous



Vous auez cy dessus entendu que les Augures estoient les principaux piliers de la foy des Payés, maintenant vous veulx ie aduertir plus fort, & dire vn mot qui semblera incroyable, que si Rome s'est bien portée, ç'a esté en partie par eulx : aussi qu'elle en estoit autant songneuse que de police qu'elle eust. Faloit il proceder à la creation des Consulz? en començer quelque entreprise, mener guerre, donner la bataille ou faire autre œeuure importante? ce n'estoit iamais sans cela. Estoit il question d'aucun voyage maritime ou terrestre, en telle ou telle part? ilz asseuroient par là leurs gendarmes deuant que les y mener, que les dieux leur en promettoient la victoire certaine. Or quād ilz estoient au cāp, ilz vsoient d'vne propre & speciale mode d'Auspice qu'ilz appelloient poullalliers, ausquelz il falloit parler pour sçauoir s'il seroit bon ou non d'entrer au hazart de la bataille. Leur maniere estoit d'aller voir les poullletz, & leur iecter à manger, s'ilz piquotoient c'estoit signe qu'on ne deuoit craindre le choc, & que la iournée seroit à eulx: s'ilz n'en vouloient point c'estoit à dire, n'y allez pas. Toutesfois quand le capitaine tout calculé & considéré voyoit la fortune luy rire & qu'en sorte du monde la victoire ne luy pouuoit eschapper des mains: nonobstant les defences & contredits des poullalliers ilz prenoient le temps. Celuy estoit assez de se iustifier qu'il ne l'auoit fait en despit de Dieu ny en mespris de la religion. Ainsi que fit Papirius Consul en la bataille qu'il eut cōtre les Samnites qui oncques puis ne se sceurent releuer: luy voyant son cas certain, & que rien ne luy pouuoit oster l'heur & l'honneur de la iournée, auant que marcher & desployer au vent les bannieres, voulut bien s'en conseiller aux poullletz. Les poullletz lors ne daignerēt beccher, toutesfois le maistre poullallier comme bien aduisé, & ne voulant empescher l'occasion de bien faire ne reffroidir le chef & les foudars si deliberez de frapper, fait son rapport que si. Mais vn de ses gens qui auoit veu le contraire alla dire aux vns & aux autres qu'il estoit faux, & que de toute la mangealle qu'on leur auoit présentée, il n'en auoient becché ny aualé myette. Desia yffoit l'armée en la campagne & ordonnoit le Consul ses batailles, le bruit en courut iusques aux oreilles de Spurius Papirius neveu du Consul, lequel l'en aduertit aussi tost, le priant de se garder de mesprendre. Car cōtre la volonté de Dieu leur faict ne pourroit prosperer. Mon

nepueu (luy dist le Consul quád il l'eut entendu) pensez de vous, & aduisez à faire deuoir : quand à moy & à mon ost les Auspices sont bons & fauorables, si le poullallier nous a menty, le peché en tournera sur luy. Et à fin qu'on trouuaft sa parolle veritable, il fist apeller sur l'heure son lieutenant luy enchargeant de mettre ses gentilz poullalliers à la poincte, ce qu'il fit, & le maistre d'eux au commencement de la meslée receut vn coup de dart d'vn Romain mesme, dont il cheut soudain mort estendu en la place. Quand le Consul le sceut, voylà, dit il, voylà nostre menteur le premier payé de sa deferte. Mes amys maintenant tout va bien, les dieux ont sur luy seul deschargé leur ire & indignation. Ainsi besongna Papirius discrettement faisant nonobstant la religion ce qu'il veyoit par raison estre à faire, ensemble donnant ordre qu'il ne semblast qu'elle y fust violée ne les dieux offenciez. Si Appius le bel en la premiere guerre punique, laquelle fut en Sicile eust esté aussi sage que luy, on ne l'eust pas à son retour si mal traicté, repris & condamné à son grand deshonneur & meschef, mais ayant vne enuie desesperée de combatre à son defauantage comme l'yssuë le monstra, & luy estant rapporté que les poullertz ne tenoient compte de la viande, est il vray, dit il, voyons doncques s'ilz voudroient point boyre: si les fit iecter en la mer, dequoy quand il reuint à Rome il fut aygrement acufé ou Papirius fut honoré & bien recueilly: non tant pource qu'il auoit perdu la iournée que l'autre gaigna, que pour s'estre moqué euidement des Auspices & les auoir enfrainctz sans respect. Or deuez vous sçauoir que les Romains cognoissoient assez qu'en valoit la marchandise: mais ilz en vsoient seulement à ce que leurs gensdarmes quand il faudroit mettre la main à l'oeuvre ne doubtassent de rien, mais tinssent la chose toute assuree comme si Dieu leur eust dit de sa bouche. Aussi voyoit lon qu'avec ceste opinion & confiance ilz faisoient merueilles & rien ne leur estoit impossible.

Comme les Samnites pour leur dernier refuge eurent recours à la religion.

Chapitre.

XV.

Les Sam-



Es Samnites bataillèrent plusieurs fois contre les Romains & en sortirent tousiours à leur honte, confusion & dommage: Mesmement en la iournée d'Heturie, ou ilz furent menez à telle outrance que leurs capitaines y demeurèrent, leurs armée fut entierement desconfite, leurs amys qui leur auoient amené secours, c'est à sçauoir les Tuscans, François & Umbres furent mis en route.

Nec suis iam nec alienis viribus stare poterant tamen bello non abstinebant: adeo ne infeliciter quidem defensa liberatis tædebat, & vinci quam non tentare victoriam malebant.

Ilz ne se pouuoient plus soustenir ny d'eulx mesmes ny avec le support d'autruy, toutesfois faisoient tousiours guerre, tant auoient ceste liberté recómandée qu'ilz ne se lassoient de la deffendre, cõbien qu'en vain & sans acquest, & ne se soucyoient d'estre souuent vaincuz pour se mettre au hazard de vaincre vne fois.

Or apres tant de pertes & infortunes les vnes sur les autres, ilz se delibererent de faire encores vn essay final. Adonc penserent ceux qui estoient conducteurs de l'affaire, que s'ilz le vouloient emporter à ce coup, il falloit par quelque façon que ce fust, mettre es cœurs des soudars vne obstinatio forcenée de plustost mourir que de guerpir la place. A' quoy ilz ne trouuerent meilleur moyen qu'vne religion & cerimonie antique dont les aduisa vn vieil Patius leur prestre. La maniere estoit qu'apres auoir fait le sacrifice solénel à leur mode, les capitaines venoient au lieu qui estoit entre les autelz ardens & les corps morts des bestes immolées, là protestoient & iuroient que pour presse ou effort quelconque, ne pour leurs vies ilz ne tourneroient le dos, & n'abandoneroient l'estour. Apres estoiet appellez par leurs noms tous les soudars vn à vn comme à la monstre, lesquels venoient audit lieu ou estoiet les centeniers à l'entour chacun l'espée nuë au poing, là leur falloit faire le serment prealable qu'ilz ne se moqueroient de chose qu'ilz veissent ou sentissent. Apres venoient à l'autre serment plein de blasphemes, maledictiõs & adiurations trop horribles & hydeuses à proferer: par lesquelles ilz appelloient les dieux à tesmoings comme ilz estoient prestz, & deliberez de suyure leur capitaine telle part ou il les conduiroit, de ne

DISCOVRS DE M. NIC. MACCHIA.

roit, de ne fuir ne reculler au choc, ains de tuer le premier qu'ilz en verroient faire semblant: s'ilz y failloïent, prioient les dieux d'en faire tomber la peine sur eux, sur leur maison, & toute leur race. Ceux qui firent difficulté de iurer, furent à l'instant detranchez en mille pieces en la place: desquelz le hideux spectacle fit haster & acourcir la deliberation de ceux qui venoient apres. Or se trouuerent de la coniuration enuiron soixante mille hommes de nombre fait, dont aux trente mille fut commandé de porter liurée blanche & garnir les heaumes de crestes & pennaches, pour rendre l'appareil plus reuerend & estrange: & en tel equipage s'allèrent camper pres d'Aquilonie, ou contre eulx fut enuoyé de Rome Papirius, ce luy de qui parlions n'agueres, lequel en confortant & enhortant ses gens, leur dist de ces glorieuses parures.

Non enim cristas vulnera facere, & pacta atque iurata scuta transire Romanum pilum.

Compagnons la couleur & la braueté ne doibt amortir voz belliqueux courages. Les crestes ne frappent ne naïrent, & le dard Romain perce bien les targes painctes & dorées. Et pour leur oster la paour qu'ilz auoïent que ceste religiō ne doublast le courage à leurs ennemys, & les fit ruer en la meslée comme bestes enragées, leur dist: mes amys ce que vous pensez qui leur augmente la hardiesse & l'effort est ce qui leur amoindrit le plus. Car soyez certains qu'ilz seront tous estonnez & esparduz d'auoir en mesme heure par leur folie trois craintes deuant les yeux, de vous, des dieux & de leurs compagnons. En effect les Samnites furent deffaitz comme de coustume, la vertu & prouesse des Romains leurs ennemys, & la frayeur qu'ilz conceuoient se voyās en barbe leurs maïstres ordinaires fut plus forte que la religion seule: Neantmoins assez monstrerent ilz lors quelle estime ilz en faisoient y ayans eu leur recours dernier à l'heure qu'ilz se veoyent au bout de toute esperance.

Qu'vn país acoustumé de

viure soubz vn Roy, s'il vient en liberté à peine
s'y peult il tenir.

Chapitre

XVI.

Si nous



I nous voulons prendre les hystoires ancienne en payement, ce poinct y est suffisamment verifié en maintz endroitz, c'est à sçauoir qu'il est malaisé à vn Peuple né & nourry en seruitude & subiection de Prince, de viure en franchise, s'elle luy vient par quelque aduenture comme elle fit à Rome apres la ruine des Tarquins. Celà ne se faiçt pas sans raison: car vn tel Peuple est cōme vne beste farouche & sauuage qui a tousiours esté tenué en prison & garde, si par cas elle rópt son lien, & eschappe & gaigne les champs, elle se trouue trop estonnée, ne sçait quelle part tirer, ny ou se cacher, ou chercher pasture: à cause qu'elle est ainsi neufue & mal duiçte en ceste façon de vie: le premier qui se ruera dessus, n'arrestera point à la prendre. Aussi ce Peuple qui tousiours a vesçu soubz la main d'autruy, qui ne sçait que c'est de mal ou bien public, qui ne cognoist nō plus les Princes qu'il est cogneu d'eulx, est tant ayisé que rié plus à remener souz le ioug, & cōmunement il y réchoit voire souz plus dur & plus facheux la moitié que n'estoit le premier duquel il s'est deffait. Celà luy peult aduenir encores que la matiere ne soit du tout infecte & gastée. Mais s'il n'y auoit en luy goutte de fanté, & que la maladie eust rongé & myné tout son corps, il ne pourroit durer en tel estat vn seul moment: Ainsi parle-ie à present de ceux esquelz le mal & la corruption n'est entrée gueres auant, & en somme, ou il ya plus de bon que de mauuais. Ce n'est pas tout: en cest estat nouueau le Peuple acquiert des ennemys partisans & d'amys iamais. Ceux qui estoient bié venuz entour le Prince, qui le gouuernoiet, qui auoiet de luy ce qu'ilz vouloient, viennent par raison à se formaliser contre le Peuple, comme estant cause qu'ilz ont perdu leur vache à lait, & que leur fontaine est tarie, dont ilz puysoient sans fin biens, honneurs & richesses. En telle condition ilz ne peuuent se tenir contens & ne font que penser aux moyens de paruenir à tyrannye, par laquelle ilz puissent recouurer leur auctorité & felicité premiere. Quant est d'amys partisans, il est certain qu'il n'en sçauroit faire pour deux causes. L'vne qu'é vie de liberté les hōneurs & recōpenses sont exposées en place marchāde, quasi au plus offrāt & dernier encherisseur par vertu & merites: quicōque en est desgarny peult bien s'en deporter, car iamais il n'y est receu. Par ce moyé ceux qui y paruiēent en attribuent le bien à eux mesmes & à leurs qualitez honnestes, sans en sçauoir

DISCOVRS DE M. NIC. MACCHIA.

ſçauoir gré à perſonne. L'autre cauſe eſt qu'on ne ſent pas le fruit de liberté tandis qu'on l'a, qui conſiſte à ioir & vſer à ſa volonté de ce que Dieu a donné, à ne craindre qu'on face tort ne deſhonneur à ſa femme ou à ſes enfans, ne qu'on tormente ou outrage le citoyen ſans raiſon. Qui eſt celuy qui ſe dira tenu à hōme de ce qu'il ne luy aura fait nul mal: voylà doncques les deux maux qu'encourent ordinairement ceux qui ſe ſont deſchaincz, & ont tiré le col hors du cheueſtre qu'ilz auoiēt acouſtumé de porter. Le meilleur remede, le plus ſain & ſoudain qui ſoit, c'eſt de deſpecher les enfans de Brutus, leſquelz (comme l'hiſtoire nous conte) ne coniuèrent iamais contre la ville, ſinon à cauſe qu'ilz ne pouuoient acōplir leurs volontez ſouz les Conſulz, comme ſouz les Roys: tant que la liberté que le Peuple y auoit gagnée leur ſembloit à culx vne vraye feruitude. Je croy qu'à tous bons iugemés cecy eſt ſans difficulté, qu'un gouuernemēt quel qu'il ſoit ou d'un ou de pluſieurs, ne peult eſtre de longue durée ſi on n'enleue ceux qui luy ſont formellemēt contraires, par la perte enorme qu'ilz ont ſouffert au change. Vray eſt que ie iugerois le Prince trop malheureux qui ne pourroit aſſeurer ſa couronne par luy vſurpée cōtre le vouloir du Peuple, ſinon en vſant de continuēlles rudelles, inhumanitez & cruautēz extremes. Sçache que tant plus qu'il en fera, d'autant il empirera ſon marché, pourcē qu'il augmentera le nombre de ſes ennemys, & acheuera d'irriter ceux qui de ſia l'eſtoiēt. En effect le mieux ſera qu'il taſche à ſon pouoir de gagner le cœur du peuple. Voyre, mais comme le pourra il faire? Parlons d'un Prince qui auroit occupé tyrannie en ſon païs, il me ſemble qu'il doit ſonger en luy que c'eſt que le Peuple ayme, & quād il aura bien ſongé, il trouuera qu'il ne veult que deux choſes, l'une ſe venger de ceux qui luy ont tollu & rayuy ſa liberté ou qui en ont eſté cauſe, l'autre de la recouurer. Quant au premier, le Prince luy peut du tout ſatisfaire & au ſecōd en partie: Du poinct de vengeance nous auons exemple formel de Clearchus tyran d'Eraclée, lequel pour ſon iniquité fut chaffé du païs, & peu apres rapellé, par les plus gros d'iceluy en hayne de la commune qui les rengeoit à la raiſon: ſi firent tant qu'ilz le remirent en ſon ſiege bon gré malgré, & tollurent au païs la liberté qui n'y faiſoit que de venir. Qui fut bien empesché ce fut Clearchus, lequel auoit à regir & manier deux parties non plus compatibles enſemble que le feu & l'eau. Les grans ſeigneurs faiſoient des compagnons

pagnons avec luy comme le sentans leur obligé, pour le Royaume qu'il auoit recouré par leur moyen, le poure Peuple enrageoit de se veoir hors de la vie heureuse qu'il auoit commencé à gouster, & desia remis en la prison qu'il cognoissoit trop. Se voyant donc en telle perplexité auisa comme il se pourroit desmesler à vn coup de l'vn & l'autre. Ce fut qu'à la premiere occasion qui s'offrit, il fit mettre en pieces tous ces seigneurs comme entreprenans sur son auctorité Royale, dont le peuple receut vn merueilleux contentement, d'estre si bien vengé de ceux qui luy auoient pourchassé son dommage. Or quant au second point, auquel le Prince ne sçauoit entièrement remedier, s'il ne veult tout quitter & se desmettre de sa dignité, il fault qu'il vienne à considerer, qui fait que les gens desirent si affectueusement ceste liberté. Lors cognoistra qu'il n'y en a gueres qui la souhaitent par couuoitise de gouvernement, & que tout le demeurant ne s'en soucie que pour viure à son aise, & n'auoir personne à craindre. Car en tous Royaumes & Republiques il n'y a d'honneurs & d'offices que pour quarante ou cinquante hommes, desquelz il est facile à vn Roy de se garder en les faisant mourir si besoing est, ou les obligeant & rendant siens par biensfaitz & gracieusetez specialles qu'il departira à chacun selon son estoffe. Pour contenter les autres, il ne luy fault que faire bonnes loix & ordonnances, rendre droit & iustice autant au grand qu'au petit, asseurer & garentir vn chascun de toute iniure, tort & violéce. Quand le Peuple verra ce train, & que le Prince tiendra sa promesse sans iamais venir au cōtraire du cōtenti en la loy. Lors il ne tardera point à s'asseurer & demeurer cōtent * Ainsi va du royaume de France, auquel lon ne vit en repos & seureté, sinon au moyen des loix qui y sont, lesquelles les Roys sont tenuz de garder & gardent saintement. Celuy qui premier fonda celle monarchie, donna au Roy la cognoissance totale du fait de la guerre & des deniers, qu'il en disposast à son vōuloir, mais que du surplus il laissast faire à la iustice. C'est dōques la resolution en cest endroit, qu'il fault fonder son estat sur toutes choses & du commencement s'il est possible, sinon à la premiere oportunité qui se presentera, comme faisoient les Romains, qui la refuse apres muse, & à tard s'en repēt. Or à eulx ne fut impossible de le faire, quand ilz mirent hors les Tarquins, & occirent les enfans de Brutus, ilz n'eurent qu'à vser des moyens & remedes que nous auons dessus declarez. Car leur matiere n'estoit pas encores

* Du roy
aume de
France.

toute corrompuë: mais c'eust bien esté autre besongne, si lors Rome n'eust eu partie saine de son corps.

Qu'un pais corrompu & de- praué, s'il sort de suiection, ne peut durer en cest estat.

Chapitre

XVII.



Est mon opinion qu'il estoit necessaire que plus n'y eust de Roys à Rome, quand les Tarquins furent deposez & chassez, & que sans cela Rome s'en alloit destruite. Car la meschanceté estoit si desmesurée es derniers Roys, que s'il en fust venu encores deux ou trois de mesmes, le poison se fust espandu du cuer par tous les membres si largement, qu'il n'y eust eu aucune esperance de guerison. Mais pour le chef non plus ne moins, puis que le tronc du corps restoit sain & entier, encores y auoit il ordre d'y remedier & de sauuer la vie. Enquoy est à presu-
poser comme chose tres veritable que si vn pais acoustumé de viure souz vn Prince vient yne fois à secouër son lien, combien qu'il tuë son Roy & qu'autant en face de tout le sang Royal, ce nonobstant iamais ne demourera ne tant ne quant en cest estat, s'il ne se leue vn Roy mesme qui defface l'autre. Il fault que le desordre qui lors suruiendra soit soustenu par la vertu d'vn nouveau seigneur, lequel met ce Peuple neuf au chemin de liberté qu'il ne sçait pas. Mais encores que Dieu luy fist ceste grace de rencontrer lors yne bonne guide, il ne continuera ce train sinon tant que la guide durera. Comme il en print à la ville de Siracuse, laquelle tendis qu'elle fut Dyon & Timoleon, liberté ne luy fut faite, si tost qu'elle eut perduz rentra en plus cruelle Tirannie que deuant; Rome sur toutes en fait pleine foy. Apres la ruine des siers Tarquins elle se mit sans peinc en estat de franchise & s'y maintint longuemet. mais pour la mort de Cesar, de Caius, de Cligula, de Neron, bref toute la race des Cesars estainte, iamais ne luy fut possible d'en renoueller la
moindre

moindre vmbre & aparence du monde. D'ou pouuoit venir ce cas si diuers en mesme cité? Du temps des Roys Rome estoit desia quel que peu entachée & commençoit à se gaster, du temps des Empe-reurs elle estoit outrée, au premier il ne falloit pour clorre entiere-ment la porte aux tirans, que faire iurer le Peuple que iamais ne les souffriroit. Depuis Brutus avec toute sa grauité & auctorité, & avec ses legions orientalles, & la memoire de son ancestre de ce nom, ne sceut induire ne disposer Rome à prendre & garder la liberté qui s'offroit à elle, & quasi luy tédoit les bras au col. Ce qui ne prouint d'ailleurs que de la corruption que les partialitez de Marius y auoient desia semées. Desquelles Cesar se faisant Duc, auengla & abusa facilement ceux de son party qui ne sentirent la corde qu'ilz se mettoient au col. De nostre temps aussi pouons nous bien dire qu'il n'y a cas n'accident tant grand fust il, qui peüst remettre Milan & Naples en liberté, à cause que tout y est corrompu & gasté. Bien y parut quand Philippes Viscontin y voulut mettre la main, car il n'y perdit que son temps & ses peines. Parquoy trop fauorisa fortune les Romains en ce que leurs Roys furent si tost deprauez & donne-
rent occasion d'estre chassés auant que la peste qu'ilz couuoïét fust esprise par tout le corps de la cité. Car au moyen qu'il estoit sain & net, les esclandres & seditions qui s'y faisoient (vray est qu'à bonne intention) ne luy portoient aucun dommage, ains luy reuenoient tousiours à singulier profit. Lon ne void point volútiers qu'ilz nuisent grandement ou la matiere est entiere & en bon poinct, s'il est autre, toutes les loix du monde ne la sçauroient garentir: si la iusti-
ce d'auenture n'estoit administrée par homme qui s'en fist croire & qui par force rendist ses suiets gens de bien, & nettoyaist ou purifiaist ceste matiere. Mais c'est vn cas qui ne peult gueres auenir, & ie ne sçay si iamais il fut veu. Parquoy quand la cité ainsi malade en rele-
ue, ce n'est pas en vertu de la disposition vniuerselle qui soustienne encores sa police, mais par le moyen de quelque grand personna-
ge, lequel entre au nauire ainsi mal équipé, pourry & endomma-
gé, void quel vent souffle au fortunal qu'elle route il doit tenir, manye le tymon, fait tout office de bon & industrieux pillote, tant que pour peu de temps il preferue le vaisseau par son sens & art, de l'orage & tempeste presente. Mais si tost que ce patron n'y est plus, la nef rencheit en tel peril que deuant. Thebes en sçauroit bien que dire, laquelle a tenu ses renz tant qu'elle a eu le gentil Epaminon-
E ii das, quand

DISCOVRS DE M. NIC. MACCHIA.

das, quand il luy est failly, elle s'en est allée à neant: la raison est que la vie d'un homme, tant longue soit elle, ne sçauroit sufire à changer les meurs anciennes d'une cité mal conditionnée & moriginée & si elle ne se stille & corrige souz vn long regne ou deux, il n'y a point d'espoir. Ce seroit miracle que le tiers continuast en bonté, & qu'il ne la renuersast cul sus teste, ou il faudroit que par longue effusion de sang elle y pourueust, pour en recouurer de vertueux & iustes. Aumoyen que ceste corruption, qui esloigne tant la cité de son bien, ne procede que de l'inegalité qui y est. Et pour tout egaliser vniment, est besoing d'vser de terribles façons extraordinaires que peu de gens sçauent & moins veulent executer, comme ailleurs nous deduirons plus amplement.

Comme lon peult mettre en

liberté vne cité corrompuë & s'elle y est,
l'y maintenir & garder.

Chapitre

XVIII.



L me semble qu'il ne sera pas du tout hors de propos de discourir en en cest endroit s'il est possible de maintenir vne cité ià corrópuë, en estat de liberté qu'elle a, ou si elle ne la, de l'y mettre. A ma fantasie l'un & l'autre est trop difficile, & si est quasi impossible d'en donner reigle certaine, à cause qu'il faudoit dechiffrer par le menu tous les degrez de corruption. Neantmoins pource qu'il fait bon deuiser de toutes choses par raison, ceste cy ne demeurera pas derriere. Or ie pose le cas que la cité dequoy nous parlons soit corrompuë tant que cité peult estre, le cas estant tel, vous ne sçauriez plus en sorte quelconque augmenter la difficulté de la matiere. Car depuis que le mal est epidimique & court & s'espand par tout, il n'y a iustice ny police qui y sceust remedier: veu que les bonnes meurs des gés ne sont moins requises pour obseruer les loix, que les loix pour entretenir les bones meurs. Voire les loix & le bon ordre qui a esté mis en la cité des sa naissance ne vault plus

vault plus rien depuis que les hommes ont laissé la vertu & menét vie desordonnée. On a beau selon les accidens faire loix nouvelles l'ordre & la police demeure tousiours, laquelle en deffaict autant qu'elles en font. Et pour plus cleremét deduire ce qui en est, il fault entendre qu'a Rome y auoit l'ordre de l'estat & gouuernement de la ville, & si y auoit des loix pour chastier en iugement les faultes & insolences des citoyens. L'auctorité du Peuple, du Senat, des Tribuns, la puiffance des Cósulz, la façon de poursuiure offices, & d'elire officiers, la maniere de cõstituer vne loy, le tout cõcernoit l'ordre de Rome, & ne se chãgeoit pour fortune qui vint. Les loix qui punissoient les malfaiçteurs & corrigeoient les abuz, passoiet legerement, cõme la loy d'adultere, celle d'ãbition, la sumptuaire, & plusieurs autres sans nombre, s'en estoit fait si tost que le vice qu'elles chastioiet auoit pris racine: l'ordre de l'estat qui ne valoit plus rien à telles gens ne se muoit & ne bougeoit pour vent qu'il peust vent. Le ne dy pas que s'il eust esté changé ou reffraichy quand & les loix, que cela n'eust grandement seruy à l'amendement du Peuple: Mais vn seul des deux n'a nulle force ny efficace. Or pourrez vous cognoistre que la vieille police ne leur duit plus ne sert, combien qu'elle soit bõne de soy, à deux choses principallemét: en la cteatiõ des dignitez & offices, & en la façon des loix. Le peuple Romain ne donnoit iamais le Consulat, ne les autres premiers estatz de la cité, sinon à ceux qui les demandoient. Au commencement celà estoit tresbon, aumoyen que nul ne s'y ingeroit qui ne s'en pensast digne & capable, & craignoit chacun la honte d'estre repoussé & tondu en sa brigue. Pour doncques y paruenir chacun s'efforçoit & trauailloit de le meriter & de bien faire. A la fin quand vertu n'eut plus de regne celà fut tresmauuais, pourtant que les plus gens de bien ne semelloient de poursuyure de paour des concurrans, ce n'estoit que pour les plus fortz & les plus riches. Le mal ne creut tout à vn coup, mais par moyens comme tous autres inconueniens. Car apres que les Romains eurent subiugué l'Afrique & l'Asie, & conquis presque la Grece entiere, il leur sembla que leur cas estoit seur & qu'ilz n'auoient plus que craindre. Parquoy ne se soucierent gueres de pourueoir les preud'hõmes des souuerains offices, cõme ilz faisoient au parauant quand ilz auoient affaire d'eux. Celluy les emportoit qui estoit meillenr courtifan, ou qui auoit le plus de credit. Apres vit on à les bailler aux plus puiffans, si bié qu'a raison de

DISCOVRS DE M. NIC. MACCHIA.

tel ordre les gens de bien en demeurerent forcluz. Quant au secōd chef il estoit loysible à vn Tribun & à tout autre de la ville de mettre en auant quelque loy qu'il pensast estre necessaire ou profitable, & estoit permis à chacun d'en dire son aduis pour ou cōtre. Cella estoit louable tandis que vertu fut en pris, & n'en pouuoit venir que bien, d'ouuir ainsi l'huis à qui viēdroit proposer chose cōcernant l'vtilité publique, & de prester l'oreille à ceux qui vouldroiet approuuer ou reprouuer la loy, à fin que le peuple fust plus amplemēt informé des matieres, & eust le iugemēt mieux instruiēt pour ordonner ce qui seroit de faire. Lors que la corruption posseda Rome, ceste faculté ne fut commune qu'aux grās seigneurs, & (qui pis est) ne l'employoient qu'à leur profit. Les petitz compagnons ou moindres qu'eux ne leur osoient cōtre dire, ainsi demeuroit le pauvre Peuple decē & abusé ; ou forcé & contrainct de consentir à sa propre mort & destruction. En effect si Rome auoit enuie de s'entretenir en liberté, il faloit qu'elle renouuellast aussi bien sa police que sa iustice. Car il est trop certain qu'il fault autre regime & maniere de viure à vn corps malade & indispos qu'à vn bon & sain, & qu'estoffe diuerse ne reçoit pareille façon. Or quant à reformer la police, il y conuient besōgner à vn coup, si tost qu'on viēt à en apercevoir la faulte, ou peu à peu deuant qu'elle soit venue en cognoissance de tous. Je dy que l'vn & l'autre est presque hors de la puissance des hōmes: pour le premier il fault qu'il se face par quelque sage personne qui voye le peril long temps auant qu'il soit arriué. C'est vne droguc precieuse que lon ne recouure pas cōme lon veult: Si ce personnage l'entēd, cen'est pas tout, encores fault il qu'il le mette en la teste du peuple: lequel ne se laissera aīsi mener & persuader: Il ne lasche pas volontiers vne forme de viure qu'il a acoustumée, mesmement quand il ne touche à doigt & à l'œil le dāger de la vieille & le profit de la nouvelle, & qu'il n'en voit rien que par ce qu'on luy en dit & declare par raisons & argumens. Quant est de changer la police à vn coup si tost qu'on la void empirer, ie dy que le vice en est aysé à cognoistre & mal aysé à amender: Au moyen que ce seroit folie d'vser de termes ordinaires qui n'y valēt plus rien dont fault recourir aux extraordinaires, c'est à sçauoir aux armes & violēces, & par icelles se faire Prince de la cité, pour apres en disposer à sa guise. Qui par telles voyes y paruiendra, ce ne sera pas vn homme de bien. Car iamais il ne vouldroit (deust il gaigner vn Royau-

vn Royaume (proceder par moyens indeuz & deshonneſtes, encores qu'ilz tendiſſent à bonne fin. Puis ce n'eſt pas l'office d'vn autre de reduyre vne ville gaſtée à vraye police. Au cōtraire cuidez vous qu'il cheuſt au cœur d'vn hōme peruers (qui par chemins eſgarez & iniuſtes ſeroit venu à p̄cipauté) de biē vſer de la puiſſance qu'il auroit mal aquise? Voylà pourquoy ie treuve ſi difficile ou impoſſible de loger liberté en lieu de praué, ou de l'y maintenir quād elle y eſt. Toutesſoys ſ'il y auoit moyen de le faire, ce ſeroit en tirāt l'eſtat plus vers le Royal que vers le Populaire, à ce que ceux qu'ō n'auroit peu corriger par loy, fuſſent redreſſez par main forte, comme d'vn Roy. D'y vouloir proceder autremēt, l'entreprinſe ſeroit vaine & temeraire, ou trop cruelle & exorbitāte. Vous me pourriez dire que Cleomenes, de qui a eſté parlé, maſſacra tous les Ephores pour eſtre ſeul, & que Romulus pour meſme cauſe en fit autant de ſon frere, puis de Titus Tatius Sabinus, neantmoins ilz regnerent tous deux en bons Roys. Il y a grand' difference entr'eux & les autres pource que ceux cy eurent à beſongner en matiere qui n'eſtoit pourrie ny entachée, comme celle de quoy nous parlons, dont n'eſt merueille ſ'ilz eurent volūté de bien faire, & ſ'ilz peurent coulourer & remplir leurs deſſeins.

Qu'apres vn excellent Prince

s'en peult ſuporter vn tel quel, mais non pas deux
l'vn apres l'autre.

Chapitre.

XIX.



Vi cōſiderera la vertu & les nobles meurs de Romulus, de Numa & Tullus, qui furēt les trois premiers Roys de Rome, bien dira que fortune luy blādifſoit & vouloit eſtre pour elle, luy dōnant le premier vaillāt & de grād cœur, le deuxieſme ſainēt, deuot & paifible, le troiſieſme ſemblable au premier en force & hardieſſe, & plus aymāt guerre que paix: autrement ſi apres l'ordonnance de la police, quelqu'vn n'euſt releuē

E iiii

les armes;

DISCOVRS DE M. NIC. MACCHIA.

les armes, la ville s'en alloit lasche & effeminée pour estre proye de ses voyfins. Pourtant pouuons nous dire qu'un successeur qui n'a tant de vertu en luy que celluy qui luy a laissé la corône, peult bien entretenir le Royaume & cueillir le fruit des labours de son predecesseur. Mais s'il estoit de trop lógue vie, ou qu'apres luy il n'en vint vn qui reprist la vertu du premier, le Roy ne seroit en dáger de se perdre. Aussi au cótraire le cas aduenát qu'il y eust plusieurs Roys de valeur queuë à queuë, lon en verroit ysisir trop grandz merueilles. Dauid sans doute ne fut moins preux & hardy que sage & entendu, lequel par sa prouësse deffit tous les Roys à l'entour, & laissa Salomon son filz paisible d'un opulent & magnifique Empire, qui par sa prudence seule le maintint & gouerna en grand heur sans coup ruer. Mais il ne le peut laisser tel à Roboan son filz, lequel n'ayant la fortune de son pere ne la vertu de son ayeul, à grand' peine peut sauuer la sixiesme partie de son Royaume, Bayfit Soudan de Turquie, combien qu'il fust plus enclin à la paix qu'aux armes, si peut il ioyr des victorieux trauaux de Mahómet son pere, qui luy auoit batu & soubzmis ses voisins comme Dauid, & luy meist es mains vn heritage riche & assureé qu'il ne faloit qu'entretenir sage ment. A Bayfit succeda Saly qui à present regne, lequel tiét des códitions de l'ayeul & non du pere, voyre est pour le passer de beaucoup: Autremét c'estoit faict que de son Royaume. De là ie cócluz qu'un Prince común ou foible se peult bien porter apres vn excellent, mais deux ou trois telz l'un apres l'autre sans difficulté mettroient tout bas, si ce n'estoit comme en France ou l'ordre & la police ancienne soustiét le fais de la monarchie. (Icy i'appelle foibles ceux qui ont le cueur lasche & recreu, & ne se meslent point de la guerre) Or fut dóques telle la vertu de Romulus qu'elle dóna tout loyfir à Numa Pompilius de regir Rome longuement par prudence politique. Auquel succeda Tullus qui par sa fierté ressuscita Romulus, puis Ancus qui tenoit autant du mol que du dur, & vouloit au commencement se tenir quoy & gouerner en repos son Royaume, mais quand il veid que ses voisins faisoient peu d'estime de luy, & le iugeoiét couart & effeminé, il mit la main aux cousteaux cognoissant que lors il valoit mieux pour la saison ressembler à Romulus qu'à Numa. Sur luy doiuent les Princes prendre exemple, & aprendre qu'il est bon d'estre comme Numa selon le temps & la fortune. Mais celuy qui sera tel que Romulus garny de force & prudence,

Du Royaume de France.

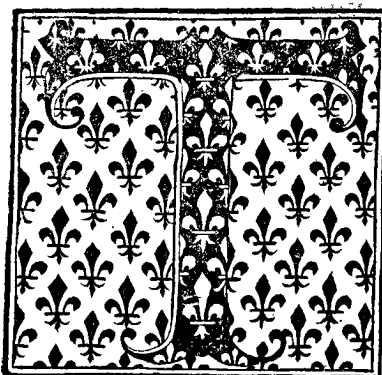
dence tiendra bon en tout temps, si ne vient vne trop estrange & terrible puissance qui l'emporte. Certainement si Rome n'eust rencontré pour troysiesme Roy, vn qui l'eust remise en honneur par armes à grand peinc eust elle iamais pris pied, ne peu faite la moitié de ce qu'elle a fait.

Comme deux successions

continuées de Princes vertueux font de grandz choses.

Chapitre

XX.



Andis que Rome vésquit soubz Roys, elle fut tousiours en dâger de perir par l'injustice ou lascheté de quelqu'vn : depuis qu'elle les eut chassés, la paour & le peril en fut dehors, au moyen que l'Empire total tomba es mains des Consulz, lesquels ne l'auoient ne par heritage, ne par dol, ne par force ou ambition: mais quicôque en estoit pourueu, l'estoit de franche elite. Les voix & suffrages y estoient libres & volontaires, ce qui a esté cause de tant d'excellens personages qui y sont paruenuz. De la vertu desquelz & felicité, Rome a ioi si longuement, qu'elle est montée iusques au dernier degré de son Empire, en autât d'années qu'elle auoit esté soubz les Roys. Par là voyons nous que peuuent faire deux Princes de valeur manians successiuemét vn sceptre, veu que la suytte de Philippes Macedonne, & d'Alexandre le grand a esté assez pour conquerir le monde. Mais Rome & toute seigneurie reiglée & ordonnée comme elle, a le moyen (par election de ses gouverneurs qui luy appartient) d'en accoupler vn millier de telz qui l'a conduiront au bout de perfection mortelle.

Que blas-

Quel blasme meritent ceux

qui ne tiennent leurs suiuetz aguerriz.

Chapitre

XXI.



Es Monarques d'auourd'huy deüroient auoir grand' honte, pareillement les seigneuries qui ne duisent leurs suiuetz aux armes pour s'en seruir au besoing, en assaillant ou en deffendant. Et ne fault qu'ilz s'excusent que le pais n'y est pas né, & que leurs gens ny seroient iamais propres. L'exemple de Tullus leu en peult rendre sçauans, lequel venant à la couronne, ne trouua Cheualier ne soudard qui eust oncques porté armes à cause de la longue paix qui auoit regné à Rome l'espace de quarante ans, toutesfois voyoit qu'il luy falloit mener guerre. Parquoy ces raisons ne luy sceurent mettre en teste qu'il deüst appeller à son ayde les Samnites & Tuschans, lesquelz auoient lors bruit d'estre bons combatans. Son aduis fut de se seruir des siens, comme il fit, & si bien les stilla & aprit en peu de temps, qu'ilz surmonterent en force & adresse tous les Peuples circonuoisins, & ne se trouuerent depuis gens tant vaillans fussent ilz qui en plain camp les ofassent attendre. Il ne fault doncques se fonder sur la nature du ciel ou de la terre, ne leur en imputer la faulte, si voz gens ne sont aguerriz : elle ne vient d'autre que de celuy qui les a en gouuernement. A ce propos chascun sçait la descente que firent les Anglois en Frâce de fraische memoire. Le roy d'Angleterre n'y mena autre gens que de son pais (si n'auoient ilz de trente ans eu guerre) ce nonobstant sans capitaine qui se fust iamais trouué en bataille, sans soudard qui eust oncques gaigné soude, il entra en ce Royaume garny de bons chefz & de vieux routiers, Celà procedoit de la prudence de ce Roy, & de la bonne police de son Royaume, auquel pour paix qu'il y eust on ne laissoit l'exercice des armes. Séblablement Pelopidas & Epaminondas apres qu'ilz eurent mis Thebes hors de la seruitude & suiuection des Lacedemoniens, ilz dresserent de telle sorte ce Peuple afferuy, (qui sembloit du tout inutile) qu'ilz allerét avec telz nouueaux gés-
d'armes

d'armes trouver les Lacedemoniens en plaine campagne, pour leur coup d'essay & apprentissage deffirent vaillamment leurs ennemis, iadis leur maistres. Surquoy dient les historiens qu'en tous lieux ou naissent gés naissent soudards mais qu'il y ait qui les duyse comme Tullus fit les Romains, duquel escrit Virgile.

Desidésque mouebit

Tullus in arma viros.

Tullus n'aura peuple ne gent qui vaille,
Et la fera marcher fiere en bataille.

Que c'est qu'on peult apprendre

de l'histoire des trois Horaces Romains, &
des trois Curiaces Albanois.

Chapitre

XXII.



Tullus roy des Romains & Metius roy d'Albe conuindrent ensemble, pour eiter l'horrible effusion de sang qui eust peu ensuyuir, s'ilz se fussent donné bataille, que celuy des deux demouré maistre, lequel auroit l'honneur du combat particulier qu'entreprendroient trois Cheualiers d'une part & autant d'autre. La fortune fut pour Rome, car tous les Curiaces y furent mis à mort, & vn des Horaces en eschapa vif. Par ce moyen estoit le roy Metius & les Albanois renduz suietz & tributaires aux Romains suyuant leur traité. Cestuy Horace retournant à Rome fier & glorieux de son auenture, rencontra en son chemin sa seur femme de l'vn des Curiaces, qui luy vint au deuant fondant en larmes, & iettant piteux crys de la mort de son mary. Le vainqueur ne peüt souffrir telz pleurs & regretz, & couroucé de la veoir en plaignant le vaincu se plaindre du vainqueur & de sa victoire, fit vn coup de sa main encores agitée de fureur bellique, & l'enuoya tenir compagnie à son mary, & à ses deux beaux freres. Dequoy loudain il fut accusé, en grand danger de passer le pas, si

DISCOVRS DE M. NIC. MACCHIA.

pas, si la priere de son pere n'eust plus valu que ses merites. Enquoy ie trouue trois choses dignes de noter. L'une qu'il n'est iamais bon de mettre tout son bien au hazard sans mettre toutes ses forces, l'autre qu'il n'y a iamais compensation de forfaitz & biensfaitz en vil le bien reiglée, le dernier poinct, que c'est sotie & imprudence de faire traitez qu'il n'est pas croyable qu'on voufist tenir & acóplir, comme en ce cas. Qui seroit celuy qui si peu estimeroit la vie & le bien de tout vn país, qui le liurast de bon cueur es mains de son ennemy souz vmbre de trois hommes, lesquelz par fortune ou faulte de vertu en auroient fait mauuaise garde? Metius en monstra ce qui en est, quand sur l'heure de la victoire il confessa la debte, & fit au roy Tullus foy & hommage de toute Albanie. Mais à la premiere occasion qui s'offrit pour faire espreuue de sa loyauté, lors que les Veiens s'eleuerent contre les Romains, il fit semblant de venir à leur secours & cuida bien iouer vn faux bód à celuy qui ne s'en doutoit pas, & y estoit allé trop à la bonne foy. Or auós nous assez parlé de ce poinct, reste à depescher les deux autres.

Comme on ne doit à vn coup

mettre tout le sien à l'auenture, qu'on ne desploye
aux champs l'arriereban de sa puissance.

Chapitre.

XXIII.



Amáis ne fut attribué à sagesse de hazarder tout ce qu'on a au monde, sans exposer au mesme hazard toute sa force. Ceste faulte se commet en plusieurs manieres. Aucunesfois en faisant comme Tullus & Metius qui mirent en la main de trois de leurs gens seulement, toute la fortune & vertu de quarante ou cinquante mille combatans, la quantiesme partie estoit ce de leur puissance que trois homes? penserent ilz & l'un & l'autre qu'ilz faisoient de mettre leur querelle en trois bras, en trois coups, & leur Royaume qui tant auoit cousté à leurs maistres à dres ser & assseurer en liberté, à peupler & pourueoir de bons citoyens pour sa

pour sa deffense quand befoing en viendroit, vrayement ilz n'eussent sceu de leur vie pis faire. Pareillement faillent en cest endroit ceux qui (aduertiz de la venuë de leurs ennemys) vôt gagner quelque difficile passage pour les y attendre. Si en telz lieux ilz peuuent tenir leur armée entiere, ie ne dy rien : sinon c'est vn tresmauuais conseil. Qui me faict ainsi iuger, c'est ce que i'en ay veu pratiquer à quelque Peuple que ie nommerois bien, lequel estât assailly en ses pais par vn fort ennemy, neantmoins ne se voulut oncques fier ny à rochers ny à môtagnes dont y auoit foyson, le mieux iugea descendre en plaine terre, voire alla telle fois au deuât de luy le receuoir, aütresfois se campa delà les montz en plaine descouuerte, luy laissant l'entrée à son commandemēt. Qui le meut à vostre aduis? ce ne fut ceste consideration. Que lon ne peult mener grand gent en ces destroitx ou pour les viures dont telz lieux ne fournissent gueres, ou pour la place estroite qui ne peult loger grosse cōpagnie, & s'elle y est petite ce n'est pas pour soustenir l'effort de l'ennemy, lequel peult venir si gros qu'il veult, puis que son intencion n'est de s'arrester, ains de passer seulement. Quand à celluy qui l'attend au passage, il ne luy est possible d'y estre qu'en petit nombre, tant pour les causes susdictes que pource qu'il luy fault seiourner là longuement estant incertain de l'heure que l'autre arriuera. Venez vous à perdre le passage que vous faisiez vostre compte de garder & enquoy vous & voz gens auiez mis vostre esperance, vous tenans comme seurs de l'y arrester sus le cul? Lors le Peuple entre en si merueilleux effroy & confusion qu'il n'acteur ny hardieffe de deffendre le demeurât: Par ainsi venez à tout perdre à faute de n'auoir mis au fort vostre puissance entiere. Chacū sçait à quelle peine Hānibal trauera les Alpes, tant celles qui sont bornées de la France & Lombardie que les autres qui sont la separacion d'icelle Lōbardie & de la Toscane: Neantmoins Rome estima estre son auantage de le receuoir, premierement sur le Thesin, puis en la plaine d'Arezze, & eut plus cher se mettre en lieu ou Hānibal pèut vaincre & elle aussi, que de s'aller iucher aux nuës sur les neiges & à vn coup batailler contre nature & son ennemy. Qu'on lise par discretion les histoires tant qu'il y en a, lon ne trouuera qu'aucun capitaine de renom se soit meslé de deffendre destroitx pour les inconueniens ia deduitz. D'auantage que là ne peult on tenir force iointe & vnie, mais conuient la diuiser & desmēbrer en plusieurs pieces pour occuper tous

DISCOVRS DE M. NIC. MACCHIA.

Du Roy
Françoys.

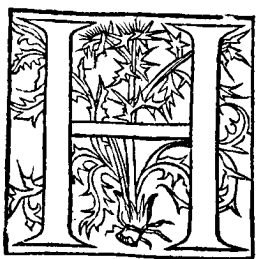
les chemins qui y peuuent estre. Lors viendra l'ennemy qui sçaura par les paisans quelque sentier incogneu, ou bien se ruera à l'édroit le plus mal gardé, quoy que ce soit dressera toute sa force là ou vous n'aurez que partie de la vostre. Ainsi en aduint l'an mil .v.c.xv. au voyage que fit le Roy de France Françoys, pour le recouurement du duché de Millan. Le plus grand fondement de ceux qui estoient contraires à son entreprise c'estoit de luy mettre les Suisses sur les mons qui luy deffendroient le passage, mais peu leur valut leur astuce aumoyen que le Roy fut guidé par les vilains du pais & conduit par vn chemin esgaré d'ot nul ne se doutoit: en sorte qu'il porta luy mesmes en Italie les premieres nouvelles de sa venuë, & furent tous esbahys qu'ilz l'aperceurent dedans lors qu'ilz l'en cuydoient bien loing. Qu'en luint il? le pais estonné & confuz de son entrée qu'il n'esperoit en aucun quelconque, incontinent se rendit à luy. Les beaux gardeurs de neiges ce pendant auoient là bel attendre, & quand ilz sceurent ce qui en estoit, & comme ilz auoient desia au dos celluy qu'ilz esperoient en barbe, tous esperduz se retirerent à Millan la queuë entre les iambes.

Es republicues bien reiglées y

a guerdons & peines ordonnées selon les merites,
& n'y echet aucune compensation.

Chapitre

XXIII.



Orace auoit beaucoup merité de bien & d'honneur d'auoir vaincu par sa prouësse les Curiaces. Depuis il commit vn lasche tour en tuât sa propre seur, pour lequel peu s'en falut qu'il ne fust cõdamné à mort, nõ obstant la fresche memoire de ses notables seruices. Beaucoup de gens prenans les choses à l'escorce le trouueront mauuais & iugerõt que celà prouint de l'ingratitude du Peuple. Mais qui bien y pèsera & cõsiderera quelle iustice doit estre gardée en vne ville, dira qu'a tort il fut absouz pource qu'en crimes & meffaietz les merites & biens faitz ne doi-

ne doiuent seruir d'excuse. Quiconque par sa bonté a desseruy salaire, il en doibt estre payé sans delay, aussi quand il aura commis cas digne de punitiõ, pour bien qu'il ait autresfois fait, il n'en doit laisser à estre puny. Si ce poinct est gardé comme il fault en vne cité croyez qu'elle s'en trouuera bien, & autrement ne sera de longue durée: Et la raison en est euidete, car telles gens pour la reputation du monde qu'ilz aquierent par leurs haultz faitz montent communement en grand orgueil. Mais s'ilz voyent encores qu'en faueur de leurs œuures on leur face grace des excès & folies qu'ilz cõmettront, la temerité & outrecuidance leur viendra à croistretelle qu'il n'y aura outrage ne malheur qu'ilz n'entrepreneint. Vray est qu'il ne fault aussi faillir à recõpenser les bons seruices nõ plus qu'a punir les delictz, cõme nous voyõs que Rome a esté tousiours songneuse de pouruoir à l'vn & à l'autre. Je dy d'auantage, qu'une ville quelque pauureté qu'elle ayt, si fault il qu'elle donne à ses loyaulx seruiteurs de si peu qu'elle a, & tãt petit que soit le don (puis qu'il viét en recompense de vertu) il tiendra tousiours place d'un riche & magnifique present. Chacun sçait l'histoire d'Horacius Cocles & de Mutius Sceuola, comme le premier par sa cheualerie merueilleuse soustint seul l'effort des ennemys sur le põt leuis, tãdis qu'on le tranchoit derriere, l'autre mit la main au feu apres qu'il eut failly à tuer le Roy Porfena. Que donna Rome ie vous prie à ces deux vaillans chãpions pour tout salaire? Elle fit faire à ses despens à chacun vne belle statue de terre. Manlius Capitolinus pour auoir sauué le Capitolle de la main des Gaulois qui estoient desia dedans, eut de ses compagnons (qui auoient souffert le siege avec luy) vne mesure de farine en present. C'estoit lors grãd chose veu le temps, & le print Manlius si fort à sa gloire que depuis il se mit à faire sedition à Rome souz la faueur du commun Peuple: au moyen dequoy sans auoir egard à ses seruices passez, il fut miserablemēt ietté du hault en bas du Capitolle: duquel la garde l'auoit fait au parauant monter en si hault degré d'honneur.

Que celluy qui veult reformer

l'estat ancien d'un pais en doit retenir l'apparence.

Chapitre.

XXV.



Viconque a enuie de mettre nouvelle police en vne ville, s'il veult qu'elle tienne & y soit bien receuë, il luy couient garder la semblance & l'ymbre de celle qui y estoit deuant. En ce faisant il ne semblera point qu'il y ait rien changé, fust l'estat que vous y mettez tout autre entierement que l'ancien. Car le commun des hommes s'arreste plus à l'apparence exteriere des choses qu'à la pure verité. Les Romains à l'occasion de ce quand comencerent à fonder leur liberté, apres que les Roys furent dehors, firent deux Cósulz au lieu d'un Roy, & ne leur bailerent pour garde ordinaire que douze sergens (qu'ilz apelloient licteurs) pource que le Roy n'en auoit pas d'auantage. Il se faisoit à Rome vn anniuersaire auquel le Roy sans autre faisoit l'office, dont auiserent de créer en sa place vne dignité de Prestrise qu'ilz nommerent le Roy sacrificule, lequel estoit inferieur du grand Prestre. Ce qu'ilz firent à fin de cõtenter le Peuple & faire si bien qu'il n'eust regret aux Roys en aucune maniere. Qui voudra doncques reformer l'estat d'un pais & y en faire vn tout neuf, il luy est besoin de tróper le monde en retenant quelque apparence de la Police acoustumée, qui luy face croire que tout est encores comme il estoit. Et s'il luy fault changer le nombre, la puissance, le temps que durerót les offices, qu'au moins il retienne le nom ancien qu'ilz auoient. Cette inuouation dont nous parlerons est necessaire à qui auroit occupé Tirannie en quelque pais, & la voudroit bien asseurer.

Vn nouveau Prince doit faire

toutes choses nouvelles en pais de conqueste.

Chapitre

XXVI.

Celluy



Elluy qui deuiet seigneur d'une ville ou d'un pais mesmement ou il n'a gueres bon fondemēt, & ne la veult tenir, ne cōme Royaume ne cōme Republicque réglée, il ne sçauroit auoir meilleur moyen pour y durer longuement qu'en faisant tout nouveau ainsi qu'il est nouveau, y establis-
 fant gouvernement & gouverneurs nouveaux, avecquēs noms & auctorité non acoustumée, faisant les pauures riches & les riches pauures comme fit Dauid à l'entrée de son regne.

Esurientes impleuit bonis, & diuites dimisit inanes.

Outre il fault qu'il edifie villes neufues qu'il abbate & demolisse les vieilles, qu'il enuoye les habitās d'un lieu en autre en somme qu'il ne laisse rien à quoy il ne mette la main, à fin que tous ceux qui tiēdront degrez, estatz, offices, ou autres biens, recognoissent tenir tout de luy: à l'exemple de Philippes de Macedonne pere du grād Alexandre lequel au cōmencement n'estoit rien & en deuint monarque de toute la Grece. Duquel il a esté dit qu'il faisoit remuer les gens de ville en ville, comme les Bergers promenant leurs cabanes. Vray est que telle maniere de viure n'est ny honneste ny chrestienne, & mieux vaudroit à vn homme viure à son priué: que d'estre Roy & vsfer de telle inhumanité & cruauté. Mais qui le ferroit d'aenture & ne se soucieroit autrement de prendre le bon chemin, il faudroit s'il s'y vouloit tenir qu'il passast par la & vst de telz maux & enormitez. Enquoy l'hōme fault voluntiers pensant filler entre deux & n'estre en extremité bon ne mauuais, car il luy fault estre en ce cas tout vn ou tout autre.

Qu'il n'y a gueres de gens qui
 sçachent estre tous bons ou tous mauuais.

Chapitre

XXVII.

F iii

Le Pape

DISCOVRS DE M^r NIC. MACCHIA.



Le Pape Iule second fut à Boulógne l'an mil cinq cens & cinq, pour en chasser les Bentiuogli qui en auoient iouy paisiblement eux & leurs predesceurs l'espace de bien cent ans. De là il voulut aller à Peruse pour en mettre pareillement hors Giouan pagolo Baglioni qui la possedoit à tort & sans tiltre. Car l'intécion du sainct Pere estoit de reünir & remettre en sa main toutes les terres de l'eglise qui estoient lors detenuës & possedées par diuers seigneurs. Quand il fut là arriué lon s'attendoit qu'il deust tout réger par force en son obeïssance. Mais on fut tout esbahy qu'il y entra sans baston ne verge, combien qu'il sceust que Giouan pagalo y estoit avecques gens assez pour sa deffence. Sa fureur qu'il auoit naturelle l'y porta ainsi & le liura (acópagné de sa simple garde) entre les mains de son ennemy : Toutesfois il l'emmena avec luy à son partir, & laissa en la ville vn gouverneur pour l'eglise. Cest acte, par gens sages qui estoient avecques le Pape luy fut attribué à grád' temerité & à grand' vilânie à l'autre: Et ne sçauoient bônement penser à quoy il tint qu'il ne saccagea à l'heure son ennemy mortel qu'il auoit à commandement, ensemble les Cardinaux qui y estoient avec leur train & bagage d'ineestimable valeur. Lon ne pouoit croyre que sa bonté l'en eust retardé ou quelque remord de conscience. Ce n'estoit pas chose trop à presumer de celluy qui abusoit de sa seur, & n'estoit paruenü là que par meurdre de ses cousins & neueux. Dont fut conclud que les hômes ne sçauent estre bons ou meschans à outrance, & par ce moyen laissent perdre de grandes occasions & fortunes ou telle extremité seroit requise. Voylà ce qui empescha Giouan pagolo d'acomplir le cas qui s'offroit à luy, dont il eust à iamais esté memoire: Toutesfois il ne craignoit de commettre inceste & parricide auueu & sceu de tout le monde. Il eust esté le premier qui eust fait entendre aux prelatz qu'elle estime on doit faire de ceux qui ne viuét selon leur estat, ainsi qu'il appartient. Et n'estoit rien le mal qui luy en pouoit venir au pris du profit & de la gloire.

Pourquoy

Pourquoy les Atheniens furent plus ingratz à leurs citoyens que les Romains.

Chapitre.

XXVIII.



Vi lira les histoires des seigneuries & republicques qui iadis ont esté, il les trouuera toutes entieremét tachées d'ingratitude, mais Rome moïs qu'Athenes, voire parauenture que nulle autre. Cela ne procedoit (à le faire court) que de soupçõ qu'auoit Athenes sur ses gens par raison plus que Rome. Car à parler d'elle depuis la fin des Roys iques au temps de Sylla & Marius, sa liberté ne fut assubiectie par nul des siés. Par quoy elle n'auoit occasion d'entrer en fantasie d'eux ne consequemét de les persecuter & outrager sans cause. D'Athenes il alloit bien autrement. Car en la fleur de son regne Pisistratus y occupa tyrannie, & ce sous espece & couleur de bien: quand elle se vit depuis hors de seruitude, deuint si vmbreuseuse qu'elle n'eust pas laissé passer ne pardonner aux siens vne seule offence, voyre ny vne apparence de faulte. Voylà pourquoy y furent banniz & moururent tant de grandz & excellens personnages. Voylà dont vint l'ostracisme & autres rigueurs & violences qu'elle exerça cõtre les plus gens de bien. A ce propos dient bien vray les Politiciens, qu'un Peuple qui vient à recouurer liberté, est plus d'agereux de la dent que ceux qui l'ont tousiours gardée sans perdre. Cõclusion Rome n'en est point plus à louer ny Athenes à blasmer, tout depéd de fortune & des accidens diuers, lesquelz sont plustost aduenuz à l'une qu'à l'autre. Et croyez certainement que Rome n'en eust pas moins fait s'elle eust esté mise par ses citoyens en ausi piteux estat qu'Athenes. Bien l'a mõstré en Collatinus & Publius Valerius apres la ruine des Roys, dont le premier qui auoit tant aydé entre autres à sa deliurace, elle le bānit, seulemét pource qu'il portoit le nom des Tarquins, & le second à cause qu'il auoit basti vn beau logis au mont Celius.

F iiii

Lequel

Lequel est le plus ingrat.

vn Roy ou vn Peuple.

Chapitre

XXIX.



R puis que nous sommes entrez si auant en propos d'ingratitude, ie vous en veulx deschiffrer vn autre poinct, à fin de n'y reuenir plus. C'est à sçauoir, qui y est plus subiet ou vn Peuple ou vn Prince. Et pour mieux disputer la matiere est à presupposer que ce vice leur vient de soupçon ou d'auarice. Comme l'vn des deux enuoye vn capitaine dehors en quelque voyage d'importance ou il gaigne la victoire & aquier honneur merueilleux, si à son retour il n'est recueilly, honoré & guerdonné par son maistre selon ses merites, ains qu'au lieu de digne recompense il reçoyle de luy (par sa chicheté) ennuy & fascherie, tant s'en fault que telle villannie trouue excuse aucune, qu'elle est cause à qui fait le tour, de honte & infamie perpetuelle. Toutesfois il s'en voit assez qui tombent en ceste faulte, dequoy la raison est telle que dict Cornelius Tacitus.

Corneli⁹. *Procliuius est iniuriæ quam beneficio vicem exoluere, quia gratia oneri, vltio in quæstu habetur.*

Nous sommes trop plus promptz à rendre la pareille en iniure qu'en plaisir, d'autât que c'est charge de payer ses detes, mais il semble qu'on gaigne beaucoup à se venger.

Or si ceste ingratitude du Roy ou du Peuple procedoit de quelque doubtte qu'il eust sur le personnage, elle seroit aucunement excusable. Il en adient chacun iour assez de telles, comme quand le capitaine par sa prouësse a conquis vn Royaume ou Empire à son maistre il en aquier bruit & los infiny, il abolit le nom de ses ennemis, il enrichit ses gens d'armes, d'ot il entre en reputatió incroyable enuers ceux qu'il a vaicuz, & ceux par qui, & pour qui. Parquoy n'est possible que le seigneur qui l'a mis en besongne n'è sente quelque es-

que escarmouche en son esprit tant est nostre nature ambitieuse & soupçonneuse, & sçait mal porter sa fortune moderémét. Si doncques son maistre en a mal en la teste, il est ayisé à aduenir qu'au capitaine gay & cõtent de sa personne il eschappe quelque mot ou façõ de faire trop hautaine qui se puisse prendre & interpreter en mauuaise partie, & qui face croyre au Prince pour certain ce qu'il en pésoit. Que fera il lors (s'il est sage) sinó de se garder & assureur de luy ou en le despeschant en forme cõmune, ou luy óstant la reputation qu'il auroit gaignée par sa vertu, semant & dõnant à entendre par subtilz moyens que l'honneur de la victoire appartient à fortune ou aux autres cheffz qui estoient avec luy, ou que ç'a esté par la courardise & lascheté des ennemys. Apres que Vespasien estât en Iudée fut declaré Empereur par son ost, Antonius Primus, qui lors tenoit autre armée en Illirie prist son party & s'en alla droict en Italie rencontrer Vitellius qui regnoit à Rome, lequel il delconfit deux foys en iuste bataille & entra à Rome au nom de Vespasien, de sorte que quand Mutianus y arriua que Vespasien enuoyoit, il trouua desjà tout vaincu & reduict à la suiectiõ de son maistre. Depuis il desmit le pauure Antonius de sa charge & peu à peu le retira à Rome, & le rendit aussi petit que le plus simple de la ville. Ce voyát Antonius alla vers Vespasien (lequel estoit encores en Asie) péstant trouuer meilleur recueil en luy qu'en son lieutenant. Mais en peu de tẽps il s'y vit sans auctorité ne préeminence quelcõque & de desespoir en mourut. Les histoires sont toutes pleines de telles recompenses faictes aux loyaux seruiteurs, & de nostre temps Gonsaluo Ferranté en a bien eu sa part, lequel estant lieutenant general pour le Roy d'Arragon au Royaume de Naples contre les Françoys, fit tant par sa singuliere vertu qu'il le conquist & mit entierement en l'obeissance de son seigneur, lequel y vint quelque temps apres & luy tollit premierement la charge & conduite de ses gens, puis les forteresses du païs qu'il tenoit. Ce faict l'emmena en Espagne ou il finit ses iours sans honneur & autrement qu'il ne meritoit. Si n'y a il remede, ces soupçons que ie dy sont si naturelz aux Princes, qu'ilz ne se sçauroient iamais exempter qu'ilz ne portent enuie ou maltalement à qui aura fait de grandz conquestes souz leur enseigne. S'il est ainsi des Roys, il ne se fault esbahyr qu'il en aduienne autant à vn Peuple. Car vn Païs de liberté a deux fins principales, c'est à sçauoir d'aquester, & de se maintenir en son estat, des faultes qu'il cõ-

met qu'au

DISCOVRS DE M. NIC. MACCHIA.

met quant au premier poinct, nous en parlerôs en temps & lieu, les autres sont comme de punir ceux qu'on deüroit guerdonner, tenir pour suspectz ceux en qui on se deüroit plus fier. Et combien que telles choses soient causes de grandz maux en vne republique corrompue, & qu'aucunesfoys en ensuyue tyrannie comme à Rome de Cesar qui se paya par ses mains & prist par force ce qu'il auoit merité & que l'ingratitude du Peuple luy detenoit: Neantmoins vn tel cas feroit grand bien à vne ville qui seroit encores saine & entiere, la feroit viure longuemét en liberté, tiendrait en crainte les ambitieux & hautains. A' mon auis Rome a esté la moins ingrate de toutes les republiques qui ont eu Empire, pour les raisons que i'ay dites, & ne se trouue vray exemple de son ingratitude qu'en Scipion. Car de Coriolanus & Camillus ilz furent bannis pour l'iniure qu'ilz auoient faite au Peuple, dont l'vn n'eut iamais son pardon pource qu'il demeura obstiné en son inimitie, l'autre ne fut pas seulement rappelle, ains tousiours depuis aymé & adoré quasi comme Roy. Mais le soupçon qu'ilz eurent de Scipion estoit d'autre maniere & onques au parauant n'en auoient eu de tel sur personne. Aussi estoit il accompli & doué d'autres vertuz que les autres. Sa ieunesse, sa prudence, ses conditions excellentes le rendoient par trop admirable, le puissant ennemy qu'il surmonta, la lógue & perilleuse guerre qu'en peu de temps il acheua, ces choses le mirét en plus haute estime que capitaine qui eust iamais esté: tant que les Senateurs, les Preteurs, & tous les officiers de la ville le craignoient & reueroient. Celà ne plaisoit trop aux mieux aduisez, pource qu'on ne l'auoit acoustumé de voir à Rome. Parquoy Cato qui estoit réputé saint homme en prist la querelle disant que la ville ou les prefidens & iuges redoutoient l'auctorité d'vn citoyen ne se pouuoit dire franche & libre. Si lors le Peuple suyuit l'opinion de Cato en ce qui concernoit le fait de sa liberté, l'ingratitude dont il vfa envers Scipion merite quelque excuse. En somme c'est mon iugemét que ce qui rend les gens ingratz c'est le soupçon & l'auarice, de la derniere le Peuple n'est pas volútiers entaché, de l'autre beaucoup moins que les Princes, pour les raisons que ie diray maintenant.

Que doit

Que doibt faire vn Roy ou

vne seigneurie pour se garder du vice d'ingratitude, & les capitaines & citoyens pour n'en recevoir encombrer.

Chapitre

XXX.



UN Prince, pour se mettre hors de danger d'estre trop soupçonneux & ingrat, fault qu'il se trouue en personne à la guerre comme faisoient au commencement les Empereurs de Rome, & comme fait au iourd'huy le grand seigneur, & l'ont fait & font encores tous ceux qui sont vertueux.

Car alors luy appartiendra l'honneur & le profit entier des victoires, mais quand ilz n'ont esté presens aux conquestes, le los en est à leurs lieutenans, & à eux ne semble qu'ilz puissent ioyr de ce qui a esté gagné sur les ennemys, s'ilz n'effacent l'honneur de l'autre lequel ilz n'ont sceu aquerir eux mesmes. A insi viennent à luy estre ingratz & iniques, en quoy ilz ont souuét la moytié plus de perte que de gain. Mais si par paresse ou faulte de prudence ilz gardét la maison sans rien faire & enuoyét leurs lieutenans aux affaires, ie ne leur scaurois remonstrer autre chose que ce qu'ilz scauent bien. Quant est d'un capitaine au cas qu'il ne puisse eschapper le croc de ce malheur il faudra qu'il face de deux choses l'une: ou qu'incontinent la guerre finie il laisse l'armée de son bon gré sans attendre mandement, & la remette es mains de son maistre: au demeurant se garde de faire chose qui sente trop son cueur, sa fierté & insoléce, à fin d'estre hors de ce soupçon & ne donner occasion que de se faire aimer & recompenser de ses seruices. S'il ne luy semble bon ainsi, se declare franchement & prenne le party contraire, lors qu'il employe tous les moyens par lesquels il pourra, de l'aquest de son seigneur, faire son propre, gaigne les cueurs des gens d'armes & de ceux du pais, face amitez & confederations nouvelles avec les Peuples circonuoyfins, se saisisse des chasteaux & places fortes, tyre de son costé par moyens les plus apparens de son ost, & de ceux qu'il

qu'il ne pourra auoir se donne garde qu'ilz ne luy puissent nuire. Ce faisant il auancera à son maistre la peine & vengeance du mauuais tour qu'il luy voudroit faire s'il le tenoit. Je ne sçache autre voye que celle la qui luy fust bonne, mais (comme i'ay desia dit) les hommes ne sçauent pas estre tous bons ou il fault, ou du tout meschans, dont il auient presque tousiours, qu'apres la victoire ilz ne se veulēt incōtinent deffaire de leur charge & deffaisir de l'armée, ilz ne se peuuent porter sagement & modestement, & si ne sçauent vser des termes de rigueur & violēce parfaicte. Tādīs qu'ilz sont en ceste doubte & lente deliberacion voicy venir le seigneur qui les despouille & desgarnit de toute puissance, & finalement les opprime. Quant est d'une seigneurie qui se voudroit preseruer & exempter de ce vice detestable, on ne luy peut bailler tel remede qu'au Prince. Car elle ne sçaueroit assister elle mesme es guerres, il fault par necessitē qu'elle s'en fie à quelqu'un des siēs. Le vray moyē sera pour la rendre moins ingrate que les autres, qu'elle se reigle & cōforme à l'imitaciō de Rome. Rome auoit coustume de se seruir en ses guerres tant de nobles que d'autres, au moyen dequoy s'y trouuoient de gentils cheualiers & capitaines de toute maniere de gēs. Ce qui luy tollissoit l'ocasion de conceuoir mauuaise fantasia sur aucū d'eulx vēu qu'il y en auoit tant de grādz que l'un empeschoit l'autre d'entreprēdre. Outre y auoit loix expressees contre l'ambicion par lesquelles ilz estoient de si pres tenuz, qu'ilz n'osoiēt monstrier le moindre semblant de rien attenter, en sorte que quand ilz venoient à estre crēez dictateurs, celluy qui plustost s'en deponoit estoit le plus prisē & estimē. Ainsi en ostant à Rome les causes de soupçon on la gardoit d'estre ingrate. Celle dōcques qui veult euitter ce malheureux vice, se doit gouuerner à la mode de Rome, & celluy qui desire en euader l'attainte, fault qu'il face comme les citoyens Romains.

Que Rome ne punissoit ses ca-

pitaines de peine extraordinaire, quelque faulte qu'ilz eussent faicte à leur escient ou par ignorance, & quelque dommage qu'elle en eust receu.



Es Romains n'ont pas seulement esté (comme nous auons prouué) moins ingratz que les autres mais aussi ont esté plus doux & humains enuers leurs capitaines, & ont vsé de plus grande discretion à les punir. S'ilz auoient failly par malice, ilz les chastioient bien doucement, s'il n'y auoit que de l'imprudence, ilz les honoroiét & guerdonnoiet souuent au lieu de les mal traiter. C'estoit vne consideracion plus profonde & plus merueilleuse que lon ne pèse. Rome regardoit que la charge de cõduire vn ost estoit de telle difficulté & importâce, qu'il falloit que celluy qui la prenoit eust son esprit deliure de toute autre pèse trouble & empeschement quelcõque, que qui le fait y feroit d'ailleurs il ne feroit iamais chose qui valust. Cõme quand vn capitaine estoit enuoyé en Grece cõtre Philippes de Macedõne, ou en Italie contre Hannibal ou contre les Peuples des frontieres qu'elle vainquit les premiers, celluy qui y alloit auoit le soing entier de tout ce qui estoit à faire: lon sçait assez quel faiz, quel soucy & trauail il ya. Si doncques lors ilz eussent eu de surcrest vne crainte d'estre crucifiez & tormétez à leur retour si tout ne s'estoit bien porté, & qu'ilz eussent eu deuant les yeux l'exemple de ceux qui en tel cas auroiet esté ainsi traitez, iamais n'eussent eu le cueur de penser à quelque hardie entreprise. Ce sage Peuple iugeoit que l'angoisse qu'ilz souffroient d'auoir perdu, leur estoit assez griefue & dure penitence, sans adiouster mal sur mal, & donner affliction aux affligez. Que fit il à Sergius & Verginius à la guerre de Veies? chacun d'eux auoit son armée à part en diuers lieux, Sergius estoit en lieu pour attendre & recueillir les Tuscans, Verginius estoit campé d'autre costé pour en soustenir d'autres. Aduint que les Falisques acompagnez de plusieurs natiõs vindrét ruer sur Sergius, lequel s'apperceut assez qu'il ne seroit le plus fort, toutesfois il ayma mieux estre mis en route que requerir secours à son compaignon. De luy aussi il ne le daigna faire cõbien qu'il en sceust le besoing voulant en estre prié, & ainsi fut l'ost des Romains desconfit par la seule gloire & contencion des capitaines. Vrayement de ce cas on feroit mauuais iugement de la police de Rome, si ceste faulte fust demeurée impunie. Pourtant ilz n'en furét condãnez qu'en amende pécuniaire, ou en autre lieu leurs testes en fussent volées, car le cas le valoit trop comme l'entendoit bien le Senat & le Peuple de Rome, mais pour les raisons des-

DISCOVRS DE M. NIC. MACCHIA.

ſufdictes il vouloit garder l'ancienne couſtume. Auſſi fit il pareille grace à Varro cōbien que ſon crime ne fuſt pareil, & que par ſa folie & temerité les Romains perdirent la iournée à Cannes contre Hannibal, par laquelle c'eſtoit fait de Rome ſi celluy qui lors ſceut vaincre euſt ſceu vſer de ſa victoire. Mais quand Varro reuint, le Senat luy alla au deuant, & ne le pouuāt à droit remercier de l'yſſue de la bataille, le remercia de ce que par ſon retour il declaroit qu'il ne deſeſperoit pas encores de la fortune de Rome. Quād Papirius Curſor voulut faire mourir Fabius, pource qu'il auoit combatu cōtre les Samnites, nonobſtant ſes deſſenſes: la plus grād raiſon qu'allegua le pere de Fabius contre le dictateur, ce fut qu'il vouloit (diſoit il) apprēdre à Rome à vſer d'vne cruauté enuers les vainqueurs dont elle n'audit iamais vſé contre les vaincuz.

Vn Roy & vne ſeigneurie

ne doit attendre à la neceſſité à vſer de gra-
cieuſeté aux ſiens.

Chapitre

XXXII.



L ne ſeroit pas bon de ſ'arreſter à l'exemple des Romains en vn cas que ie vous voys dire, iaçoit qu'a eux il n'en aduint que bié. Le Roy Porſena vint aſſieger la ville pour remettre les Tarquiſen leur ſiege Royal, dequoy le Senat eſtōné & dou-
tāt de la volūtē du Peuple qu'il n'aymaſt mieux d'aenture receuoir les Roys qu'endurer les peines & calamitez de la guerre: Pour le gaigner le deſchargea de la gabelle du ſel & d'autres tributs & peages, diſant que les pauures gēs faiſoient beaucoup pour la ville de bien nourrir & entretenir leurs enfans. Le Peuple tout ſatisfaiēt de ce ſoulagemēt ſupporta de bon cœur le ſiege & la famine. Si ne fault il pas ainſi faire: car ſi lors il en print bien à Rome, il n'adiendra pas de cent fois vne, à cauſe que les gens cōmune-
ment ne vous en ſçauront nul gré, ains en remercieront leurs ennemis penſans que le beſoing preſent auroit eſté cauſe de ceſte liberalité, & que la neceſſité paſſée leur don & priuilege expireroit. Mais
l'ocaſion

l'ocasion qui fit que les Romains ne s'en trouuerent point mal, ce fut au moyen que l'estat estoit nouveau & non encores acheué de dresser, & que desia y auoit beaucoup des loix tédans à la faueur du commun, comme sur toutes celle qui attribuoit au Peuple la souveraine cognoissance des causes par appel. Ce qui faisoit presumer que ce plaisir de l'imposition abolye procedoit du bon vouloir du Senat enuers le Peuple, & non du danger imminent. Aussi seruit grnadement la memoire fresche des ordz & sales mestiers & seruices esquelz les Roys les auoient vilainement employez. Et d'autant que telles choses ne sont gueres concurrentes en ce cas, peu souuent on en voit prosperer l'yssue. Parquoy le meilleur sera à vn Prince ou seigneurie d'auiser d'heure qu'elle fortune leur pourroit aduenir, & s'elle auenoit de qui ilz auroient plus affaire & comme ilz se deüroient porter enuers eux. Lors auant le coup se disposer de les traiter ainsi qu'il faudroit faire au temps de l'auerfité. Celluy qui en vsera autrement, soit Roy soit republique (principalement le Roy) & qui attendra au besoing à se monstrier amy à ses subietz, s'il s'y fie il s'abuse: car tants s'en faudra que ce moyen luy donne support que plustost auancera sa ruine.

Quand vn mal naist & croist

en vne republique il vaut mieux temporiser que le
hurter de pleine violence.

Chapitre

XXXIII.



A seigneurie de Rome estoit creuë en force, gloire & grandeur, que ses voisins n'y auoient point encores pensé & n'entendoient quelle eouuerture & vmbrage leur pouuoit faire ce manteau qui s'eslargissoit ainsi. A la fin cômencerent à y mordre & recognoistre leur faute, mais sur le tard.

Or pour y donner remede firent ensemble alliance iusques à quarante peuples tous iurants la destruction de Rome, laquelle de sa part pour se deffendre & resister à leur entreprise se mit à chercher

G ii quelque

DISCOURS DE M. NIC. MACCHIA:

quelque moyen extraordinaire cōme elle auoit acoustumé de faire en l'extremité. Le moyen fut de créer vn dictateur, c'est à dire vn personnage qui auroit toute puissance, ne plus ne moins qu'un Roy qui pourroit de luy mesme entreprendre ce qui luy sembleroit bō sans autre cōseil, & que de ses iugemés n'y auroit point d'appel. Ce remede nouveau fut si à propos qu'elle en sortit de danger & de puis luy seruit tousiours de dernier refuge en ses plus grâdes aduersitez lesquelles luy suruindrent à foison sur l'acrossissement de son Empire. Sur ce cas que venez d'oyr, mō discours est que quād il s'esleue vn peril & incōuenient en vne republique ou cōtre elle lequel a racine dehors ou dedans, lors qu'il sera deuenu si grād qu'il y aura à craindre, le plus seur me semble d'obeir vn peu au coup en attendant l'heure, plustost que de vouloir tout rompre à tort & à trauers. Ceux qui le voyent faire, le plussouuēt au lieu de l'affommer ou estouffer ilz le reforcent & auācent. Or de telz dāgers il en auiet beaucoup plus par occasion intrinseque que par extrinseque, comme quād on laisse en vne ville vn personnage croistre en trop grande autorité & d'auoir & d'amys, ou quand par nōchalloir & indiscretion peu à peu la loy se perd & abroge qui estoit le nerf & fondement de la vie ciuile, le mal peu à peu empire si fort par nostre souffrance & negligence, & tellemēt s'enracine qu'il ya adonc plus de dāger d'y toucher que de le laisser en paix. Mais vne imperfectiō naturelle nous empesche de le voir & cognoistre, qui est que nous fauorisons voluntiers vne chose nouvelle qui commence & principalement quand c'est quelque œuure d'vne ieune personne qui a apparence de bien. Car si lon voit vne ieunesse s'esleuer douée de vertu non commune elle se fait regarder de tout le monde, chacun la prise en son cueur, chacun l'adore, nul ne se peult garder de l'aimer. Et s'il y a en luy vn seul grain de gloire & d'ambiciō il est soudain enflé & augmēté par les faueurs que sa nature luy cause & que le Peuple luy porte rauy & aueuglé de son amour outre mesure. Quand il est desia monté si hault que chacun le voit, on pense d'y remedier mais il n'est plus temps, la maladie à la longue est deuenue incurable, de sorte que s'ilz taschent à l'arracher ilz l'engregēt & gastēt tout. A' Florēce n'a pas long temps y en a eu vn bel exēple en Cosme de Medicis, duquel la noble maison des Medicis a pris souche de sa hauteffe. Sa prudēce qui estoit incroyable pour l'aage le mit en telle admiratiō du Peuple ignorāt, qu'il vint à faire bran-

ler sous

ler souz luy la seigneurie, tant qu'il n'y auoit homme qui luy ofast rien dire & qui l'eust laissé en cest estat il s'en alloit seigneur & Duc de Florence. Lors y estoit entre autres & plus expert que nul autres affaires d'estat, Nicolo de Vzzano lequel s'auisant de la faulte qu'il auoit faite à ne cognoistre de bonne heure ou pouuoit tendre la faueur de Cosme, delibera d'obuier à la seconde, c'est à sçauoir qu'on ne taschast à l'estaindre & opprimer par force, de paour de mettre tout dessus dessous comme il auint depuis apres sa mort pour n'auoir creu son conseil. Car ceux de Florence se banderent cõtre luy, & par armes luy firent vuyder la ville dequoy indignez ceux de son party ne tarderēt gueres à le rappeler & mettre dedās & faire Prince de la seigneurie: à quoy il ne fust parueniu si aysement sans ce qu'ilz s'esleuerent ainsi cõtre luy. A Rome n'en auint pas moins par Iules Cesar, lequel par vertu admirable emporta si bien la faueur de Pompée & de tout le monde, qu'à la fin il en eut à souffrir. Ce que Cicero luy reproche disant que trop tard il auoit cõmençé à cognoistre ce que Cesar valoit, & quand il y voulut donner ordre c'estoit ia hors de saison: dõt mal luy en prit, & ne fit que haster sa male fortune. Je dy donques qu'il vault mieux sans comparaison (le cas aduenant) temporiser que tascher à repousser le danger imminent à toute force. Car en ce faisant le mal s'en va souuentesfois comme il estoit venu & s'estaint de soy mesme ou pour le moins le dõmage qui en viendra en est recullé d'autant. C'est en ce cas ce qu'il fault considerer à qui voudra mettre remede à telz incõueniens autrement s'abusera & leuera son ennemy plus haut en pensant l'abatre & s'aprochera de son malheur au lieu de s'esloigner: il luy faudra ouuir les yeux & regarder de pres quãd il sera le plus fort, lors n'estre endormy ne paresseux à prendre le temps & sans se faindre donner dedans. Mais s'il se voit le plus foible, cale le voile & ne sonne encores mot, ou il luy en prendra cõme aux voisins de Rome, lesquelz ne deuoient tascher qu'à la paix depuis qu'ilz virent leurs ennemys si puissans, ilz voulurent faire autrement, cuidans estouffer la plante de fient & abaïsser la palme à force de charge, & pource qu'en ce cas le Peuple Romain eut recours à ordres nouueaux qui furēt cause de sa victoire lors & plusieurs fois depuis, i'en toucheray vn point qui n'est sans difficulté.

Que l'estat de Dictature ne fut

que tresprofitable à Rome, & que les authoritez qui
sont données de franche elite ne nuisent,
mais celles qu'un homme prend & v-
surpe de luy mesme.

Chapitre

XXXIII.



Ly a eu des gens qui ont voulu dire que le Dicta-
teur ne fut iamais créé à Rome que pour sa desti-
née & desolació, & qu'il soit ainsi, que le premier
Tiran qui y vint depuis, n'y entra que sous ce til-
tre & que Cesar n'eust sceu à autre couleur hon-
neste faire ce qu'il fit. Ceux qui tiennent ce pro-
pos n'entendent gueres bien les matieres, & ne sont dignes d'en es-
tre creuz. Car ce ne fut pas le nom de Dictateur ny le degré qui ré-
dit Rome serue, ce fut l'auctorité qu'il estoit ayse d'aquerir à vn per-
sonnage de cueur en ce merueilleux Empire. Et s'il n'y eust poit eu à
Rome de Dictateur, Cesar se fust pourueu d'une autre dignité pour
paruenir à ses fins. Car depuis qu'il y a de la puissance lon a des nós
tant qu'on veult, mais les noms ne la font pas venir. La Dictature
tât qu'elle fut donnée par voix & suffrages publics fit de grandz
biens à Rome ceux en ont abusé qui y sont paruenuz par voyes ex-
traordinaires, des autres on n'en trouuera pas vn qui iamais ait fait
tort à la republique tant qu'elle a duré. La raison y est bonne, car il
fault beaucoup de grandz pointz & qualitez à vn homme auant
qu'il puisse vsurper auctorité plusque commune. Il luy conuient es-
tre riche à outrâce, auoir la grace de gagner les gés, auoir suite d'a-
dherés & cōplices, ce qu'õ ne faict pas cõme l'õ veult en ville de po-
lice: Et quãd ainsi seroit le commun qui les craindroit n'auroit gar-
de de leur dõner sa voix pour estre Dictateurs. D'auátage le Dicta-
teur n'estoit perpetuel, ains seulement tant que duroit l'affaire pour
lequel il estoit créé, & si estoit sa puissance limitée de sorte qu'il n'a-
uoit regard que sur le peril present, duquel il pouuoit disposer seul
à son plaisir & punir le cas qui en dependoient, sans qu'on en peust
appeller

appeller: Au demeurant il n'auoit que voir sur l'estat & n'eust sceu diminuer l'auctorité du Senat & du Peuple, ne deffaire l'ordre & les coustumes anciennes de la ville ou en mettre de nouvelles. Ce frein & ceste restraincte; la briefuete du temps qu'il auoit à l'estre, la bonne disposicion de Rome le gardoient de sortir des gondz & de faire aucun domage. Aussi voyez vous qu'ilz n'en ont point fait. Selon qu'il m'en semble, c'est l'ordre de Rome qui faiet le plus à considerer & qui a ayde autant que nul autre à la rendre chef & princesse du monde. Car sans celà elle n'eust iamais obuie aux dangers extraordinaires qui luy suruenoiet de iour en iour, esquelz les moyens acoustumez & ordinaires ne sont de mise comme trop longz & tardifz & qu'un seul ne peut despescher, mais l'un attend apres l'autre, ce pedant le temps s'en va: bref c'est un remede tresperilleux quand la chose est pressée. Parquoy ie iuge que toute republique doit auoir un tel estat, qui luy serue seulement en cas de necessite vrgente come la seigneurie de Venise (laquelle est pour le iourd'huy la mieux reiglee de toutes) elle a eleu deux ou trois de ses gentilzhomes, lesquelz peuuet au besoing faire tout ce que bon leur semble sans y appeller les autres Senateurs. Sans celà elle se perdrait en gardant son ordre acoustume ou pour se sauuer seroit contraincte de le violer & enfreindre. Qui est un tresmauuais poinct en une ville quand il fault proceder en quelque affaire par moyens exorbitans & extraordinaires. Car encores qu'ilz seruissent pour ce coup, si seroit ce un d'agereux exemple de rompre l'ordre politique pour bien, de paour qu'apres on ne le vint à rompre pour mal souz couleur honneste. A tort se dira la republique parfaite, laquelle n'aura par ses loix pour ueu à tous les inconueniens qui iamais luy scauroient auenir, & ordonné en quelle maniere elle s'y deüroit gouverner: il ne luy faudra qu'un seul peril vrgent pour l'acabler par faute de dictateur ou d'autre dignite semblable. Mais la façon de le créer estoit sagement pourpensée: lon auisa que c'estoit quelque honte aux consulz de se voir reduictz au reng des autres, eux qui estoient les cheffz souuerains de la ville & qu'il en pourroit un iour naistre du scandale. Pour y obuier, Rome mit en la main des Consulz l'election du Dictateur, à fin que quand il en seroit mestier ilz le fissent volontiers & n'en eussent pas si grand deuil. La chose est naturelle qu'une blesseure qu'on se fait soy mesme n'est point si griefue à porter que celle qu'on reçoit d'autruy. Vray est que Rome sur la fin pour mieux

DISCOVRS DE M. NIC. MACCHIA.

contenter les Consulz leur bailla telle puissance en cas de necessité qu'au parauant auoit le dictateur, & leur prononçoit ces motz.

Videant Coss. ne quid resp. detrimenti capiat.

Les Consulz preignent garde qu'il n'aduienne dommage à la republique.

D'ou vint que le Decemvirat

fit tant de dommage à Rome, veu qu'il se creoit par voix & suffrages francz & publiques.

Chapitre.

XXXV.



L semble contraire à ce que ie viens de discourir que l'election des dix hommes créez par le Peuple Romain pour faire loix, se soit tournée en tyrannie, s'ainsi est comme i'ay dit que la préeminéce qui se vole & prend par force est d'agereuse, & non celle qui se done par voix. En ce cas doit venir en consideracion la maniere de la donner & le teps qu'elle dure. S'vne puissance absoluë s'ested iusques à un an ou plus, croyez qu'elle n'est à craindre, & selon les personnes qui y serot mises en viédra bien ou mal. Or de la dictature beaucoup s'en faloit qu'elle fust telle que la dix hommerie. Car apres que le dictateur estoit eleu, les Consulz, les Tribuns, le Senat ne laissoient pas de demeurer en son autorité & luy seruoient tous come de contrerolleurs à le faire chier droit. Vray est qu'il pouuoit en priuer quelqu'un de son office: d'abolir & annuller l'ordre entier & introduire loix nouvelles il ne luy estoit permis. Mais quand les dix hommes furent créez, il n'y auoit plus à Rome ne Consul, ne Tribun, ny autre office ou dignité quelconque: bref ilz auoient toute telle puissance que le Peuple Romain. Au moyen dequoy estans seulz gouuerneurs sans correcteurs sans qu'il y eust appel d'eux au Peuple, ce n'est de merueille si la seconde année ilz se mirent à faire des maistres souz l'en-
seigne

seigne de l'ambicieux Appius. Parquoy est à noter quand on dit que les hautz estatz ne portent point de nuisance s'ilz sont donnez par election libérale, que celà s'entend s'on y procede en temps cōuenable avecques les circōstances qu'il appartient, autrement si on y va sans respect & consideracion comme il fut fait à la creacion de ces dix hommes il en aduiendra tout autant qu'à Rome. Ce qui est facile à iuger, consideré quelles causes garderent les dictateurs de mesprendre & aux autres en donnerent occasion, consideré aussi quel moyen ont tenu les republicues bien ordōnées à créer vne autorité absoluë pour long temps, c'est à sçauoir les Lacedemoniens à leurs Roys & les Venitiés à leurs Ducz, ilz n'ont eu garde de leur laisser la bride sur le dos cōme les Romains aux dix hommes. Rien ne sert que la matiere soit saine & entiere, car vn Roy ou telle autre puissance l'aura bien tost corropue s'il entreprend par les faueurs, amys, adherens, richesses qu'il a ou aura incontinent amassées.

Ceux qui ont esté en grand dignité ne doiuent auoir honte d'vne moindre.

Chapitre

XXXVI.



Arcus Fabius & G. Manilius estans Consulz gaignerent vne triūphante iournée cōtre les Veiens & les Hetruriés, en laquelle y demeura Quintus Fabius frere du cōsul, lequel aussi l'auoit esté l'année deuāt. Le trouue en celà vn bon ordre de Rome & fort duisant à la faire grande, & que les autres villes qui maintiēent ces façons, se mettent bien hors des dangers d'estre telles. N'estoit ce pas chose estrangē à Rome ou la gloire regnoit tant, de voir celluy qui maintenant commandoit à tous s'humilier de bon cueur & obeir, & s'il estoit guerre y aller & seruir comme vn autre? luy qui venoit d'en estre chef & premier conducteur. Au iourd'huy lō n'a garde de faire ainsi, voire à Venise se trouue ceste faute qu'vn homme qui aura esté vne fois en hault degré d'honneur, pour rien du monde ne daigneroit descendre plus bas, & la

bas, & la seigneurie mesme s'y acorde. Je ne dy pas que la personne ne puill e auoir quelque raison de le refuser, mais c'est vn mauuais poinct pour le profit cõmun. Car plus grand' fiance y auroit en vn hõme qui viendroit d'vn grand estat à vn moindre que s'il fautoit de bas en haut: & si seroit la chose beaucoõp plus seure quãd le principal gouuerneur auroit entour luy nombre de gens reuerendz & vertueux qui pourroient par leur conseil & prudence supplier à la nouueauté de l'homme. Je croy que si Rome eust tenu en cest endroit l'opinion qu'on tient par tout qu'il y eust eu bien à dire de sa grandeur, aumoyen des lourdes fautes que ces nouueaux gouuerneurs eussent faictes, voire parauanture entreprises sur la liberté publique qu'ilz eussent peu executer à leur plaisir, sans la belle compagnie de ceux qui auoient esté aux estatz deuãt eux, lesquelz estoient lors souz eux & les guidoient & instruisoient en ce qu'ilz auoient à faire.

Des scandales que fit à Rome

la loy Agrarie, & que c'est le propre de toutes loix
qui regardent trop derriere.

Chapitre

XXXVII.



'Est la sentence des anciẽs Philosophes que l'hõme s'oublie en la prosperité, & en l'aucersité pert le cueur, & que des deux passions de douleur & ioye sortent semblables effectz. Ostez à l'hõme la necessité de combatre il cõbatra par ambiciõ, qui est vne qualité si tenant en l'esprit humain qu'elle ne l'abandonne pour estat qui luy puisse venir. Car nostre naturel est de vouloir tout & de n'en pouuoir la moitié, & au moye que le desir passe trop la puissance, iamais on n'est content de bien qu'on puisse auoir. De là viẽt la rouẽ de Fortune, par ce que les vns tendent à tousiours amasser, les autres veulent garder ce qu'ilz ont. Parquoy viennent aux cousteaux & ne se depart gueres le ieu que l'vn ne gaigne ou l'autre perde, & souuentesfois vne ville est bastie
des ruines

des ruines de l'autre. Ce qui me fait dire cecy & le prendre si loing c'est que ie considere qu'il ne fust pas à la commune de Rome d'auoir obtenu les Tribuns pour sa protection & sauuegarde à l'encôtre des nobles (ce que necessité luy fit faire) incontinent qu'elle eut ce qu'elle demandoit, voulut par ambition passer outre & mit en auant qu'il falloit partir egallément entre eux les biens & les honneurs tant qu'il y en auoit, comme les deux souueraines choses du mode. De là s'engendra la pestilentielle maladie de la loy Agrarie laquelle finalement a destruit la republique de Rome. Il fault dire que Rome defailloit en ce cas qu'elle ne se tenoit tousiours riche & opulente en public, & ses citoyés pauvres ou aysez seulement: Ou elle n'y pourueut si bien du commencement qu'il n'y falust retourner tant de fois: Ou elle attendit à y pouruoir à l'heure qu'il estoit dangereux de regarder si fort derriere: Ou si tout à temps elle en ordonna, la loy fut abolie à la longue par cōtrairevance. Quoy qu'il en soit iamais on n'en vint à parler à Rome qu'incōtinét tout n'allast pesle mesle. Or contenoit ceste loy en effect deux chefz principaux. L'vn que nul ne peust tenir que tant d'arpens de terre, l'autre que les terres (qui seroiet prises sur les ennemys) fussent diuisées par porcions egalles à tout le Peuple. En ce faisant les nobles souffroiet double perte, car il leur falloit quitter leurs biens (dōt ilz auoiet plus que les autres) pour venir à egallité, & leur estoit osté le moyen de deuenir iamais riches puis que la despouille estoit ainsi partie: A ceste cause y resistoiet de tout leur pouuoir pēsans aussi faire le bié public. D'autrepart le commun tenoit bon contre eux, voylà comme la ville estoit troublée, qu'à chacū coup il sembloit que s'en fust fait, & l'eust esté certainemēt sans la prudence du Senat qui le battoit froid, en distrayoit le Peuple l'euoyāt dehors en quelque guerre apostée, on mettoit en barbe au Tribun qui proposoit la loy, vn autre Tribun contraire, quelque fois acordoit partie de la loy ou donnoit la place conquise à ceux qui y voudroient aller demeurer, comme il fit de la contrée d'Antium pour laquelle la noise estoit renouellée. Surquoy dit Tite Liue vn mot qui est à poiser, qu'il ne se trouua lors homme qui voulust bailler sou nom qu'à toute force pour estre enregistre au papier de la colonie, de tant aymoioit mieux ce Peuple desirer & demāder vn bien estant à Rome que d'en ioyr & le posseder sur les lieux. Vn temps fut que l'humeur de ceste meschāte loy se debatoit & agitoit bié fort, ils s'appaifa lors que Rome
commen-

DISCOVRS DE M. NIC. MACCHIA.

commença à mener guerre es fins dernieres d'Italie & par delà. Ce qui aduint à cause de la longue distance, qui faisoit le pais conquis estre moins de requeste, & que lon ne s'en foucioit pas tant que s'il eust esté plus pres: aussi que les Consulz bien aduisez ne se mirent plus à en confisquer tant qu'ilz souloient, & quand ilz le faisoient y enuoyoit des colonies remplir & tenir les lieux. Dont commença à dormir la loy iusques à ce qu'elle fut resueillée par les Graches, voire en telle sorte que la liberté de Rome y est demeurée. Ce que les autres auoient faict au parauant à vray dire n'estoit que ieu au pris: ilz furent si roides & chautz en la poursuite & allumerent le feu si terrible entre le Peuple & le Senat, qu'il en falut mettre la main aux armes & espâdre le sang des citoyens non plus ne moins que d'ennemys mortelz. Il n'y auoit plus lors de resourçe à la police publique pour vne part ny autre, chacune pésa de se pouruoir d'vn chef qui maintiendroît sa querelle. Le Peuple se donna à Marius, lequel en signe de ce il fut quatre fois consul & si pres l'vne de l'autre que comme par vne continuacion de seigneurie il deuint assez grand pour se faire consul de luy mesme trois autresfois encores. La noblesse qui n'y voyoit aucun remede legitime, se mit de son costé à en faire tout autant à Silla, le prist pour son capitaine, & par sa conduicte apres longue & cruelle guerre demeura maistresse. Celà se passa iusques au temps de Cesar lequel fut faict chef du party de Marius & Pompée de celluy de Silla: Si vindrent à ioindre & le commun que Cesar soustenoit fut vainqueur & luy premier tyran de Rome: depuis lequel la liberté Romaine ne vesquit ne respira iamais vne heure. Voylà le commencement & la fin de la loy Agrarie qui semblent grandement cōtraires à ce que i'ay tenu cy deuant que les inimytiez d'entre le Peuple & le Senat auoiet esté cause du bien de Rome pour les loix qui en naissoiet tousiours à la fin au grand auantage de la liberté publique. Surquoy ie vous dy que l'ambicion des grandz seigneurs d'vne ville est si merueilleuse que qui ne la rengera & domtera par diuers moyens elle mettra en peu de temps vn estat en ruine. De sorte qu'on ne doit blasmer le debat de la loy Agrarie, pour lequel Rome ne laissa à viure encores trois cēs ans en son entier, & parauature s'il n'eust esté, & si par là le Peuple n'eust refrené les appetitz desordonnez de la noblesse, leur republique n'eust tant duré & prospéré. Le dernier poinct notable en cest endroit c'est le iugemēt du Peuple Romain touchant les biēs & les

& les hōneurs: car quand il fut question de la cōmunication des magistratz de la ville, les nobles ne se firent pas tant tirer l'oreille qu'il falust pour cela venir à scandales & manieres trop extraordinaires iusques à feu & à sang. Mais quand on voulut toucher aux biens, la guerre fut ouuerte entre les grandz & le menu comme si c'eust esté pour la vie. Les Gracches en furent motifz, desquelz si l'intencion fut bonne au fort le moyen de proceder ne valut rien: car ce fut pauurement consideré à eulx de vouloir oster & arracher vn mal tant enraciné en la cité par vne loy reformatiue du passé, laquelle despouilloit les gens de ce qu'ilz auoient acquis à bon tiltre & possédé par temps immemorial. Cela ne seruit (cōme i'ay discouru ailleurs) que pour auancer le desordre qui en deuoit naistre, lequel sans celà eust esté plus tardif ou paraenture la cause s'en fust estainte d'elle mesme.

Vne petite seigneurie ne peut

estre bien resoluë & en cas de deliberacion ne
prend iamais le bon party si necessité
ne luy reuge.

Chapitre

XXXVIII.



Quand les Volscs & les Eques furent aduertiz de la peste qui couroit à Rome, ilz pēserēt que l'heure estoit venuë qu'ilz la mettroient souz le pied. Si leuerent en diligence vne tresgrosse & trespuif sante armée, & entrerent es pais des Latins & des Herniques bruslans & foudroyās tout par ou ilz passioient. Incontinent en furent mandées les nouuelles à Rome, par les Latins, requerans secours & ayde pour repoulses les ennemys hors de leurs terres. Pour responce ilz eurent qu'ilz se missent en armes & en deffence eulx mesmes, qu'il n'estoit lors possible de les secourir veu la maladie outrageuse dōt le peuple estoit tormēté & affligé. En celà se monstra bien le grand cueur & la prudence du Senat Romain, lequel pour fortune qui luy'auint ne relacha oncques vn seul point de sa grauité & magesté acoustumée: ains vou-

H lut en

DISCOVRS DE M. NIC. MACCHIA.

lut en tout temps disposer comme maistre des affaires de ses suiets, & quand la necessité le requit ne fit difficulté de deliberer vne chose au conrraire de ses meurs & de son ordonnance premiere. Le le dy pourtant qu'autresfois le Senat leur auoit fait inhibicions & deffences de ne s'armer quelque befoing qui leur en vint, & eust semblé à vn autre conseil qu'il eust derogé à sa dignité s'il eust permis ce qu'il auoit prohibé & denié. Mais cestuy estoit plein de merueilleuse prudence qui scauoit prédre les choses par le bon bout & choisir tousiours de deux maux le moindre, comme en cest endroit, il trouuoit mauuais de ne secourir les siens qui en auoiet mestier, semblablement qu'eulx mesmes sans leur Prin cesse se missent en deffence. Neantmoins cognoissant qu'en tout euenement il faloit qu'ilz le fissent, ayans l'ennemy à leurs portes qui ne les assuroit que de mort, en gardant tousiours son auct'orité & faisant de necessité vertu, leur manda qu'ilz se monstrassent vertueux & fissent entr'eulx le mieux qu'ilz pourroient. Il semble de prime face que ce conseil soit commun, & qu'il n'y ait Republique au mode qui n'en fist bien autant. Mais ie dy que les petites seigneuries ne le scauroient pas faire. Quand le duc Valentin eut pris Faense, puis renduë Boulongne sienne, il demanda passage aux Florentins pour aller à Rome. Le conseil de Florence fut assemblé ou il ne s'en trouua pas vn qui fust d'auis qu'on le luy otroyast. Ce ne fut pas besongné à la Romaine, veu que lors le Duc auoit grosse puissance, & Florence nulle. C'eust esté beaucoup plus leur hõneur de luy auoir acordé ce qu'il ne pouuoient reffuser, en tournant la cõtrainte en liberalité. Mais il n'ya remede, c'est le propre des foibles republics d'estre mal resoluës & ne faire iamais bien si ce n'est par force. De prudence, là il n'est point de mention: Florence mesme l'a verifié en deux autres cas. Lan mil v. c. apres que le roys Loïs douziesme eut repris Milan, il luy vint enuie de rendre Pise aux Florentins, car ilz luy en presentoient cinquante mille ducatz. Il y enuoya son armée soubz la conduite de monsieur de Beaumont, auquel combien qu'il fust François les Florentins se fioient assez. Or il mena son ost entre Cascine & Pise, & se campa en lieu propice à battre la ville: apres qu'il y eut esté deux ou trois iours ordonnant de l'assault, vindrent vers luy les ambassadeurs de Pise, offrent la ville aux François, s'ilz promettoient sur la foy du Roy de ne la liurer aux Florentins de quatre mois. Les Florentins n'y voulurent entendre, & en fin tant y gagnerent

Du roy,
Loys xii.

gnerent qu'ilz eurent l'aller pour le venir. La cause de leur refus n'estoit autre que la deffiance qu'ilz auoient du Roy, eulx qui s'estoient mis en sa main. Ilz ne voyoient pas qu'il leur estoit beaucoup meilleur que le Roy leur peust rendre Pise estant dedans, & au cas qu'il ne le fist qu'ilz cogneussent quel estoit son vouloir, que de leur promettre sans l'auoir & estre contrainctz neantmoins d'en acheter cherement la promesse nuë. Deux ans apres Arezze se reuolta & fut enuoyé de par le Roy le seigneur Iubalt au secours des Florentins, lequel mit le siege deuant la ville & bien tost luy fut faite pareille offre que celle de Pise, mais ceux de Florence en firent pareil refus. Ce voyant le seigneur Iubalt & s'aperceuant de leur lourderie manifeste, pratiqua l'accord avec les Aretins sans plus y appeler les commissaires. Si fut arresté entre luy & eulx, & en vertu d'iceluy entra sans delay avecques quelques gens en la ville, remonstrant aux Florentins qu'ilz n'estoient que bestes & n'entendoient rien des affaires du monde. Que si donques ilz vouloient auoir Arezze, qu'ilz le fissent sçauoir au Roy, que lors il pourroit mieux satisfaire à leur demande la tenant & possédant que s'il en estoit dehors. Dieu sçait si Iubalt fut maudit & deschiqueté menu à Florence & s'ilz finerent de dire mal de luy, tant qu'ilz eurent cogneu que si Beaumont eust ressemblé à Iubalt, ilz eussent Pise aussi bien qu'Arezze. Voilà doncques comme il va des petites Republicques, faulte de force les tient en suspend & les garde de pouuoir deliberer à plain, d'autant que le plus souuēt elles ont à faire à plus fortz qu'elles ou le meilleur ne leur est pas tousiours le plus seur.

Que lon voit souuent pareilz

accidens en diuers Peuples.

Chapitre

XXXIX.

H ii

Celuy

DISCOVRS DE M. NIC. MACCHIA.



Eluy qui se met à cōtempler les choses presentes & passées, cognoist que de tout temps les gens ont eu les mesmes desirs, affections & humeurs qu'ilz ont encores, de sorte qu'il seroit aisé par la congnoissance de l'hystoire preucir les choses auenir, & y appliquer telz remedes que les anciens, ou si lon n'y en trouuoit d'expres, en inuenter de nouueaux à la semblance des cas. Voylà d'ou vient que tousiours auiennent les malheurs qui autresfois sont auenuz, par ce que ceux qui ont le maniemēt des affaires ne tiennent compte de l'histoire, & s'ilz en lisent n'entendent pas le sens moral & mistique. Je ne puis esparagner Florence quand elle vient à propos. Lan xciiii. de son origine elle auoit perdu grād' partie de sa seigneurie comme Pise & autres terres, pour lesquelles recouurer il luy conuint mener guerre à ceux qui s'estoient mis dedans. Les detenteurs estoiet fortz & deliberez de ne lascher la prise, dont il luy cousta bon sans rien y aqvester. De ceste grosse despence on vint aux imposicions, de l'imposicion le Peuple qui se sentit greué commença à se plaindre & murmurer. Or y auoit lors dix Citoyens des plus apparens qu'ilz nommoient les dix de guerre, pource que la seigneurie s'en reposito en eulx de l'administration totale: le Peuple se mit à tempester & crier que c'estoit par eulx que la guerre estoit venue, & qu'on y consommoit & despendoit si gros deniers: qu'il les falloit deposer pour bien remedier à tout: leur temps expiré, on n'en crée point de nouueaux, & demeure le gouuernement en son premier estat. Si tost que ces bons personages furent ostez qui entendoient le fait de la guerre, tout commença à aller de mal en pis, & tant s'en fallut qu'on recouurast Pise, & le demeurant qu'on querelloit, que lon perdit encores Arezze & maintes autres places. Dequoy s'aperceuant le Peuple, & comme il estoit bien trompé de ce qu'il pensoit que son mal procedast du medecin, & non de la fieure, refit les dix commissaires qu'il auoit cassez. Ceste humeur eut aussi son cours à Rome par vne fantasie qui print à la commune, que les Consulz estoient cause de la peine & du trauail qu'elle portoit incessamment en tant de guerres sus guerres, & que pour y donner ordre & auoir repos, il les falloit deffaire du tout qu'il n'y en eust plus, ou limiter leur auctorité, en sorte qu'ilz n'eussent aucun pouuoir sur luy ny en la ville ny dehors. Ilz iugeoient que tout venoit de la noblesse qui prenoit plaisir à leur

fir à leur misere & poureté, & qu'elle les tiroit ainsi souuent aux champs pour les faire tuer là comme bestes, d'autant qu'à Rome on ne leur pouuoit pas faire ce qu'on vouloit à cause des Tribuns qui y estoient pour les deffendre. Mais ilz s'abusoient grandement, car il n'y auoit autre cause que l'ambicion & l'enuie de leurs voisins qui ne taschoient qu'à les renuerfer & deffaire. Le premier qui en osa porter parole fut Terentillus Tribun: Il mist en auât que le plus expedient estoit de créer cinq personnes qui auroiét egard sur les Cónsulz. Aquoy la Noblesse s'oposa & fit (comme il est croyable) tout son effort pour l'empescher. Car c'estoit la debouter de son reng & de toute l'auctoritè qu'elle auoit en la Republique, c'estoit (à dire vray) abaïsser & abastardir la maïesté de l'Empire. Nonobstant tel le fut l'obstination des Tribuns que ce venerable nom de Consul en fut tollu, & depuis se contenta le Peuple auëuglé de faire des Tribuns de puïssance consulaire, monstrant que sa colere estoit plus sur le nom que sur autre chose. A la fin fut contrainte Rome de reuenir à ses Consulz, comme Florence à ses dix de guerre.

De la creation du decemuirat

à Rome, & des poinctz qui y sont à considerer,
& entre autres comme lon peut ruiner &
sauuer vn païs par mesme moyen.

Chapitre

XL.



Euant que venir à discourir les cas notables qui sont suruenuz à Rome par le Decemuirat, ie croy qu'il ne fera pas mauuais de toucher sommairement l'histoire telle qu'elle est, en laquelle y a maintes choses dignes de grand' consideration, tant pour garder vne ville en son entier que pour l'assuiettir & destruire. On y peut veoir à l'œil plusieurs faultes commises par le Senat & le Peuple au preiudice de leur liberté, & autât ou plus par Appius au defauantage de la tyrannie qu'il se pensoit fonder à Rome ferme & durable. Les Romains donques apres lógs

H iiii debat

DISCOVRS DE M. NIC. MACCHIA.

debatz qu'ilz eurent d'une part & d'autre sur la constitution des loix necessaires pour le bien commun, ilz enuoyerent d'un accord à Athenes Spurius Posthumius avec deux autres personnages de mise pour rapporter copie des loix que Solon y auoit faites, sur lesquelles ilz prendroient exemple. Sont ilz reuenuz? lon se met soudain à elire gens de conseil & doctrine pour les examiner, esplucher & iuger, lesquelles on deüroit prendre ou laisser. A' ceste fin furent créez dix de la ville, & entre autres vn Appius Claudius homme vif, fin, qui n'estoit iamais en repos de son esprit. Et pour leur oster tout empeschement qu'on leur pouuoit faire en ceste entreprise, lon casse tous les iuges & officiers de Rome, voire iusques aux Consulz & Tribuns: l'appellation qu'on souloit interietter de tous les sieges & iustices, & releuer pardeuant le Peuple, abolie: Bref il ne s'en fallloit rien, que le nom, qu'ilz ne fussent Princes & seigneurs souuerains de la ville. Incontinent Appius emporta toute l'auctorité des dix. Ses compagnons luy faisoient honneur comme à superieur, pour les faueurs du Peuple qu'il attira si tost qu'il voulut tourner sa robe & faire du populaire qu'il n'estoit rien moins au parauant. La premiere année ne fut que bone: celuy d'eulx qui pre-fidoit & marchoit le premier à son tour n'auoit que dix licteurs ou sergens qui alloient deuant: s'il suruenoit quelque iustice à faire d'un citoyen Romain ilz instruisoient le proces, puis le renuoyoient à iuger au Peuple, combien qu'ilz eussent iurisdiction souueraine & absolue: ilz emplirent dix tableaux de loix, & auant que les arrester les atacherent en lieu ou chacun les peult yeoir à son aise, & en dire ce que bon luy sembleroit, pour n'y proceder que prealablement eu sur ce l'aduis du Peuple. Quand Appius sentit la fin de son office approcher, il alla mettre en auant que pour rendre la chose parfaite & qu'il n'y eust que redire, il falloit encores vne couple de tableaux. A' ceste cause le menu Peuple s'accorda que le Decemvirat fust prorogé pour vn an, & ne s'en fit beaucoup importuner, tant pour l'esperance qu'on luy donoit de la consommation de leur police, que pour reculer d'autant les Consulz qu'ilz ne fussent remis, pensant aussi que par le moyen de ces dix hommes qui se monstroient tant debonnaires au commencement & se rendoient si sujetsz à luy, il gouverneroit sans Tribuns. Quand il fut question d'en ordonner de nouveaux, tous les nobles & les plus grandz se mirent apres à employer leur credit pour en estre, sur tous Appius

ne dor-

ne dormit pas, ains se mit à careffer le commun, à solliciter, briguer, & tant en fit que ses competeurs commencerent à en mal estimer.

Credebant enim haud gratuitam in tanta superbia comitatem fore.

Ilz ne pouuoient penser qu'une si fiere personne se rengeast à telle gracieuseté & humilité sans grand cause.

Toutesfois n'osoient de plain vol s'atacher à luy & s'oposer à sa poursuite, mais auiserent ensemble d'y besongner par sutil moyen, luy deferans l'honneur de nommer au Peuple ceux qui le deüroiet estre, combien qu'il fust le plus ieune, pensans qu'il ne seroit pas si glorieux & si effronté de se nômer luy mesmes: ce qu'aussi on n'auoit iamais veu faire à Rome.

Ille vero impedimentum pro occasione corripuit.

Enquoy il les trompa bien, car il se seruit de ce dont ilz le cuydoient empescher.

Et s'alla nômer hault & clair tout le premier quelque mine qu'il en vist faire aux autres, puis en proposa neuf qu'il auoit choisy à sa poste. A' ceste seconde année comença Rome à cognoistre sa faute.

Nam ilico Appius finem fecit ferendæ alienæ personæ.

Car de luy il ne mit gueres à se desmasquer & monstrier à plain quel il estoit, & quelle trahyson il leur auoit couüée souz ceste fauce hypocrisie. Ses compagnons il fit incontinent à sa main, & pour faire paour d'entrée au Senat & au Peuple, il multiplia le nombre des licteurs qui n'auoient acoustumé d'estre que douze en tout, & en fit prendre à chacun autant, si furent c xx. à diuifer à eulx dix. La frayeur au commencement fut commune, mais apres ilz vindrēt à entretenir le Senat & se ruer sur le poure Peuple. Si quelqu'un appelloit de l'un d'eulx à l'autre, il n'amendoit iamais son marché, plustost l'empiroit & trouuoit plus de rigueur au secōd iuge qu'au premier. Et lors la commune de tourner les yeux en pitié vers la noblese pour veoir si quelqu'un oseroit rien entreprendre pour la misere & desolacion publique.

DISCOVRS DE M. NIC. MACCHIA:

Et inde libertatis captare auram vnde seruitutem timendo in eum statum remp. adduxerant.

Et la bailloient au doux vent de liberté & la cherchoient d'ou ilz craignoient au parauant que seruitude leur vint, & souz ceste crainte auoient mise la Republique en l'estat qu'elle estoit.

La noblesse s'esiouyffoit de leur infortune.

Vt ipsi tædio presentium consules desiderarent.

A' fin que les maux qu'ilz souffroient leur fissent regretter les Consulz.

Voicy venir la fin de l'année. Les tableaux estoient depeschez, estoit à les publier, pour ce faire les dix remonstrent qu'ilz ne se deuoient departir de leur estat, & quoy qu'on en grongnast, tindrent fort & gagnerent la ieune gentillesse qui les suyuit, accompagna & seruit de garde de corps. A' laquelle ilz donnoient pour ses gages la confiscation de ceux qui estoient condamnez pour crime.

Quibus donis iuuentus corruppebatur & malebat licentiam suam quã omnium libertatem.

Pour ces dons & leur profit particulier ilz estoient contentz que la liberté commune demeurast derriere & qu'ilz fissent toujours leur plaisir. Or aduient sur ces entrefaictes que les Sabins & les Volfes s'esleuerent en armes contre les Romains. Enquoy commencerent les dix hommes à cognoistre la debilité & poureté de leur estat, car ilz ne pouuoient lors rien ordonner du fait de la guerre sans le conseil du Senat, & de l'assembler estoit chose grandement preiudiciable à leur auctorité: toutesfois contrainte le leur fit faire. Au Senat plusieurs tindrent propos de leur orgueil & fierté intolerable, sur tous Valerius & Horatius: deslors c'estoit fait d'eulx si les Senateurs eussent voulu, mais en despit du Peuple ilz aymerent mieux les souffrir, de paour que s'ilz estoient deposez l'on ne refist les Tribuns, & les Consulz demeurassent encôres en oubly. Or est pris le conseil de la guerre, partie des dix sortent aux châps avecques deux armées, Appius ne bouge de la ville pour donner ordre aux affaires, & ce pendant deuiet amoureux d'une fille nommée Virginia, laquelle comme il vouloit emmener par force souz fauce couleur de seruitude qu'il pretendoit sur elle, le pere d'elle y

acourut

acourut, & voyant qu'il ne la pouuoit autremét deliurer des mains d'Appius & de sa violence impudique, deuant tout le monde il luy donna d'vn cousteau dans la poitrine & la tua. Dieu sçait lors quelle esmeute y eut & à Rome & au camp si tost que les nouuelles y furent sceuës. Les soudardz reuiennét & se raliert auec la cômune qui sortoit de la ville, & s'en vont camper sur le mont sacré, d'ou ilz ne voulurent onques partir que premierement les dix ne fussent aboliz & les Consulz & Tribuns remis, & Rome toute reduite à sa forme ancienne. En ce lieu est à noter que ceste playe de tirannie auint à Rome, en telle maniere qu'aux autres Republicques, pour la trop grande ardeur de la commune en cas de sa liberté & le desir excessif que la Noblesse auoit de seigneurier. Quand les deux partz d'vn Peuple ne s'acordent pas au fait des loix concernans son estat, si par fortune l'vne des parties se donne à quelque homme d'apparence & de cœur, voylà vne Tirannie dressée. Assez s'acorderent ilz à créer les dix hommes, & à leur donner ceste auctorié souueraine, l'vn pour empescher les Consulz, l'autre pour effacer les Tribuns. Mais quand ilz furent faitz, le Peuple abusé du faux semblât d'Appius, creut qu'il estoit tout sien & cōtraire à la noblesse, dont se mit à luy porter faueur. Tel est le chemin pour paruenir à Tiranie quād vn Peuple tombe en ceste erreur de poulsér & eleuer vn personnage qui est de mauuaise sorte, à fin qu'il luy soit baston à battre & réger ses ennemys. Car de luy il tendra par ce support à fouller & opprimer les nobles, puis se tournera contre la cômune, laquelle lors aura beau cognoistre sa folie & son malheur quand plus n'aura à qui recourir. Ainsi en ont vsé tous ceux qui ont esté Tirans & ont duré. Mais Appius a fait autrement, dont luy en a cousté la vie, aussi n'eust il sceu iamais plus mal iouer son personnage que de s'aller rédre ennemy de ceux qui l'auoient mis ou il estoit, & qu'y l'y pouuoient maintenir & garder, & deuenir amy de ceux qui auoient tousiours esté formelz contre luy, & qui n'eussent sceu soustenir & conforter sa Tiranie. Par ce moyen il perdit ses bons amys, & se mit à pourchasser l'amytié de ceux qu'il ne luy estoit pas possible d'auoir. C'estoit des nobles, dont les vns tendoient à semblable fin que luy, aucuns d'eulx n'y auoient le cœur, partât ne faloient à luy estre aduersaires. De les gaigner tous & tirer de son party c'estoit chose trop impossible, veu l'ambicion & auarice outrageuse de telles gés, laquelle il n'eust sceu contenter & assouuir de tant de biens & honneurs qu'il

DISCOVRS DE M. NIC. MACCHIA.

neurs qu'il pouuoit distribuer. Ainsi faillit Appius grandement, laissant le Peuple pour se tirer vers les nobles par les raisons que i'ay deduites, & aussi pource qu'il fault necessairement à se valoir de forte que qui force soit plus fort que qui est forcé. Voylà ce qui a maintenu longuement en estat les Tirans amys du commun & ennemys des grandz, à cause que leur puissance estoit fondée sur plus fermes & plus gros pilliers. Celuy qui a tel support, peult soustenir & conseruer sa force dedans comme on a veu de Nabis Tyran de Sparte, lequel tint bon contre Rome & la Grece qui le vindrent assaillir iusques à ses portes: S'il n'eust eu le Peuple de son costé & n'eust tenu les nobles soubz le pied iamais il ne l'eust sceu faire. Vray est qu'au cas qu'on ne peult en façon quelconque gagner le populaire, encores y auroit moyen de se sauuer en se garnissant de trois secours pour vn, c'est à sçauoir en ayant garde ordinaire & suffisante d'estrangers, en tenant la cōtrée preste pour vous au besoing, & en pratiquant l'alliance des nations prochaines. Lors le Peuple ne vous sçauroit meffaire: Mais Appius ne fit rien de tout cecy, Quand à gagner & armer pour luy la contrée il ne pouuoit, tout ce qui s'estendoit à l'entour estoit de Rome: Au surplus, il n'eut en luy la sagesse d'y pourueoir, dont mal luy en print & ne fit qu'entrer en regne & sortir. Quant aux faultes qu'Appius commit à mal occuper Tirannie, vous auez ce qu'il m'en semble, reste de dire vn mot de celles que fit le Peuple & Senat en ce cas pour sauuer sa liberté. Il est vray que ie vous ay dit dessus en parlant de la dictature que les estatz & offices qui se donnent par election publique ne sont voluntiers dangereux cōme ceux que lon vsurpe d'autorité priuée, si fault-il entendre qu'on les doit elire en sorte qu'ilz ayent quelque regard à bien faire, par ce leur mettre gens à l'entour qui les auertissent de leur deuoir. Mais les Romains y besongnerēt bien qui abolirent toutes iurisdiccions & dignitez en creant les dix hommes pour les laisser courir à bride auallée, fissent ce qu'ilz vou droient, il n'y auroit personne qui leur peult contredire. A ce induit le Senat l'extreme enuie qu'il auoit de veoir les Tribuns defaitz, au Peuple pareil desir d'en veoir autant des Consulz. Ainsi furent les vns & les autres aueuglez comme disoit le roy Ferrand des petitz oyseaux de proye qui s'amusent tant & se transportent à la chasse de ceux que nature leur a ordōnez pour pasture, qu'ilz ne regardent pas à vn autre plus fort qui les vient engloutir.

Qu'il n'est

Qu'il n'est pas bon à vn homme

de faulter d'humilité en arrogance, & d'humanité
en cruauté sans moyen.

Chapitre

XLI.



Ntre les autres faultes faites par Appius à la conduite du train de sa Tirannie se peult nombrer l'indiscretion de changer en vn instant vne qualité en autre. L'astuce dont il vfa à deceuoir le commun, faisant semblant d'en estre amateur & protecteur à la mort & à la vie, elle ne fut que bonne:

Le moyen qu'il trouua pour induire Rome à remettre les dix hommes luy partit de bon esperit. Semblablement la hardiesse de se n'ommer luy mesmes entre les dix contre l'opinion de toute la noblesse & la prudence d'y mettre neuf compagnons à sa poste. Mais il ne se scauroit excuser qu'il n'ayt grandement failly de changer si tost de poil & d'amy du Peuple se declarer ennemy, de doux & humble qu'il fut vn temps, se monütrer soudainement fier, de communicatif & accessible difficile & fascheux: voire de tourner si legerement sa robe & passer du noir au blanc. Ce qu'il ne pouuoit faire que lon ne cogneust au doigt & à l'œil son hypocrisie & malice pourpésée de loing. Car qui veut deuenir mauuais pour cause & a tousiours porté visage d'homme de bien, il le doit faire par moyens, & chercher au parauant les occasions ne se pouruoyant ce pendant de tant d'amys nouueaux que quand le changement de sa premiere nature estrangera de luy ses vieilles cognoissances, il puisse par les derniers acquiz tenir bon contre tous venans, autrement il s'en yra comme Appius.

Comme les hommes se chan-

gent aysement,

Chapitre.

XLII.

Encores

DISCOVRS DE M. NIC. MACCHIA.



Ncores est à noter en ceste matiere comme il est aisé qu'une personne muë de cõplexion & tourne de bien en mal quelque bõne nourriture qu'elle ayt euë . La ieunesse qu'auoit Appius entour luy nous en donne bon tesmoignage, laquelle estoit amassée de tous enfans de bõne maison bien instruitz & apriz selon leur estat : Toutesfois la seule escarmouche de couuoitise du proufit qu'ilz auoient avec Appius, les fit incontinent. satrappes & vassaulx de sa Tirannie . Sur tous ceux de la dizaine Quintus Fabius est à esmerveiller qui estoit au parauant tant homme de bien que rien plus. Mais Appius le seduit par son engin d'un apast d'honneur & d'ambicion, si bié que depuis il n'y eut que pour luy à mal faire & ne valut en fin le bon disciple gueres moins que son maistre. A ce propos les legiflateurs doiuent bien regarder à renger & tenir de court l'apetit de l'homme, & luy tollir entierement l'esperance d'impunité de ses forfaitz.

Que ceux qui combattent

pour leur honneur propre sont bons
& loyaux soudardz.

Chapitre

XLIII.



N peut d'auantage recueillir de ceste histoire quelle difference ya entre vne armée bien deliberée d'aller & qui va pour son honneur mesme, & vne qui va à regret & contrecueur, pour l'ambicion d'autrui: car tant que l'ost Romain à esté conduit par les dix hommes il a tousiours perdu ou il souloit tout gagner & vaincre souz les Consulz . De là peut on faire iugement que valent les soudardz estrangers mercenaires, lesquelz ne tiennent pour vous que Dieu mercy & l'argét que vous leur baillez. Ce qui n'est pas assez pour vous asseurer d'eulx & pour leur donner courage à vouloir mourir pour vous. Depuis que celà leur fault & qui n'ont point ceste amour & affection enuers celuy qui les met
en beson-

en besongne, ilz n'auront iamais en eulx force & prouësse pour resister à gens de cuer, ausquelz ilz pourroient auoir à faire. C'est doncques la resolucion que, qui veult bien deffendre & garder son Royaume, il doit fonder sa puissance sur les bras de ses propres suietz, comme l'ont tousiours pratiqué par cy deuant ceux qui ont fait merueilles d'armes & acheué les haultes entreprises. A ce le voyons nous que les Romains estans souz les dix hommes auoient leur mesme vertu au corps, la disposition du cuer n'y estoit pas, partant ilz ne faisoient les conquestes acoustumées. Si tost que cest empeschement fut osté, & que les dix ne furent plus, Rome reprit ses esperitz & monstra à ses ennemys que c'estoit elle lors qui marchoit en liberté, & les mena à outrance comme deuant.

Que c'est peu de chose d'vne

compagnie sans chef, & qu'il ne faut pas
menacer puis s'armer.

Chapitre

XLIIII.



A cōmune esmeuë de la fortune de Virginia sortit de Rome & se retira au mont sacré, incontinet le Senat despescha ses ambassades pour sçauoir d'elle en vertu dequoy elle s'estoit ainsi departie de l'obeissance de ses capitaines en abandonnant la ville. La reuerence du Senat fut telle avec ce qu'ilz n'auoient point de chef, qu'il n'y eut celuy qui osast prendre la parole pour faire responce. Ce n'estoit pas (dit Tite Liue) qu'ilz n'eussent trop que leur respondre, mais ilz auoient faulte d'hōme qui le fist. Adonc Virginius cognoissant à quoy il tenoit qu'ilz estoient ainsi muetz, & cōme vne multitude sans teste n'estoit rien, trouua moyen de faire elire vingt Tribūs de guerre qui porteroient les paroles quand besoing seroit, & traiteroient l'acord d'eulx & du Senat. Lors fut requiz de leur part qu'il pleust aux Senateurs y enuoyer deux seulement de leur corps. Valerius & Horacius, & ilz leur declareroient leurs raisons. Les deux Senateurs nommez, refusèrent
I tout à

DISCOVRS DE M. NIC. MACCHIA.

tout à plat d'y aller si premierement les dix hommes ne se demee-
toient de leur estat. Et quand ilz furent arriuez à la montaigne ou
le Peuple estoit, on leur demanda d'entrée s'ilz s'acordoient que
lon creast des Tribuns du Peuple, & qu'on peust appeller comme
deuant de toutes les iustices de Rome, & s'ilz liureroient entre leurs
mains les dix hommes pour les brusler tous vifz. Valerius & hora-
tius aprouerent leurs premieres requestes, mais la derniere non,
ains leur dirent.

Crudelitatem damnatis in crudelitatem inciditis.

Vous reprenez cruauté & si en voulez vsfer.

Lors leur conseillèrent de ne tenir ce propos, & ne penser qu'à
recouurer leur auctorité & puissance, quand ilz l'auroient, ilz met-
troient apres bon ordre à leurs souhaitz. Enquoy se cognoist la fo-
lie de ceux qui demandent vne chose, & en la demandant declarét
qu'ilz en veulent abuser. Ce n'est pas le moyen: Premierement fault
tascher de l'auoir s'il est possible, puis on fera ce qu'on en voudra.
Pensez qu'il ferait bon veoir vn homme qui viendroit demander à
vn autre son espée pour l'en tuer luy mesme.

Que c'est chose de mauuais

exemple d'enfraindre vne loy qu'on vient de faire,
mesmement quand celuy la rompt qui l'a
faite: Et qu'il ya gros danger à conti-
nuer par peines sur peines la
persecution de quelque
estat d'une ville.

Chapitre:

XLV.



I tost que l'acord fut fait & que Rome fut remi-
se en sa forme ancienne. Virginius aiourna Ap-
pius à comparoir en personne par deuant les iu-
ges deputez pour venir deffendre à l'acusation
qu'il entendoit former contre luy, pour le rapt
de sa fille. Appius comparé au iour, acompagné
d'une grand

d'une grand' troupe de gentilzhommes, Virginius requiert veu les cas qu'il soit constitué prisonnier, lors s'escrie Appius qu'il en appelle au Peuple. L'autre repliche qu'il n'estoit receuable comme appellant & que tel droit luy deuoit du tout estre denié comme à celuy qui l'auoit tollu & aboly, & qu'il n'estoit raisonnable qu'il eust son refuge au Peuple luy qui l'auoit nagueres vexé, pillé & tirannisé. A ce respond Appius, que puis que de nouveau l'appellacion a esté restituée, mesmement à la poursuite de partie aduerse (comme il se vente) partât qu'il n'est loysible de l'enfraindre, & par raison moins à luy qu'à vn autre. Appius nonobstant ses deffences fut lors apprehendé & mené en prison, ou il se tua luy mesme auât le iour de son iugement. Icy ie considere qu'ores qu'Appius eust esté digne de la plus cruelle & estrange mort qu'on scauroit aduifer, pour les pilleries, forces & iniustices qu'il auoit commises durant son gouvernement: Toutesfois ce fut mal procedé à eulx de rōpre la loy qu'il venoient d'establi, & de souffrir que celluy mesme la violaist, qui l'auoit ordonné. L'an xciiii. Florence fut remise en son premier estat par le moyé de frere Hierosme Sauanaruola, duquel les liures portent suffisant tesmoignage de sa doctrine, prudēce & vertu. Or entre autres loix il en establit à quelque peine vne semblable à celle dont nous parlons: C'est à scauoir qu'en matiere d'estat on peust appeller des huit hommes de la seigneurie, au Peuple. Il aduint que peu apres la confirmacion de la loy furent condamnez par les iuges susdictz cinq particuliers de la ville qui voulurent vser de ce benefice d'appel, ce qui ne leur fut permiz. Dequoy frere Hierosme depuis ne fit nul semblant, dont le Peuple cōmença à se plaindre de luy, le charger & ne l'estimer tant qu'il souloit. Aussi y auoit raison. Car si telle appellacion n'estoit necessaire, il n'en deuoit poursuiure l'ordonnāce à si grande instance, si elle l'estoit, deuoit il pas mettre peine à la faire obseruer & garder? Mais en tant de sermons qu'il fit à Florēce depuis la loy violée, iamais il n'en sonna mot, pource (cōme on l'interpreta) qu'il ne pouuoit excuser le fait en chaire de verité, & de le reprēdre & blasmer ce n'estoit son plus court, car sa faction en eust eu à souffrir. Il y a vn autre cas qui trouble fort vne police quād de iour en iour par nouvelles executions de gens lon tient les citoyens en continuelle frayeur, comme lon fit à Rome apres que tous les dix furent accusez & condamnez & plusieurs autres de la ville qui se trouuerent coupables de leurs faitz. La noblesse fut

DISCOVRS DE M. NIC. MACCHIA.

lors espouentée de terrible sorte, cuydant parla qu'on ne deust iamais finer d'executer tant qu'il y auroit gentilhomme en vie, dôt fust aduenu grand inconuenient à Rome si Marcus Duellius Tribun n'y eust miz ordre & r'asseuré la noblesse par vn edict qu'il fit portant inhibiciõs & defences à chacun en general de n'acuser d'vn an nul citoyen Romain. Enquoy l'on peut veoir quel dâger ya à vn Prince ou vne seigneurie de tenir ses subiectz en perpetuelle crainte par tourmens & peines extraordinaires d'vn puis d'autre. Certainement on ne sçauroit pire chose faire : car quand les hommes sont en doute qu'il leur meschée ilz taschent par tous moyens de se sauuer, tant qu'aucunesfois iouent au desesperé, & entreprennent choses merueilleuses, ne se soucians qu'il en auienne mes qu'ilz eschappét. Parquoy le meilleur est de n'vser point (qui s'en pourra passer) de si grâd cruauté. Ou si c'est necessité, il fault le faire à vn coup sans tant trainer, & soudain r'asseurer le monde & luy dõner à entendre que tout est fait, & qu'il ne craigne plus.

Que les gens communément

fautent d'vne conuoitise à l'autre, & pensent à
assaillir leur ennemy auant que
s'estre fortifiez.

Chapitre

• LXVI.



Pres que le Peuple Romain eut recouuert liberté & fut remiz en sõ premier lieu, voire mieux qu'il n'auoit iamais esté pour les bonnes loix qui nasquirent à l'occasion de ces troubles, chacun eust dit que Rome n'auoit plus qu'à se reposer & ioir en paix de la magesté de son Empire. Mais il en aduint bien au contraire : car elle fut plus que deuant tourmentée, & brouillée de nouvelles discordes & esmeutes. La raison qu'en dit Tite Liue en ce passage ie la mettray icy mot à mot, pource qu'elle le vault. Ce fut (dist il) à cause que quand le Peuple s'humilyoit, la noblesse s'esleuoit, & s'elle baissoit la teste il dresseoit ses cornes. Quand donques les nobles apperceurent que le commun se tenoit quoy fans

quoy sans mot dire, ilz se mirét à l'agacer & inquieter. Les Tribuns lors ne seruoient de rien : car s'ilz s'en pensoient mesler on leur en faisoit autant. Le Senat ne trouuoit pas bon ce defordre, mais il ay-
moit mieux (s'il falloit passer par là) que les siens le fissent que les au-
tres. Par ainsi desir immodéré de garder sa liberté estoit cause que
celuy qui deuenoit le plus fort faisoit la guerre à l'autre. C'est l'or-
donnance des hommes, veulent ilz se deffendre & munir qu'on ne
leur face mal? Ilz commencent les premiers à malfaire, blesser, iniu-
rier, outrager, ou en receuât le coup ilz le destournent d'ou il viét,
comme s'il estoit tousiours necessaire de liurer ou souffrir guerre.
Par la void on comme les republicques entre autres manieres se peu-
uent resoudre, & comme les gens passent sans fin d'une ambition
à l'autre. Dont se cognoist la verité d'un mot que Saluste met en la
bouche à Cesar.

Quod omnia mala exempla bonis initijs orta sunt.

Que tous defordres & abuz ne viennent que de bonne source.
Or la premiere chose que pourchassoient ceux qui vouloient do-
miner e'estoit de se fortifier & garnir, en sorte qu'ilz n'eussent per-
sonne à craindre tant officier que priué. Pour y paruenir, gaignoiet
force amys par honnestes moyens, leur prestans argent à la neces-
sité, & les soustenans cōtre les grandz. Soubz ceste couleur n'y auoit
celuy qui ne fust abusé, nul ne s'ingeroit d'y vouloir donner empes-
chemét, & ainsi croissoit le personnage en telle puissance que cha-
cun commençoit à le craindre deuant qu'on s'en fust aperceü. Lors
de l'assaillir & ahurter il n'estoit plus temps, ce n'eust esté (comme
i'ay dessus discouru) qu'auancer le peril qui en pouuoit aduenir,
Que ferez vous doncqz si vous le laissez continuër en sa prosperité,
il vous mettra le pied sur la gorge, si mort ou quelque bonne auen-
ture ne vous en deliure. Si vous pensez le deffaire à un coup, vous
augmenterez sa force & hasterez vostre malheur. Car quand il se
verra si haut monté que chacun tremblera soubz sa main, amys, en-
nemys, officiers, & priuez : lors commecera à regner & tout dispo-
ser à sa guise. Le remede est que la republicque veille diligemment
ses gens, & garde de les laisser, soubz espece de bien, prendre mau-
uais ply, seulesmet leur permettre de monter en auctorité qui puis-
se seruir & ne puisse nuire.

DISCOVRS DE M. NIC. MACCHIA.
Que si les gens s'abusent en ge-
general, en particulier ilz ne faillent pas ainsi.

Chapitre

XLVII.



Nous auons cy dessus racompté comme le Peuple de Rome auoit pris le nom de Consul en hayne & le vouloit du tout abolyr, ou s'il demeueroit, que sa puissance fust rongnée à son apetit. La noblesse pour obuier à ces deux inconueniens extremes tint le meilleu, declarant qu'elle s'accordoit à ce que lon fist quatre Tribuns de puissance Consulaire, qui pourroient estre eleuz indifferemment du corps du Peuple ou du Senat. De ce fut le Peuple trescontent, & luy sembla que par tel moyen le Consulat estoit estainct, & qu'en la dignité subrogée il auoit sa part comme les autres. En ce cas aduint vne chose fort estrange: Car quand on vint à la creacion des quatre nouveaux Tribuns desquelz par l'acord chacun pouuoit estre, le Peuple neâtmoins n'y en mit lors pas vn que Noble, dont vient Titeliue à dire.

Quorum comitiorū euentus docuit, alios animos in contentione libertatis & honoris, alios secundum deposita certamina in corrupto iudicio esse.

Lyssuë de ceste election monstra que lon procede d'autre courage en brigue & contencion d'honneur & de liberté que lon ne fait hors de fureur en droit iugement.

En pensant la dessus quelle en estoit la cause, il m'a semblé que nous sommes aisez à tromper sur le general, mais qu'en particulier nous voyons beaucoup plus clair. La commune de Rome auoit fantaisie qu'elle meritoit mieux le Consulat que les Nobles, veu les travaux de la guerre qu'elle portoit sans cesse, l'acroissement de l'empire qu'elle pourchassoit à la peine de ses bras, & aussi qu'elle faisoit la plus grand' part de la ville. Par cest argument vniuersel pris en muë se trouuoit auoir raison, & qu'il faloit que celà se fist. Quand il luy conuint descendre à particularité, sonder & iuger la qualité & portée des siens qui poursuiuoient ce souuerain estat, elle vint à cognoistre

gnoistre que d'eulx ce n'estoit rien & qu'il ne s'en trouuoit aucun capable de ce qu'elle se iugeoit meriter toute ensemble. Et de honte qu'elle eut de leur poureté & incapacité donna sa voix à ceux qui en estoient dignes. Dequoy Titeliue s'estonne & s'escrie en telles parolles.

Hanc modestiam æquitatemque & altitudinem animi vbi nunc in vno inueneris, quæ tunc populi vniuersi fuit?

Ou trouuerez vous aujourd'huy (dist-il) en vn seul homme l'honesteté, la droiture, le bon cuer qui lors aparut en tout le Peuple? A' ce propos auint vne terrible histoire à Capuë la maistresse ville de Cápagne, laquelle fut en grand branle de se diuiser apres que Annibal eut deffait les Romains à Cannes en si piteuse sorte. Lors estoit presque toute l'Italie gastée & exillée: dedás Capuë le Peuple & le Senat estoiet entrez en merueilleux discord. Pacuius Calanus homme sage & entendu lequel en auoit le gouvernement, considéra le gros danger ou se mettoit la ville si ce mal continuoit, delibera en soymesme de trancher le neud, & les redre meilleurs amys que deuant. A' ceste fin assembla vn iour le Senat, auquel il exposa en peu de parolles la cruelle hayne que le Peuple leur portoit & come ilz estoient en voye d'estre massacrez & Capuë liurée es mains d'Annibal, estant Rome en si poure estat: Coclud, que s'ilz luy vouloient laisser mener l'affaire il auroit bien tost traicté la paix. Que son moyé estoit de les éfermer dedás le palais, & les sauuer souz couleur de les offrir à la mort. Les Senateurs s'y acorder, Pacuius sort, les ferre à la clef, & va droit de ce pas assembler le Peuple, auquel il declare que l'heure estoit venue de chastier, & abatre l'orgueil insupportable de la Noblesse, & de le venger de tant de tortz, oppressions & iniures qu'elle luy auoit fait le passé. Qu'a ceste cause venoit de les enclorre & emprisonner souz la garde pour les traiter à ce coup selon leur desserte. Puis vint à dire qu'il scatoit bien que le Peuple n'auoit intenciou de viure sans gouuerneurs. Parquoy auât que proceder à l'occision des vieux Senateurs, qu'il en creast de nouveaux. Que pour ce faire, il auoit tous les nos des vieux en vne bourse, les tiroit l'vn apres l'autre, & à mesure qu'on leur pourueoyroit de successeurs, les feroit sortir du palais pour estre liurez à la mort. Le Peuple y consent, Pacuius en tire vn qu'il nomme: Lors à ce nom se leue vn grand bruyt en la place: c'est (dient ilz) vn hom-

DISCOVRS DE M. NIC. MACCHIA.

me cruel, c'est vn orgueilleux, fier comme vn Lyon. Pacuius demande qu'ilz en pourueoyent d'vn autre: Lors s'appaifa le bruit, & peu après en fut nommé vn du commun qu'on recueillit, Dieu ſçait comment, l'vn en fifle, l'autre en ryt, chacun en dit mille maux: Et ainſi iugerent de tous ceux qui furent miz en auant pour auoir ce degré. Pacuius à l'occafion de ce, leur priſt à dire: puis qu'ainſi eſt qu'il ne feroit bon que la ville demeurat ſans Senat, & que vous n'acordez de nouveaux Senateurs pour ſubſtituer au lieu des autres, le mieux fera à mon aduis que vous vous reconciliez enſemble. Car tenez pour certain que la grand' paour qu'ilz ont eu maintenât, leur vaudra vn bon chaſtiement, & mettra en eulx l'humanité & la douceur que vous eſtes enpeſchez de chercher ailleurs. Lors cogneut le Peuple en particulier la faute qu'il auoir faite iugeant en general, & declara qu'il eſtoit content d'accorder. En meſme forte ſe trompe volentiers la commune à iuger les choſes en lair & en Idée, & quand elle vient à l'eſſay réel & actuel, apperçoit incontinent la tromperie. L'an mil cccc.xciii. que les Princi-
 paux de Florence furent chaffeſ, demeura la ville ſans patron & ſans gouernal, & en tel equipage qu'une nef flottant par les vndes puis ça puis là à la miſericorde des ventz & de la marine. Ce n'eſtoit qu'une liberté deſordonnée, tout y alloit peſle meſle ſans aucune reigle ne raiſon. Pluſieurs du Peuple iugerent lors que ſi celà duroit gueres la Seigneurie alloit en ruine: de la cauſe du deſordre ilz n'en cognoiſſoient rien, diſoient en leurs lourdois que tout ſe menoit par aucuns des Seigneurs qui pretendoient Tyrannie, Celà courroit par les marchers & places publiques, & beaucoup y auoit de Citoyens qui faiſoient bon veu de deſcouvrir la trahiſon ſ'ilz venoient iamais à eſtre des gouuerners. Depuis aduint que telles gens furent apel-
 lez au renc: lors virent ilz de plus près les choſes & le train du gou-
 uernement, ſi cogneurent que le mal dont ilz s'eſtoient plaintz eulx meſmes au parauât & en auoient chargé les perſonnes, ne pro-
 cedoit que de la condicion & diſpoſition du tēps: Adōc ilz ſe tour-
 nerent & muerent de courage & d'opinion: le maniment des affai-
 res leur ouurit l'entendement & leur leua la nuë de deuant les yeulx.
 Ceux qui les auoient oy parler auât qu'ilz fuſſent en l'eſtat, & vby-
 oient leur parole changée, n'eſtimoient pas que ceſte diuerſité
 leur vint de cognoiſſance plus parfaite; mais d'auoir ſenty le vent
 du chapperon & eſté conuertý par les autres. A ceſte cauſe eſtoit

vn com-

vn commun dire par la ville : Ces gens cy ont vn esperit en la place & vn autre au palais. Voylà donq le moyen de tirer vn Peuple hors d'ignorance , en esprouuant sa faulce raison à la touche , c'est à sçauoir apliquant sa conception generale à l'experience particuliere, comme fit Pacuius à Capue & le Senat à Rome. Encore oserois ie dire qu'vn personnage de sens ne deüroit craindre ne fuir le iugement populaire en cas de distribution de dignitez & offices, mes qu'il le sache renger à particularité. Car alors il ne s'abuse point, & s'il luy aduient quelquefois, beaucoup plustost y faudroient peu de gens à qui on s'en seroit fié. Maintenant vous veu-x-ie declarer la finesse dont vsoit le Senat pour esclairer à la commune qu'elle ne se trompast es tenebres & ne prist le noir pour le blanc.

Pour faire qu'vn office ne soit

conferé à meschans gens, ou de trop vile condicion il en fault à tiltrer de miserables & detestables qui le demandent ou de tresparfaitz & tresnobles.

Chapitre

XLVIII.



QVand le Senat auoit paour que de la menuë gent on ne fit Tribuns de puissance Consulaire, il pratiquoit tousiours de deux moyés l'vn: Ou il mettoit en ieu les plus grãdz & notables personnages de Rome qui poursuiuoient, Ou subornoit quelque homme mechanicque ou descricé par ses mauuaises meurs qui se mesloit avec les autres, & demandoit l'office. Ce dernier poinct faisoit que le Peuple auoit honte de leur bailler, le premier luy donnoit vn remord de conscience d'escondire gens qui tant le meritoient. C'est tousiours pour venir à mon propos, que la commune se deçoit assez es generalitez, & quand on vient à particulariser à tresbonne veuë.

Si les villes

Si les villes nées en liberté ont

tant de peine à trouuer loix qui les y maintiennent,
celles qui ont eu leur naissance serue & subget-
te en doient bien auoir.

Chapitre.

XLIX.



Le gouvernement de Rome, les affaires qu'elles a
eu dehors & dedans enseignent assez qu'elle diffi-
culté il ya à mettre ordre en vne Seigneurie par
lequel elle se puisse à iamais étrecnir en bõ estat.
Elle eut premieremét Romulus puis Numa, Tul-
lus Hostilius, Seruius, lesquelz emploierent leur
sens & entendement à la reigler & policier de bonnes loix. Depuis
elle crea dix citoiés pour ceste seule cause: nonobstât de iour en iour
luy sourdoient necessitez nouvelles qui requeroient remedes nou-
ueaux. Vn remede singulier entre autres qui grâdemét purgea & re-
tarda la corruption de Rome, ce fut la Censure, laquelle corrigeoit
les excès, superfluitez, pompes, abuz & mauuais mesnages de la vil-
le. Vray est qu'au commencement que cest office fut créé, y eut vne
grand' faulte de le mettre à cinq ans. Mais Mamercus Dictateur y
monstra vn tour de sa prudence en le reduisant à dix & huit mois.
Dequoy indignez contre luy les Censeurs qui lors estoient, firent
tant qu'ilz le ietterent hors du Senat au grâd regret des Senateurs &
du peuple. Sur ce passage il fault que l'histoire de Titeliue soit de-
fectueuse, ou que la iustice de Rome l'ayt esté, en laquelle Mamercus
ne peut trouuer secours ne deffence cõtre ses ennemys: car on ne
sçauroit dire qu'une republique soit bien ordonnée ou celuy qui
aura esté tant songneux du profit commun qu'il aura inuenté vne
loy nouvelle concernant le support de liberté, pourra estre mal
traité sans que son innocence trouue aucun refuge, Mais pour reue-
nir à mon propos, ce n'est pas de merueille si les villes conceüs &
quasi enfantées en seruitude ont tant d'affaire à se reigler & dispo-
ser en vie de repos & tranquillité ciuile (comme on a veu de Floré-
ce) Veu que Rome & les autres de franche condicion y ont tant pe-
né & trauaillé. Florence a esté du commencement sugette à l'Em-
pire, & a

pire, & a veſcu long temps ſouz le gouvernement d'aútruy ſans penſer de ſoy. Depuis l'ocaſion s'offrit de reſpirer & quaſi prendre alaine, elle ſe mit à eſtablir ſa police meſlant quelques bonnes ordonnances nouvelles avec ſes vieilles de nulle valeur. En telle façon s'eſt demenée l'eſpace de .cc. ans de fraiſche memoire ſans aparence qu'on la deult à droit nommer Republique. Le maistre (dont nous parlons) qu'elle a eu eſt naturel à toutes les villes qui ſont nées en pareil eſtat. Rien ne luy a ſeruy de donner à aucuns des plus apparens par election pure & nette auctórité de la reformer en ce que beſoing ſeroit. Ceux qu'elle y a mis n'ont eu autre ſoing que de faire leur proffit particulier ſans aucunement ſe ſoucier de l'vtilité publique. En eſſect ilz y ont fait plus de mal que de bien, & pour le ſpecifier par exemple ie dy, qu'entre autres choſes dignes de ſinguliere conſideracion, vn legiſlateur doit bien aduiſer es mains de qui il met le ſang & la vie de ſes cytoiens. Celà ne fut pas oublié à Rome. Si quelqu'un y eſtoit condanné qui ſe ſentit greué, il pouuoit appeller ordinairement au Peuple, & ſi d'auanture le cas eſtoit de telle importáce qu'il requiſt prompte expedicion, & que la demeure y fuſt dangereuſe: en ceſte neceſſité, & non autrement ſe creoyt vn Dictateur qui decidoit de telle appellacion. Mais Florence en ce cas faiſoit venir vn perſonnage eſtranger à la requeſte de ſon Prince & ainſi les Seigneuries nées comme elle. Quand il n'y eut plus de Prince elle y apella vn homme de dehors qu'elle nommoit Capitaine, lequel eſtoit aiſé à corrompre par argent, faueur & moyens ſemblables. A la fin y furent crééz huýt cytoiens en lieu de Capitaine qui eſtoit rentrer de ſieure en chault mal. Car comme j'ay dit en autre lieu peu de gés font côme peu & ne ſuffiſet pour faire iuſtice d'un grand ſeigneur. Veniſe l'a bien entendu & s'en eſt ſongneuíſement gardée, en laquelle ya dix cytoiens qui peuuent punir les gés ſans apel, & pour les gens d'eſtoffe ont eſtably les quarantaines. Depuis ont voulu que le conſeil de Prezay (qui eſt leur grand conſeil) en penſt prendre cognoiſſance, de forte qués il ſe trouuē des accuſateurs il n'y aura point faulte de iuges. Ce doit doncques eſtre choſe trop impoſſible aux villes qui ont eu leur naiſſance ſerue & mal ordonnée de ſe remettre & redreſſer quand elles ſont troublées & foruoyées. Puis que nous voyons Rome ſi empeschée à viure laquelle eſt routesfois venuē au monde franche & libre & a eſté alaictée, ſeürée & nourrie par tant de ſages & notables perſonnes.

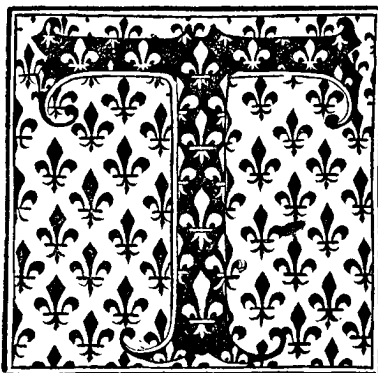
Qu'on ne doit

DISCOVRS DE M. NIC. MACCHIA.
Qu'on ne doit laisser en la

puissance d'un office ou d'un Conseil de retenir &
arrester le cours des actes publics.

1151
62 II Chapitre.

L.



Itus Quintius Cincinnatus & G. Julius Mento furent ensemble Consulz de Rome & tousiours contraires, tant que par leur inimitié priuée demeuroient les affaires de la Republique. Le Senat pour y remedier les enhorta de créer vn Dictateur: mais ceux qui discordoient en tout, s'acorderent tresbien en ce cas, & dirent qu'ilz n'en feroient rien. Adonc se retira le Senat vers les Tribuns, avec l'ayde desquelz il contraignit les Consulz de ce faire. Par la cognoist-on dequoy seruoient les Tribuns, lesquelz refrenoient l'ambicion de la Noblesse contre le Peuple, voire appaisoient les differendz qui se mouuoient entre les Nobles mesmes. Vn autre poinct à noter en cest endroit, c'est qu'on ne doit pas mettre en la main de peu de gens la disposicion des actes ordinairement necessaires à vne ville. Comme si vous voulez donner à vne court ou Conseil l'auctorité de distribuer les offices & hõneurs, ou à tel & tel estat l'administracion de certain affaire: Il leur fault imposer necessité d'y pourueoir, ou ordonner autres, ausquelz en deffault d'eulx le droit en sera deuolu. Autrement il en viendroit souuent de tresgros inconueniens: comme si à Rome il ny eust eu des Tribuns pour rompre l'obstinacion des Consulz. Vn temps fut que le grand Conseil distribuoit les estatz & dignitez à Venise: aucunesfois par desdain ou par faulx raport ilz laissoient à pourueoir de successeurs aux officiers de la ville & à ceux de dehors qui estoit vn dangereux cas, veu, qu'en mesme instant les terres de la Seigneurie, & qui plus est leur ville demeuroit despourueüe de iuges & gouuerneurs acoustumez, en sorte que s'il suruenoit quelque besoing on n'en pouuoit auoir la despêche sinon en corrompant ou abusant ceste compagnie entiere. Certes Venise s'en fust mal

s'en fust mal trouuée à la longue si quelques citoyens des mieux auisez n'y eussent mis ordre en faisant vne loy que nul office sans mort ne fust censé vaquant, si le successeur n'estoit créé. Ainsi fut ostée à ce Conseil la puissance d'empescher comme il voudroit & d'arrester les actes publics.

Comme vn Prince & vne

seigneurie doit faire de nécessité vertu.

Chapitre.

LI.



'Est le tour d'un homme sage de se faire sçauoir gré de tout ce qu'il fait, encores qu'il l'ait fait par contrainte. Le Senat de Rome pratiqua bien ce poinct quand il ordonna que les citoyens acoustumez de viure à la guerre à leurs propres coustz & despens auroient deslors soude publique. Le Senat aperceut bien qu'en ceste sorte Rome ne pourroit soustenir fraiz d'une longue guerre, ne fournir à assieger villes, ne mener armée en lieux loingtains: toutesfois trouuant qu'il falloit necessairement faire l'un & l'autre, ordonna (comme dit est) qu'on payeroit les gages des gensdarmes sur les deniers communs, tournant par tel moyen leur necessité en liberalité: laquelle le Peuple eut si agreable & estima tant, que vous eussiez dit proprement que toute la ville en dançoit de ioye. Car il n'eust oncques pensé que ce bien luy deust aduenir, & n'eust iamais eu la hardiesse de le demander. Les Tribuns enuieux de l'honneur qu'y auoient les Senateurs, firent leur effort de remonstrer qu'on ne deuoit accepter ce presét, lequel souz espece de soulagement portoit en soy vne grieue & incroyable folie, aussi qu'il estoit trop certain que pour satisfaire à la soude promise il faudroit en bref imposer gros tribut sur eulx: toutesfois ilz ne leur futen façon quelconque possible d'en desgouster le Peuple. Depuis le Senat accreut d'auantage le gré de ce bienfait, quand il fut question d'exiger l'argent du tribut, car ilz l'imposerent par grand'equité le fort portant le foible & chargeant plus les plus riches lesquelz ilz firent tousiours commencer la paye.

K

Le meil-

Le meilleur moyen & le plus

seur pour reprimer l'insolence d'un grand seigneur,
ce'ft de luy trancher le chemin par ou il pre-
tend paruenir à ses fins.

Chapitre.

LII.



Ous auez veu, par le discours precedant, le grand credit & faueur du Peuple que la noblesse acquist par la grace qu'elle luy fit de la soude publique, & encores par la mode de l'exaction tant iuste & equitable. Vrayement si le Senat eust continué ses coupz & entretenu tousiours par moyens l'amytié du commun, il n'y eust pas eu à Rome tant de seditions & esmeutes, & les Tribūs (qui le plus souuēt en estoiet cause) eussent perdu leur regne & auctorité. Aussi est ce le plus expedient pour empescher vn personnage hautain de deuenir seigneur de luy rōgner les ælles quād elles croissent encores, ou diuertir son cours par tranchées deuant qu'il soit trop violent & impetueux. Si lon eust ainsi besongné contre Cosme de Medicis, c'eust esté beaucoup mieux fait que de le chasser de Florence. Ceux qui auoient entrepris d'en venir à bout deuoient mettre toute leur entête à capter la beneuolence du Peuple, c'eust esté luy faucher l'herbe soubz le pied, quād par tel moyen on luy eust arraché des poingz sans bruit & noyé les armes dont il s'aydoit le plus. Piero Soderini estoit paruenu en reputation & grandeur par le stille qu'il auoit de dérober le cœur des gés, & de se faire aymer souz couleur de singuliere affection & zelle qu'il móstrois auoir au bien & liberté commune. N'estoit ce pas bien le meilleur de luy aller au deuant par derriere en luy diminuāt peu à peu ceste faueur vniuerselle? ce qui estoit ayse à faire s'oposant subtillemant à ses deliberations & entreprises en tous affaires publiques: il cust esté plus hōneste & moins dangereux que d'y proceder par violence & mettre en branle la seigneurie en le voulant opprimer. Lon ne pourroit dire icy que s'il y eut faulte en ses contraires en ce que dit est, que pareillemēt y en eust en luy de n'auoir rompu le che

pu le chemin à ses ennemys, par lequel ilz le venoient battre. Mais il me semble qu'en celà Piero est grandement excusable pour deux causes, l'une qu'il ne le pouuoit bonnement faire quand il l'eust voulu, car il luy falloit gaigner de son costé les Medicis que lon luy mettoit tousiours en front & par lesquelz à la fin fut ruiné, leur faueur ne se pouuoit pratiquer à vn coup ne si secrettement qu'il ne vint en cognoissance. S'il eust esté sceu qu'il fust leur amy, le soupçon qu'on auoit de luy estoit augmenté, & se mettoit d'autant plus auant en la male grace du Peuple. Par ce moyen eussent eu ses ennemys barres sur luy & plus grande matiere de l'opprimer, l'autre cause qui l'empeschoit c'estoit qu'au cas qu'il l'eust peu faire si ne l'eust il sceu honnestement: car force eust esté (en prenant le party des Medicis) de destruire la liberté de Florence, laquelle luy estoit baillée en garde: Pour conclusion, en toute deliberations nous auons à poiser & balancer iustement de quel costé y a plus de profit & moins de peril, & ne se hazarder (comme Cicero) à vne entreprise laquelle soit la moitié plus ruineuse que profitable, telle que luy fut de vouloir tollir la puissance à Marcus Antonius qu'il luy augmenta. D'auantage le moyen dont vsa lors Cicero, ce fut de le faire declarer & iuger ennemy du Peuple & du Senat de Rome, & pource que la principale force de son ost gisoit es vieux soudardz de Cesar qu'il auoit ralliez apres sa mort, Cicero persuada au Senat qu'il donnast à Octavius auctorité extraordinaire, & l'enuoyast avec les Consulz contre Antonius, disant qu'au seul nom d'Octavius neveu de Cesar & qui desia se nommoit Cesar, les vieux routiers planteroient là soudain leur capitaine, & se rengeroient souz son enseigne: lors seroit leur ennemy beaucoup plus ayse à deffaire. Mais la chose succeda bien autrement, car Antonius tourna Octavius de son costé comme celuy qui tenoit le party de son oncle. Puis se banderent ensemble contre Cicero & le Senat que finablement ilz casserent & abolyrent au moins mirent si bas qu'il n'en peut oncques puis releuer, Aussi estoit il ayse à presumer qu'il en aduiendroit ainsi, & ne deuoit Tullius si imprudemment remettre sus ce nom de Cesar, plein de gloire, renommée & triumphes, par lequel tant de monde auoit esté mis souz le ioug, & Rome mesme l'unique chef du monde. Il deuoit faire son compte qu'es heritiers d'un Tiran & en ceux de son alliance, ne reluy soit aucune vraye esperance de liberté, ains toute assurance de seruitude & Tyrannye.

DISCOVRS DE M. NIC. MACCHIA.
Souuentesfois le Peuple de-

mande sa perte pensant que soit son bien, & se
paist de haulte esperance & de braues
promesses.

Chapitre.

LIII.



Pres la prinse de Veie le bruit de la richesse qui y estoit, des belles maisons, du bon pais à l'entour meit en fantasie au Peuple de Rome qu'il seroit expedient que la moitié du commun y allast demeurer : que ceux qui n'estoient des plus abondans en biens y auroient grand profit & si n'en seroit Rome gueres diminuée, veu qu'il y auoit tant peu de distance de l'une à l'autre qu'on prendroit Veie pour membre depédant de Rome plustost que pour vne ville à part. Le Senat & les plus aduisez prindrent si peu de goust à telle entreprise, qu'ilz delibererent auant mourir que consentir qu'il se fist. Le Peuple y auoit grád vouloir & quand lon vint à debatre la maniere pour sçauoir ce qu'il en seroit, sourdit vne tresgrosse noise qui se fust tournée en sedition cruelle & sanglante sans quelques graues & honorables vieillardz que le Sanat meit au deuant du coup en lieu de targe & escu, & par eulx fut ceste fureur refroidie tât qu'elle ne passa outre. Enquoy ie trouue deux choses dignes de consideration. La premiere, qu'un Peuple est ayse à abuser de faulce aparence de bien, souz laquelle il cherche son mal, & si quelqu'un en qui il ayt fiance ne luy remonstre & donne à entendre ce qui en est, souuentesfois il enchet en gros dangers ou en totale ruine, si par fortune il a esté au parauant trompé des gens ou des choses mesmes, & partant ne se fie plus en personne. Sur ce propos dit Dante au discours qu'il faict de Monarchie.

*Il Populo molté volté grida
Viua la sua morté & muoia la sua vita.*

Souuestesfois le Peuple crie,
Viue ma mort meure ma vie.

De la ving

De là vint la perte enorme que firent les Venetiens quand ilz furent assailliz de tant de Princes ensemble, & n'en sceurent gagner vn seul & tirer de leur costé en luy rendant partie des choses pour lesquelles la guerre estoit meüe. Parquoy entenduë la distinction de ce qui est aisé & malaisé à persuader au Peuple, lon peut faire son compte tel, que si le cas qu'on met en auant semble de prime face de grand courage & de merueilleuse vtilité, combien (qu'a la verité) souz l'herbe gise le serpent & le dommage y soit certain, & (à bien prendre) l'entreprise soit veine ou basse: toutesfois en ce cas le Peuple fera incontinent mué & prest à tout croire. Mais s'il ya apparence de perte ou lascheté & dessouz gise le contraire, vous ne l'y ferez iamais consentir. Qu'il soit ainssi, nous en auons infiniz exemples Romains, estrangers, vieilz & nouueaux. C'est dequoy Fabius Maximus fut tant mal estimé à Rome, & ne sceut oncques donner à entendre au Peuple que le meilleur fust contre Annibal de tourner, se camper puis ça puis là à son auantage, & amollir sa fureur à la longue, que de ioindre & entrer en bataille: iamais ne fut possible à ce bon capitaine de le leur mettre en teste, pource qu'il sembloit de prime veüe que ce fust pure couardise & timidité qui le fist tant reculler & fuir, dont peu s'en falut que tout ne fust perdu à l'occasion de la puissance qui en fut donnée à son Connestable & chef de sa gendmerie en heine de ceste longueur. Mais Fabius encores y trouua remede. Ceste experience ne sceut faire ce Peuple sage, ny depuis empescher qu'il n'enuoyast Varro Consul contre Annibal, pourtant qu'il se vantoit & semoit par toute la ville que qui le voudroit laisser faire, Annibal ne dureroit rien. Le Peuple presta l'oreille à si haulte & glorieuse promesse, dont aduint la desconfite de Cannes & presque la fin finale de Rome. Le Senat vne autrefois monstra bien ce qu'il luy en sembloit, quand Marcus Centenius Penula (lequel n'estoit rien sinon qu'il auoit eu quelque petite charge) se vint offrir & promettre que son luy permettoit de leuer par l'Italie tous ceux qui de leur bon gré le voudroient suyure, il ne faudroit point de leur liurer en peu de temps Annibal mort ou vif, lequel auoit desia passé pres de neuf ans en l'Italie, & couuert la terre des corps de ses propres seigneurs. Lors combien que le Senat cogneust à l'œil la folle temerité de l'homme toutesfois craignât s'il en estoit refusé qu'il en fist ses plaintes au Peuple (qui trop volontiers escoutoit telles ventences) luy acorda sa braue requeste

DISCOVRS DE M. NIC. MACCHIA.

ayant plus chere la mort du capitaine & de ceux qui marcheroient
 souz la baniere (aquoy ilz ne faillirent point) qu'il en auint noise &
 diffension entre eulx & le Peuple. Lors que Scipion Consul deman-
 da au Senat la prouince d'Afrique, promettant de n'en reuenir iamais
 qu'il n'eust rasé Carthage, & vit que Fabius Maximus luy contredisoit :
 que fit il sinon menacer qu'il en feroit le rapport au Peuple? sçachant
 que telles choses luy estoient tres agreables. Les Grecz n'ont pas mieux
 faict que les autres, Nicias homme de sens & prudence n'ont pu
 nompareille ne peut oncques persuader à Athenes que le voyage de Sicile
 estoit temeraire, nonobstant ses remonstrances ilz l'entreprendrent & à
 leur cõfusion. Je ne laisseray pas icy nostre ville derriere, laquelle y fut
 prise par Messer Hercole Bentiuogly son gouverneur au faict de la guerre :
 iceluy apres que (acõpagné d'Antonio Giacomini) il eut deffait Bartolomeo
 d'Aluiano à saint Vincent s'alla camper deuant Pise malgré les plus sages
 de Florence qui n'estoient de cest auis. Qui en fut causé? ce fut la volun-
 té vniuerselle qui se beigne en telles gloires & braueries mal digerées.
 Voylà dõcques vn des moyens aisez à ruiner vne republique ou le Peuple
 est maistre: car en tel cas il n'en fera iamais autrement. Mais si mal il
 en prend à ce Peuple sur lequel le sort doit tumber, les particuliers qui
 auoient pris la charge sur leur doz n'en font pas mieux guerdonnez.
 Communement la seigneurie qui se voit frustrée de la victoire que desia
 elle tenoit en sa main s'uyuant ses belles promesses, elle met en basse
 fosse ce hault entrepreneur, ou le bannit, ou l'occit, & sans prendre
 en payement aucune excuse ne de fortune, ne d'autre empeschement
 quelconque, met tout sur sa desloyauté, trahyson, ou imprudence.
 Dequoy portent tesmoignage plusieurs capitaines d'Athenes & de Carthage,
 à qui il en est ainsi aduenu, & ne leur sert rien la memoire de leurs
 œuures & bons seruices passez, le dernier peché efface tout, comme
 il en prins à Antonio Giacomini pour auoir failly à prendre Pise. Car
 de là il encourut si fort la male grace du Peuple Florentin qu'il n'en
 fust iamais reschappé vif sans la misericorde & humanité de ceux qui
 lors gouernoient.

Quelle

Quelle vertu a vn grand per-

sonnage pour apaiser vne sedition populaire.

Chapitre.

LIII.



Le secōd poinct notable de l'histoire presente porte qu'il n'y a remede plus certain à demesler vn trouble populaire & renger la commune ignorāte à la raison, qu'vn personnage grand, plein d'autorité & reuerēce, lequel viendra fendre la presse & se mettre au meilleur d'eux, & cōe dit Virgile.

*Tum pietate grauem & meritis si forte virum quon
Conspexere, silent, arrectisque auribus astant.*

Sur la fureur s'il suruient, de bon heur,
Quelque homme grand, en vertu & honneur:
La magesté de sa seule presence
Les rend tous quoyz, & se fait audience.

Parquoy celuy qui est en ville ou en ost esmeu, quand il s'y voudra trouuer pour mettre ordre, faudra qu'il y vienne de la meilleure grace qu'il pourra, vestu & paré de tous ornemens de son estat & qu'il n'oublie rien de tout çę qui le pourroit rendre plus venerable. N'a pas long temps, Florence estoit diuisée en deux factions Fratesché & Arrabbiaté (elles s'apelloient ainsi) Leur debat proceda si auant qu'ilz en vindrent iusques au combat: Fratesche furēt vaincuz, desquelz estoit vn nommé Pagolantonio Soderini homme lors de fort bonne reputation: ceux du party contraire sur le feu de la victoire allerent droict à son logis pour le voler & saccager. A l'heure y estoit de fortune Messer Franceſco son frere Euesque de Volatere, & aujourd'huy Cardinal, lequel quand il entendit le bruit & l'occasion qui les menoit, mit les plus belles & honorables robes qu'il eust, & son roquet episcopal dessus, ainsi atourné sortit en la ruë ou la bande des ennemys estoit en armes. Mais tant valut son eloquence & la magesté de sa personne, qu'il apaisa leur grand' fureur, si s'en retournerent quoyz & paisibles sans coup ruer, dont en courut par tout la nouvelle qui fit grandement esbahyr ceux qui l'ouyrent. En

celà voyons nous de quelle importance est en ce cas vn tel personnage qui souuent fera plus de son regard, de sa parole & representation, que ne feroit la puissance d'vn ost. Pour doncques reuenir à mon propos, on cognoist en ce passage comme le Peuple Romain abusé de faulce opinion d'aquest vouloit à toute force aller à Veie demourer. Ce qu'il eust faict (pour le moins en pulluloient desia de gros scandalles) sans la vertu qu'eut à les apaiser la presence seule & remonstrance de certains personnages d'honneur.

Comme les affaires se portent

voluntiers bien en vne ville ou la commune n'est corrompuë, & qu'il n'est possible d'eriger Roy-aumë en lieu ou egualité regne, sans laquelle au contraire on ne scauroit fonder vne republique.

Chapitre.

LV.



Ombien que nous ayons discouru par cy deuant ce qu'on doit attendre d'vne ville depraüée: celà n'empeschera point de mettre en consideration le tour du Senat de Rome touchant le veu que Camille auoit faict de donner à Apollo la disme de la despouille de Veie. Or en estoit desia le Peuple faisi: neantmoins le Senat fit crier que chacun eust à rapporter dedans certain iour en lieu qui fut ordonné la dixiesme part de ce qu'il auroit pillé sur les ennemys. Il est vray qu'on ne s'y arresta pas & fut le veu acomply sans celà: mais encores voyez vous l'opinion que le Senat auoit de la foy & preudhommie du Peuple, & comme il se fioit tant en sa bonté qu'il ne faisoit doubte que chacun ne se mit en son debuoir d'obeir à l'edict. D'autrepart se cognoist par là que le Peuple n'eut volonté de frauder le mandement publique & de presenter moins que sa portion: mais declara franchement qu'on luy faisoit tort & qu'il n'en feroit rien. C'est vn grand tesmoignage de la religion & vertu qui y regnoit lors, voire vne merueilleuse experience de l'espoir qu'on pouuoit asscir sur luy. Certes ie croy que ou telle legalité deffault, il n'y a que prendre: côme ces nations qui

tions qui font aujourdhuy principalement en Italie, i'oserois dire en Espagne & en Fráce aussi. Car elles ont part à la maladie: & si le desordre & la confusion n'y aparoist telle, celà ne vient de leur bonté, mais de ce qu'il ya Roys qui les tiennét iointz & vniz non tát par leur vertu que par l'ordre des deux Royaumes qui est encores bon. C'est en Allemaigne que dure telle preud'homme qui est cause que tát de ligues & cantós y viuét aises & paisibles sans que personne de dehors ou dedans soit si hardy d'y rien pretendre. Je vous en allegueray vn exemple semblable à celuy des Romains dont nous parlons. L'ufance du país est telle que quád il est besoing de recouurer deniers pour les affaires, ceux à qui la charge apartient imposent sur chacun chef d'hostel vn ou deux pour cent qu'il auroit valant: au iour & lieu assigné chacun compare & porte son argent. Là ilz iurent preallablement qu'en leur conscience ilz fournissent la somme commandée selon leur faculté. Puis la iectent en vne layette qui est là sans qu'autre sçache combien ilz y ont mis. Toutesfois est il à croire qu'il y vont de bonne foy & sans aucun dol, autrement ne se recueilleroit la sôme acoustumée, & seroit la fraude descouuerte: s'ilz le sçauoient ilz vferoient à present d'autre moyen. Vrayement c'est chose digne de grande admiration en nostre temps que vertu est si rare & clair semée. La cause pourquoy ceste nation est demeurée si entiere & constante en sa foy & loy, viét de ce qu'ilz n'ont eu iamais grande traffique avec leurs voisins, n'ont esté fort curieux d'aller en país d'autruy ne de receuoir estrangers en leurs terres: tousiours se sont contentez des biens, de la nourriture & substance, du vestement que la contrée leur aporçoit. Voylà comme ilz ont euité la frequentation des autres qui est cause de toute corruption, & n'ont point appris les coustumes des Espagnolz, François & Italiens, les troys nations du monde les plus vicieuses. D'auantage ilz ont gardé egualité entre eulx & n'ont souffert qu'il y eust des gentilzhommes au país, & si peu qu'il y en a ilz les hayssent tellement que quand ilz tumbent d'auanture en leurs mains, ilz les mettent à mort sans en prendre nul à mercy, disans que sont eulx qui gastent tout & tiennent l'escolle de meschanceté. Gentilzhommes i'apelle gens qui viuent de leur reuenu sans s'adonner à peine ne mestier lucratif pour haigner la vie. Ce sont gens fort d'agereux en vne ville & contrée & sur tous les haultz iusticiers, lesquelz tiennét chasteaux & fortresses & ont nombre de vassaux & subietz qui leur doyuét foy & hom-
mage. De

DISCOVRS DE M. NIC. MACCHIA.

mage. De ces deux manieres de gés le Royaume de Naples est pleí, la terre de Rome, la Romaine & Lóbardie, partát n'y a iamais peu entrer estat politique à cause de ses gentilzhommes ennemys formelz du train ciuil des republicues: tant que qui voudroit le remettre en forme perdroit ses peines d'y penser faire vne Rome ou vne Venise, tout ce qu'il y pourroit fonder seroit vn Royaume: car puis que la matiere est si corrompuë que les loix ne seruent plus de rien, il fault mettre ce bastó en main forte, en main Royallé, qui par puissance extreme & absoluë droisse, meine, face charier droit les rebelles en despit qu'ilz en ayét. La Toscane de cecy nous donne bon exemple, laquelle n'est qu'une poignée de terre & si cottiét en foy trois republicues, celle de Floréce, de Siene & de Luques, desquelles toutes les autres villes qui sont dás ce circuit sont serues & voit on à leur contenance & maniere qu'elles n'ayment pas mieux, & y demeurét de bon cœur, & s'elles en sortent c'est par force. Celà ne prouient que de ce qu'il n'y a point de seigneurs chastellains ny d'autres gentilzhommes, tout y est pareil. Parquoy seroit aysé à vn homme de cõseil qui auroit cogneu l'ordre de la police ancienne d'y forger vne republicue: mais le país a esté iusques icy tant malheureux qu'il n'a rencótré personne qui en ayt eu la puissance & la sciéce. Celuy donc qui entreprendra de reduire vne contrée en forme politique, laquelle est peuplée de gétilleffe, il trauaillera en vain s'il ne l'en met hors & en despesche le país. Au contraire si son intention est de frauder vn Royaume en lieu ou chacun est d'une estoffe non plus grád l'un que l'autre, il faudra qu'il choisisse les plus hautains & de meilleur cœur, les ennoblisse, donne terres, villes & chasteaux, & les eleue en auctorité par dessus les autres. Par eulx il sera craint, seruy & obey, par luy ilz seront en credit & hõneur. Par ce moyen sera contraint le remanant du Peuple porter le ioug par force qu'il ne porteroit iamais autrement. Lors estant tellement mesurée & compassée la puissance de celuy qui force à celle de qui est forcé, chacun demeure en son estat & tout va comme il doit aller: mais de faire republicue en país disposé à Royaume & vn Royaume là ou les meurs & conditions tendent à repub. Ce seroit la besongne d'un personnage garny d'auctorité merueilleuse, & d'un cerueau des plus grandz du monde. Plusieurs s'en sont voulu messer, bien peu en sont venuz à leur honneur: la grandeur & difficulté de la matiere les estonne si fort d'entrée qu'ilz ne sçauent ou ilz en sont & en demeurent là.

L'on me

Lon me pourroit dire que l'ordre de la seigneurie de Venise montre euidentement l'opposite de mon opinion, veu qu'en icelle nul n'est apellé aux estatz ny employé aux affaires, s'il n'est gentilhomme. Mais telle gentillesse n'est que de nom: car de terres & possessions ilz n'en ont gueres, tout leur auoir consiste en meubles & marchandise, sans qu'ilz ayent chasteau ne iurisdiction aucune: bref ce n'est autre chose qu'un tiltre de prééminence donné à Venise à la différence des gens populaires & de basse condition, comme chacune republique a les siennes: & n'ont ces gentilzhommes aucune qualité de celles qui les font ainsi nommer ailleurs, dont ne vient par eulx trouble ne desordre, tel que feroient les autres s'ilz y estoient. Parquoy quicóque aura à reformer un país d'égalité, s'il est sage il le droissera en republique, & ou il verra ceste distinction de grãdz & petitz, il fondera un royaume, autrement il entreprendra folie.

Quand quelque grand'fortune

doit aduenir à un país, il ya tousiours gens & signes qui en aduertissent deuant.

Chapitre.

LVI.



E ne sçay pas d'ou vient celà, mais lon le voit assez par les histoires nouvelles & anciennes, que iamais n'auient destruction, desolation ou autre grieue perte en vne ville ou contrée qu'il n'y ait des deuins & astrologues qui le predisent, & des sainctes personnes qui en ayent reuelation long temps au parauant, & que le Ciel n'en mande les premieres nouvelles par diuers prodiges & presages. Et pour ne sortir de la maison en laquelle nous estions maintenant, chacun sçait il pas que deuant la venuë du roy Charles huitiesme en Italie, frere Hierosme Sannaroula l'auoit predicte & semée par tout? Fut il pas bruit par la Toscane que lon auoit veu en l'ær sur la ville d'Arezzo des gens qui cõbatoient, & que lon oyoit clairement la noise & le cliquetitz des armes? Il est commun à Florence, comme deuant la mort de Laurent de Me-

de Medicis le viel. Il cheut vn dard du Ciel qui donna sur le feste de la maistresse eglise de telle roydeur qu'il enuoya tout par terre. Aussi deuant que le seigneur Pietro Soderini, lequel auoit esté fait gonfanónier & porté seigne à vie de la seigneurie, fust priué de son estat & mis hors de Florence, la foudre tomba sur le palais & y fit gros dommage. Je laisse mille autres exemples que ie pourrois amener à ce propos, & ne diray plus que celuy de Tite Liue. Auant (dit il) que les François vissent à Rome. Marcus Ceditius homme de bas estat raporta au Senat qu'il auoit ouy de pleine nuit vne voix plus forte que l'humaine, luy criant qu'il allaist denoncer aux Senateurs que les François venoient à Rome. Ceux qui ont plus parfaite cognoissance que ie n'ay des choses naturelles & supernaturelles entendent comme celà se peult faire. Je sçay bien qu'aucuns philosophestiennent que nostre air est remply d'esperitz & intelligences qui par leur vif & aygu naturel transpercét les secretz de la disposition fatale & voyent les choses à venir desquelles ilz aduertissent en ceste maniere les hommes de pitié qu'ilz ont d'eux à fin qu'ilz se tiennent sur leurs gardes. Or quoy qu'il en soit, la verité en est experimentée aux despens de maintz bons pais qu'on a veu perir & mettre à feu & à sang, apres telles menaces celestes & propheties humaines.

Qu'vn Peuple assemblé est

fort, à part est moins que rien.

Chapitre.

LVII.



Eux qui auoient perdu le leur à la passée des François prindrét complot de quiter Rome, & transporter à Veie si peu qu'ilz auoient de reste & s'aller tenir là. De Veie (s'il vous en souuient) autrefois auons nous fait mention. Or acomplirent ilz leur volonté & y furent nonobstant l'edict publicque emané du Senat au cōtraire portāt inhibitions & deffences à tous citoyés Romains de ne cōstituer domicilles en icelle ville souz grosses peines inferées pour les cōtreuenans qui ne retourneroient à Rome

à Rome dedans certain iour qui leur fut prefix. De cest edict quād les nouvelles en vindrent à Veie, l'on ne s'en faisoit que rire, mais quand le terme du retour commença à approcher il n'y eut celluy qui ne trouuast ses hardes de bonne heure & ne tint sa male preste pour estre des premiers au logis. Surquoy dit Tite Liue vn mot fort à poiser.

Ex ferocibus vniuersis singuli metu suo obedientes fuere.

Il n'y en eut pas vn d'eux tous qui faisoient tant les hardiz ensemble qui ne craignist sa peau & ne fist diligence d'obeïr.

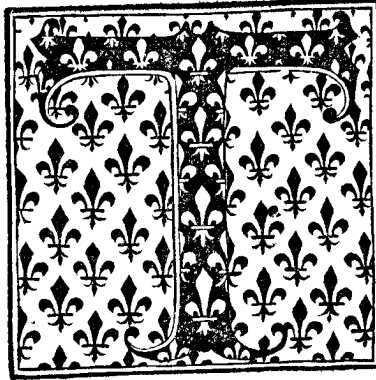
Icy est peinte au vis la nature du cōmun ramassé, il n'est que trop vaillant la moytié à parler contre son Prince, mais quand il voit le coup prest de la teste nul ne se fie à son compagnon, ains pour iouër au plus seur chacun acomplit le commandement. Ainsi ne se doit on grandement soucier de ce que le Peuple cause & iargonne de son aise ou malaise, moyennāt qu'on ait assez de puissance pour le tenir en son estat s'il est bien, & s'il est mal, pour se garder de luy qu'il ne puisse nuire. Celà se iuge clairement par les indisposicions qu'il peult auoir fors deux seulement, c'est à sçauoir quād il a perdu sa liberté ou son Prince qui est encores en vie, auquel il porte singuliere affection. En ces deux cas sa fureur est beaucoup à craindre, & fault de merueilleux remedes pour l'estaindre. Hors celà son ire n'est que vent qui passe & s'euapore legeremēt s'elle ne trouue chef qui la conduise: & peult on dire vrayemēt qu'il n'y a rien si terrible & furieux au monde ne si lasche, foible & facile à desconfire qu'vn Peuple terrible, ie dy à la chaude & premiere colere, laissez la luy rompre, s'attremper & refroidir, ce n'est plus rien: car çacun lors à refueillé ses espritz & pensé à soy comme il fault retourner en sa maison ou on luy fera rendre compte de son faict. Adóc plus n'est question que de fuir pour sauuer la vie, ou d'accorder avec celluy qu'il auroit offencé. Parquoy s'il veult proceder sagement en besongne besoing luy est de constituer incontinent vn chef qui le rallie & ordonne comme la commune de Rome crea vingt Tribuns d'armes, quand elle abandonna la ville apres la mort de Virginia, autrement il luy en prendra tout en la maniere que Tite Liue raconte en ce passage.

L Comme

DISCOVRS DE M. NIC. MACCHIA.
Qu'vn Peuple est plus sage
& constant qu'vn Prince,

Chapitre.

LVIII.



Ous les historiens font d'accord & nostre Tite Liue mesme qu'il n'y a rien si leger & incósidéré qu'vne multitude. Vous verrez souuent qu'elle condamnera vn homme à mort & le regrettera & pleurera apres, comme le Peuple de Rome Málius Capitolinus, lequel il fit precipiter du hault du Capitole, & depuis en porta grand dueil, dequoy il est dit icy.

Populum breui posteaquã ab eo periculum nullũ erat desiderũ eius tenuit.

Le Peuple eut incontinent vn merueilleux regret à sa mort, & le commença à plaindre quand il n'y eut plus que craindre.

En vn autre endroiçt ou sont descrites les fortunes qui aduindrent à Siracuse depuis le trespas de Hieronime neueu de Hieron, dit Tite Liue.

Hęc natura multitudinis est, aut humiliter seruit, aut superbè dominatur

C'est la complexion d'vn Peuple ou il est serf iusques au bout ou il regne de terrible sorte.

Ie ne scay si i'oserois entreprẽdre de soustenir & defendre ce que tout le móde à blasmé, & de charger sur mes espaules vn fais quime conuiendra laisser en chemin à ma hóte, ou acheuer de porter à la sueur de mó corps. Toutesfois ie pése qu'ó ne trouuera point mauuais que ie tiẽne vne opinió qui à mó iugemẽt me semble bõne. Car ie ne feray tort à personne si i'en dy simplement ma raison sans vsfer d'authorité ne de force. Dóques pour les defences de la multitude, ie respondray que le vice dont cy dessus on l'a trouue chargée, est commun à vn chacun, & principalement aux Princes. Car qui-
conque

conque viura sans reigle ne loy en fera tout autât que le Peuple dissolu & deschesné, vous le voyez à ce qu'il y a eu des Princes sans nombre, & s'en trouue si peu de bons & de sages, i'entens icy (pour le vous dire) de ceux qui ont peu rōpre leur frein & le lien auquel ilz estoient attachez, non pas de ceux d'Egypte, lesquelz au bō temps de la premiere antiquité n'eussent pour rien faulcé vn seul point de leur loy. Je ne parle aussi des Roys de Sparte qui estoient iadis, ne des Roys de France qui sont encores. Ce Royaume là est trop bien reiglé & gouverné, voire mieux, à mō aduis, qu'autre que lon sçache au iourd'huy. Ce ne seroit pas raison de les duire icy contre la multitude, puis qu'ilz sont nez en telz lieux que leur naturel ne se peut cognoistre à descouuert pour les meurs & complexiōs que la couronne leur inspire & fait prendre laquelle est si bien formée & policiée. Ou pour faire la comparaisō iuste, il faudroit semblablement mettre en auant vn Peuple façonné & ordonné de mesme, lors on verroit qu'il n'en deüroit gueres au Prince en cas de bonté & vertu. Considerez moy le Peuple de Rome, a il serui si vilainement tandis que la republique a duré en son entier? A' il exercé si estranges cruantez & inhumanitez! quand il a esté maistre? Nō non tousiours il a gardé son ordre & ses estatz, & a tenu ses rengz tres-hōnestement. Quand il a falut s'eleuer cōtre quelque entrepreneur il l'a fait de hault cueur, comme en Manlius, es dix hommes & plusieurs qui aspiroient à pareille fin. Quand il a esté question d'obeir aux Dictateurs & aux Consulz pour le bien public, il en a fait son plein deuoir, s'il a regretté Manlius qui auoit passé par ses mains, quel miracle? la souuenāce de ses vertus en estoient cause, lesquelles on louë & adore en son ennemy mesme, ce n'estoit pas inconstance & legereté: car si sur ce regret il fust resuscité le Peuple ne l'eust pas pourtant traité plus doucement: mais ce cas aduient assez aux Princes, qu'ilz iugent à mort des gens dont ilz se repentent grieuement, comme Alexandre de Clytus & d'autres ses mignons, & Herodes de Mariamme. Or ce qu'en dit Tite Liue sur ce passage ne s'entéd que de la multitude effrenée & abandonnée, comme celle de Syracuse. Rome n'est pas de ce compte, elle fit des tours de personne folle & forcenée, les deux Roys que i'ay nommez ne furent pas mieux auisez. Ainsi faillent ilz assez l'vn & l'autre, & n'y a raison de plus charger le Peuple qu'eux. De ce que ie dy se voyent infiniz exemples d'Empereurs Romains, & de Roys & Tyrās, lesquelz ont mō-

DISCOVRS DE M. NIC. MACCHIA.

être plus d'inconstance & diuersité en leurs vies que Peuple ne fit iamais. C'est doncques ma resolution contre l'opinion commune, que la multitude n'est subiete à legereté, ingratitude, imprudence ou autre erreur quelconque, non plus qu'un Prince seul. De les reprendre & accuser tous deux, bien. D'absoudre & excepter les Princes c'est abus. Car un Peuple réglé comme il doit être fera aussi bon, aussi rassis & prudent que Prince qui soit. Et si le Prince se desreigle vne fois, il fera moytié pis que la multitude, non pas pour la diuersité des deux natures, car c'est tout un, ou s'il y a auantage c'est pour le Peuple. Celà vient de ce que l'un garde mieux ses loix que l'autre comme le tesmoigne Rome la grande, laquelle a perseueré quatre cens ans en l'inimytie du nom Royal & amytié de la vraye vie politique, & a verifié nostre dire par infiniz exemples. Voyre mais lon me viendra obietter l'ingratitude dont elle vfa enuers son Scipion. A ce i'employe pour responce ce que i'en ay amplement discouru cy dessus: comme les Princes y ont esté beaucoup plus suietz qu'elle: mais de prudence & constance i'en voudrois pareillement donner l'honneur au Peuple. Aussi n'est ce pas sans cause que sa voix est comparée à celle de Dieu, car vous voyez communement qu'il gist de merueilleuses pronostications en l'opinion vniuerselle, & semble par là qu'il ait en luy quelque vertu secrette qui luy face sentir de loing son bien & mal aduenir. Quant est de sain iugement, s'il se trouue par fortune deux prescheurs de sçauoir egal, tendans toutesfois à fins contraires, vous ne verrez gueres que l'affection de la commune n'encline au meilleur & n'entende quelle est la verité. Ouy mais l'aparence faulce des haultes entreprises l'abuse come nous auons ia deduit. Certes le Prince est agité & troublé de maintes passions plus que luy, & procedé bien d'autre sorte en fait d'election d'offices & estatz, & n'est aisé de luy faire passer home honny pour bon & honneste. Ce qu'on fait presque come lo veut au Prince. Et s'il prend vne fois en horreur quelque chose, ce n'est pas pour peu de temps, l'autre ayme & hait en vne heure plustost cecy, plustost celà. Le Peuple Romain seul suffira pour tesmoignage de ces deux pointz, lequel en tant de centaines d'années n'a pas fait plus de trois ou quatre elections de Consulz ou Tribuns, dont il se deust repentir, & depuis qu'il eut pris en haine le nom Royal iamais citoyen ne l'a attenté qu'il n'ait franchy le fault, quelque vertu & merites qu'il peust pretendre. D'auantage n'estimez

vous rien

vous rien que les villes ou le Peuple a esté maistre, ayant en peu de temps esté du leur Empire du lóg & du lez, beaucoup plus que celles qui ont esté gouvernées par Roys, comme à fait Rome depuis qu'elle eut mis hors les Tribuns : & Athenes apres qu'elle fut deliurée de Pisistrate? D'ou vient celà, sinon que ce gouvernement vail le mieux que l'autre? Il ne fault en cest endroict faire bouclier des maux qu'on dit nostre historien icy & ailleurs. Car pour bié iuger il conuient mettre en balance toutes les imperfections du Peuple & du Prince, & toutes leurs bonnes proprietéz, si vous les faites, lors vous verrez qui l'emportera. Il est vray que le Prince establit mieux les loix, institue mieux la police & l'ordonnance d'une ville. Mais le peuple les garde mieux qui n'est cas de moindre louage. Or pour mettre fin à ceste matiere ie dy que ces deux estatz requierent estre reiglez de loix, & sans icelles ne feroit que desordre & cõfusion de l'un & l'autre. Mais si vous me les prenez tous deux ainsi desreglez & deschesnez, le Peuple fera mois de mal, & ses playes serõt de plus facile cure: si vous les appariez regis par iustice & droicture, la vertu du peuple iettera plus clairs rayons de los & de vraye gloire. En ses faultes il reçoit de bon cueur les remonstrances d'un homme de bien qui viendra vers luy de bon zelle: le Prince, non: l'indispositiõ de l'un se guarit par parolles, à l'autre il fault le fer & le cautere. Or sçauéz vous qu'es difficiles & griefues maladies les fortes medecines sont requises. Quand vn Peuple est dissolut & desordonné, lon ne craint gueres ses folies ne le mal present, seulement on se soucie du danger qui pourroit estre qu'à l'occasion de ce nasquist vn Tyran. Quand le Prince est en tel estat, la chose va bien au contraire, car du present on a paour avec esperance à l'auenir que sa malheureuse vie pourra faire ouuerture de liberté. Vous pouuez donc cognoistre la difference des maux qui viennent d'eux selon qu'il y a à dire de ce qui est à ce qui peult estre. Outre, la multitude vse de cruauté enuers ceux qui font tort & dõmage au bien public, le Princ n'en vse que pour le sien propre & priué: qui est dõc cause qu'on le louë plus que l'autre? c'est qu'on peult mesdire du Peuple à tort & à trauers car (fust il seigneur) nul n'en fera querelle. Mais lon ne se iouë pas à parler des Princes qu'on ne sçache bien comment. Ce propos cy en ameine vn autre que ie vous vois deduire tout d'un train.

DISCOVRS DE M. NIC. MACCHIA.

Quelle ligue ou alliance

est plus feure d'une Communauté
ou d'un Prince.

Chapitre.

LIX.



Ource qu'il auient souuent qu'un Prince prend l'alliance d'un Prince & vne republique de l'autre, & qu'aucunesfois les deux s'entremeslent & vn Roy & vne Cómunauté passent accord & ligue ensemble. Le veux icy mettre en cōsideratió à laquelle y a plus de fiáce, & me semble (tout calculé & rabatu) qu'en aucun cas l'une vault l'autre, mais tel se trouue ou y a grande difference des deux, ie croy bien que les traitez ou la force a esté pour consentement, ne feront gueres mieux gardez par les communautez que par les Princes, & qu'ilz ne faudront à faucer leur foy, si necessité leur est de l'enfraindre ou de tout perdre regardez comme il en print à Demetrius (qu'on apelloit l'expugateur des villes) il auoit fait de singuliers plaisirs aux Atheniés, mais vn iour il fut desconfit par ses ennemys, si pensa de se retirer à Athenes & qu'il y seroit le bien venu en memoire des bons tours qui leur auoit faitz. Le pauure Roy fut bien trompé: car ilz luy fermerent les portes au nez, l'aucrtissant qu'il cherchast sa franchise ailleurs. Dequoy le cueur luy cuyda creuer, & certainement plus grieue luy fut telle ingratitude que n'auoit esté sa honte precedente & la perte de ses gens. Quand Pompée apres sa deffaite (qui fut en Theffalie) s'enfuit en Egipte vers Ptoloméé quel recueil luy fit ce Roy qu'il auoit au parauant remis en son Royaume? en recópense il le tua meschément. En ces deux exemples y auoit pareille raison qui induisoit Athenes & l'Egiptien à ce faire. Toutesfois la seigneurie y ouura plus doucement & humainement que le Prince, mais quelque part que la paour tombe il en aduiédra de mesme, & s'il se trouue que l'un ou l'autre encoure danger de ruine pour vous tenir loyauté celà leur peult venir de pareille cause. Car il est ayse qu'un Roy ayt pris l'amytié d'un plus grand que luy, duquel il a esperance

esperance que s'il n'en peult alors estre defendu encores avec le tēps pourra il par luy estre remis en son siege. D'avantage il pense que l'ayant suyuy cōme partisan il ne sera non plus que luy assure de son ennemy. Ainsi en ont fait les Roys de Naples, lesquelz le prendrent, & entre les republicques Sagunte, laquelle pour l'amour de Rome soustint l'effort de Carthage iusques à sa destruction, cōme Florence pour les François l'an mil' cinq cens & douze. Je croy à bien regarder qu'on trouuera en telle necessité vn peu plus de fermeté & constance es republicques: Car supposé que tout fust egal entre elles & les Princes, si ont elles le mouuement plus long en leurs affaires, qui les rend plus tardives à se resoudre & consequemēt à violer leur foy. Voylà quant à la contrainte, mais si pour gain & profit il est question de rompre alliance, les Seigneuries n'y faudront pas si cōmunement que les Roys & monarques. Prenez garde à l'histoire, vous verrez souuēt qu'un Prince pour peu de chose commettra desloyauté qu'une cōmunauté ne voudroit faire pour quelque acquest que ce fust. Lisez les gestes de Themistocles, il declara vn iour aux Atheniēs qu'il sçauoit vn moyen pour leur liurer en leurs mains vne belle proye, mais que de la descourir il n'osoit de paour que l'entreprise n'en fust destournée ou empeschée. Lors fut ordonné qu'il l'a cōmuniqueroit à Aristides seulement, & qu'après il executast ce qu'ilz auroient auisé ensemble. Themistocles luy exposa cōme toute la puissance de Grece estoit en certain lieu souz la fiance du Peuple d'Athenes & qu'il n'estoit rien si aisé que de les deffaire. Ce fait qu'Athenes demeueroit sans doute princesse de tout le pais. Aristides fit son rapport que le desseing de Themistocles estoit tresprofitable, mais tresdeshoneste, au moyen de quoy il fut rompu par le Peuple. Je respondz pour Philippes Macedonien qu'il n'en eust pas fait ainsi, ne plusieurs autres grandz seigneurs lesquelz ont plus gagné à rompre leur foy à propos qu'à autre moyen qu'ilz eussent. En ce discours ie n'entendz parler des condicions & exceptions inserées en leur conuenantz, esquelles il seroit ordinairement loysible à vn chacun de faillir de promesse. Ie ne dispute que des moyens extraordinaires, & dy que les republicques y faillent moins que les Princes, & que d'autant y a plus d'arrest & assurance en leur confederacion.

Comme

DISCOVRS DE M. NIC. MACCHIA.
Comme le Consulat & les

autres estas de Rome se donnoient, sans
auoir egard à l'aage.

Chapitre.

LX.



N voit par le cours de l'histoire que depuis que Rome eut fait au Peuple ouuerture de sa souueraine dignité, elle la conféra sans respect de sang ne d'aage. De l'aage, elle ne s'y estoit iamais trop arrestée, mais lors sans prendre pied à l'vn ne l'autre, elle cherchoit les gens de vertu fussent ilz ieunes ou vielz, nobles ou vilains. Valerius Corninus en porte bon tesmoignage, lequel fut créé Consul qu'il n'auoit encores que vingt trois ans & disoit luy mesme à ses souldardz que le Consulat.

Erat premium virtutis, non sanguinis.

Estoit loyer de vertu & non de race.

Si ce fut sagement fait à eux, ou non, il y a matiere de dispute: Mais de l'auoir mis en commun à toute cōdicion de gens, Rome y fut cōtrainte, cōme i'ay dit, par necessité qu'une republique tendât à telle fin qu'elle ne sçauroit euitier. Car il n'est possible de faire porter peine patiemmet à l'hōme sans quelque salaire & guerdō, & de l'en frustrer de toute esperance, iamais ne se feroit sans meslée. Parquoy fut à la bonne heure auisé & consenty que le Peuple auroit part au gouuernement. L'esperoir seul l'en nourrit vn temps, puis à la fin salut venir à l'effect. Mais vne ville qui n'employe son Peuple en grandz choses, en peult faire aysēmēt ce qu'elle veult, si elle s'enfert comme Rome du sien, c'est folie de penser faire autremēt qu'elle. Quant est de l'aage, ie n'y trouue point de mal: Car il fault presumer qu'un Peuple ne viendra pas ainsi à dōner à vne ieune personne estat requerant prudence & vieillesse, qu'il n'y ait auant cogneu quelque merueilleuse qualité qui passe borne. Or quand telle ieunesse s'est declarée par ses hautz faitz, seroit ce pas grand domma-
ge que

ge que la ville qui auroit porté ce beau fruit ne s'en peult ayder
 tandis qu'il seroit en force & vigueur, & qu'il luy sceust attendre que
 ceste ardeur, ce vif courage fust estaiect & amorty par vieillesse? Ro-
 me ne fut pas de cest aduis, en laquelle Corninus, Scipion, Pompée
 & maintz autres de telle estoffe en la premiere fureur de leurs ans
 acheuerent de grandz entreprises, & en meriterent magnifiques &
 excellens triumphes.

Fin du premier liure des dis-

cours de Macchiauelli, imprimé par Estienne Groul-

leau, libraire demourant en la rue Neüe

nostre Dame à l'enseigne saint

Ian Baptiste



M

Sensuit la

Sensuyt la table du premier

LIVRE DES DISCOVRS DE M.

Nicolas Macchiauelli, Secretaire de la Seigneu-
rie de Florence, sur la premiere De-
cade de Tite Liue.

Et premierement.



Fucillet

Reface de l'auteur. Fucillet Premier.

Quel a esté le commencement des villes, & de Ro-
me entre autres. Chapitre Premier.

Fucillet ii.

Combien y a de manieres de Republicques, & de
laquelle estoit Rome. chapitre ii.

iii.

Par quelle auenture furent créez à Rome les Tribuns du Peuple qui
rendirent la Republique beaucoup plus parfaite.

chapitre iii.

Fueil.vi.

Que la contrarieté du Senat & du Peuple de Rome à esté cause de
sa liberté & grandeur. chap.iiii.

Fueil.vi.

Entre les mains de qui liberté est plus seurement ou du Peuple ou
des grandz seigneurs, & lequel est plus enclin à esmeute celuy qui
veult acquester ou qui ne veult que garder le sien. chap. v.

Fucillet

vii.

A' sçauoir s'il estoit possible d'establir à Rome vn estat qui empes-
chast les inimytez du Peuple & du Senat. chapitre vi.

Fucillet

ix.

Comme les accusations sont necessaires en vne Republique pour
entretenir sa liberté. chap.vii.

Fueil. xi.

Que les calumnies font autant de mal en vne ville, que les accusa-
tions de bien. chapitre viii.

Fucillet xii.

Comme il conuient qu'un homme soit seul à ordonner vne cité
nouuelle, ou à la reformer tout de neuf autrement qu'elle n'estoit.

chap.

ix.

Fueil.xiiii.

De quel

DISCOVRS DE M. NIC. MACCHIA.

- De quel miroër peult seruir l'histoire aux Roys & à toutes manières de gens. chapitre x. Fueillet xv.
- De la religion & cerimonie des Romins. chap. xi.
Fueillet xvii.
- Que c'est que ne tenir compte de la religion & ne l'entretenir en son point: Et comme l'Italie en est perduë. chap. xii.
Fueillet xix.
- Comme les Romains s'ayderent de la religion à ordonner leur ville, à poursuyure leurs entreprises & apaiser leurs seditions & tumultes. chap. xiii.
fueil. xx.
- Comme les Romains exposoient les Auspices à leur profit, les en-fraignoient au besoing par discretion, & punissoient qui indiscret-tement le faisoit chapitre xiiii.
Fueil. xxi.
- Comme les Samnites pour leur dernier refuge eurent recours à la religion. chap. xv.
Fueil. xxii.
- Qu'un pais acoustumé de viure souz vn Roy s'il vient en liberté à peine s'y peult il tenir. chapitre xvi.
Fueillet xxiii.
- Qu'un pais corrompu & depraué, s'il sort de suiection, ne peult du-rer en cest estat. chap. xvii.
fueil. xxv.
- Comme lon peult mettre en liberté vne cité corrompuë, & s'elle y est, l'y maintenir & garder. chap. xviii.
Fueillet xxvi.
- Qu'apres vn excellent Prince, s'en peut supporter vn tel quel, mais nompas deux l'un apres l'autre. chap. xix.
Fueil. xxviii.
- Comme deux successions continuées de Princes vertueux font de grandz choses. chap. xx.
Fueil. xxix.
- Quel blasme meritent ceux qui ne tiennent leurs suietz aguerriz. chapitre xxi.
Fueil. xxix.
- Que c'est qu'on peult aprendre de l'histoire des trois Horaccs Ro-mains & des trois Curiaces Albanois. chap. xxii.
Fu. xxx.
- Cóme on ne doit à vn coup mettre tout le sien à l'adventure, qu'on ne desploye aux champs l'arriereban de sa puissance. chap. xxiii.
Fueillet. xxx.
- Es Republicques bien reiglées ya guerdons & peines ordonnées se-lon les merites, & n'y eschet aucune compensation. chap. xxiiii.
Fueillet xxxi.
- Que celuy qui veult reformer l'estat ancien d'un pais en doit rete-nir l'aparence. chap. xxv.
Fueillet xxxii.
- Vn nouveau Prince doit faire toutes choses nouvelles en pais de

TABLE DV PREMIER LIVRE DES

conqueste.	chap.xxvi.	Fueil.xxxii
Qu'il n'y a gueres de gens qui sçachent estre tous bons ou tous mauuais.	chap.xxvii.	Fueil.xxxiii.
Pourquoy les Atheniens furent plus ingratz à leurs citoyens que les Romains.	chap.xxviii.	Fueillet xxxiiii.
Lequel est le plus ingrat, vn Roy ou vn Peuple.		chap.xxix. xxxiiii.
Que doit faire vn Roy ou vne seigneurie pour se garder du vice d'ingratitude, & les capitaines & citoyens pour n'en receuoir encombrer.	chap.xxx.	Fueillet.xxxvi.
Que Rome ne punissoit ses capitaines de peine extraordinaire, quelque faulte qu'ilz eussent faite à leur escient ou par ignorâce, & quelque dommage qu'elle en eust receu.	chap.xxxi.	Fu.xxxvi.
Vn Roy & vne seigneurie ne doit atendre à la necessite à vser de gracieuseté aux siens.	chap.xxxii,	Fueil.xxxvii.
Quand vn mal naist & croist en vne Republique il vault mieux temporiser que le heurter de pleine violence.		chap.xxxiii. xxxviii.
Que l'estat de dictature ne fut que tres profitable à Rome, & que les auctoritez qui sont données de franche elite ne nuisent, mais celles qu'un homme prend & vsurpe de luy mesme.	chapitre xxxiiii.	xxxix.
D'ou vint que le decemuirat fit tant de dómage à Rome veu qu'il se creoit par voix & suffrages francz & publiques		chap.xxxv. xl.
Ceux qui ont esté en grand' dignité ne doiuent auoir honte d'une moindre.	chap.xxxvi.	Fueil.xli.
Des scandales que fit à Rome la loy Agrarie, & que c'est le propre de toutes loix qui regardent trop derriere.		chap.xxxvii. xli.
Vne petite seigneurie ne peut estre bien resoluë & en cas de deliberation ne prend iamais le bon party si necessité ne luy rengen.	chapitre xxxviii.	Fueillet xliii.
Que lon voit souuent pareilz accidens en diuers Peuples.	chap.xxxix.	Fueillet xliiii.
De la creation du decemuirat à Rome, & des poinctz qui y sont à considerer, & entre autres côme lon peut ruiner & sauuer vn país par mesme moyen.	chap. xl.	Fueil. xlv. Qu'il

DISCOVRS DE M. NIC. MACCHIA:

Qu'il n'est pas bon à vn homme de sauter d'humilité en arrogance
& d'humanité en cruauté sans moyen. chap.xli. Fue.xlvii.

Comme les hommes se changent aysement. chap.xlii.

Fueillet xvii.

Que ceux qui combattent pour leur honneur propre sont bons &
loyaux soudardz. chap.xliii. Fueillet xlvii.

Que c'est peu de chose d'une compagnie sans chef, & qu'il ne fault
pas menacer puis s'armer. chap. xliiii. Fueil.xlix.

Que c'est chose de mauuais exemple d'enfraindre vne loy qu'on
vient de faire, mesmement quand celuy la rōpt qui l'a faite: Et qu'il
ya gros danger à continuer par peines sur peines la persecution de
quelque estat d'une ville. chap. xlv. Fueillet xlix.

Que les gens communement fautent d'une couuoitise à l'autre, &
pensent à assaillir leur ennemy auant que s'estre fortifiez.
chap. xlvi. Fueil. l.

Que si les gés s'abusent en general, en particulier ilz ne faillent pas
ainsi. chap.xlvii. li.

Pour faire qu'un office ne soit conferé à meschans gens, ou de trop
vile condition il en fault atiltrer de miserables & detestables qui le
demandent ou de tresparfaitz & tresnobles. chap.xlviii.

Fueil. liii.

Si les villes nées en liberté ont tant de peines à trouuer loix qui les
y maintiennent, celles qui ont eu leur naissance serue & suiette en
doiuent bien auoir. chap.xlix. Fueillet liii.

Qu'on ne doit laisser en la puissance d'un office ou d'un conseil de
retenir & arrester le cours des actes publics. chap.l.

Fueillet liiii.

Comme vn Prince & vne seigneurie doit faire de necessité vertu.
chap. li. Fueil.lv.

Le meilleur moyen & le plus seur pour reprimer l'insolence d'un
grand seigneur, c'est de luy trencher le chemin par ou il pretend
paruenir à ses fins. chap. lii. Fueil.lv.

Souuentefois le Peuple demãde sa perte pésant que soit son bien,
& se paist de haute esperance & de braues promesses. chap.liiii.

Fueillet lvi.

Quelle vertu a vn grand personnage pour appaiser vne sedicion
populaire. chapitre liiiii. Fueil.lviii.

Comme les affaires se portent voluntiers bien en vne ville ou la
M iii commune

TABLE DV PREMIER LIVRE DES

commune n'est corrompue, & qu'il n'est possible d'eriger Royau-
me en lieu ou egalité regne, sans laquelle au contraire on ne scau-
roit fonder vne Republique. chap. lv. Fueil. lviii.

Quand quelque grand' fortune doit aduenir à vn país, il ya touf-
iours gens & signes qui en auertissent deuant. chap. lvi.

Fueillet lx.

Qu'vn Peuple assemblé est fort, à part est moins que rien.

chap. lvii.

Fueil. lx.

Comme vn Peuple est plus sage & constant qu'vn Prince.

chap. lviii.

Fueil. lxi.

Quelle ligue ou alliance est plus seure & meilleure d'vne commu-
nauté ou d'vn Prince. chap. lix.

Fueil. lxiii.

Comme le Consulat & autres estatz de Rome se donnoient sans a-
uoir egard à l'aage. chap. lx.

Fueil. lxiiii.

Fin de la table du premier liure

des discours de M. N. Macchiauelli.

1548.





